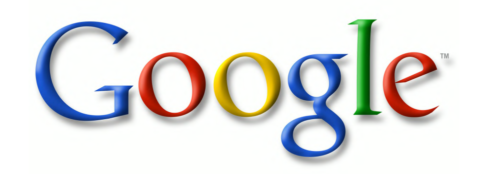


LA

# FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS CHINOIS

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

G. DEVÉRIA

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1886

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

IIIe SÉRIE — VOLUME 1.

---

# LA FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE

# LA
# FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE

---

## DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS CHINOIS

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

G. DEVÉRIA

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

PARIS

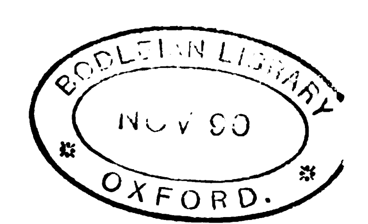
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1886




IMPRIMERIE DE E. J. BRILL à LEIDE.



# PRÉFACE.

*Trouvant incomplètes, dans leur partie chinoise, les cartes du Tong-king publiées ces dernières années, j'ai voulu y pointer plusieurs places omises dont certains ouvrages chinois me donnaient la position, j'eus ainsi l'occasion de constater que ces cartes étaient non seulement incomplètes mais encore inexactes en différents points; pour les contrôler j'ai dû remonter aux seules sources vraies de notre cartographie chinoise, c'est-à-dire aux travaux de triangulation que les missionnaires ont exécutés de 1708 à 1718 par ordre de l'empereur de la Chine. Aucun des voyageurs qui, depuis cette époque, se sont rendus dans les provinces méridionales du Céleste Empire n'ont renouvelé ou complété les observations qui avaient été ainsi faites sur place au XVIII*e *siècle, si ce n'est M. de Kergaradec, en 1877, à Lao-kaï seulement. Les travaux géographiques des missionnaires sont donc, encore à l'heure qu'il est, ce que nous possédons de plus nouveau sur les parties du territoire chinois qui bordent le Tong-king: ils se trouvent résumés dans un grand atlas contenant trente et une cartes gravées dressées au méridien de Péking avec légendes en caractères chinois.*

*D'Anville*[1], *le premier et peut-être le seul de nos géographes qui en tira parti, publia, en 1729, en les laissant au méridien de Péking, les cartes des provinces du Kouang-tong, du Kouang-si et du Yun-nan, cartes qui étaient l'œuvre des Jésuites Cardoso et du Tartre pour le Kouang-tong et le Kouang-si, Fridelli, Boujour et Regis pour le Yun-nan; ces trois cartes françaises de l'atlas de D'Anville ont les mêmes proportions que les cartes chinoises des Jésuites; elles ont eu deux éditions, l'une de La Haye, l'autre de Paris. Ayant constaté quelques désaccords entre ces deux éditions, j'ai dû examiner les cartes manuscrites de d'Anville qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale et j'ai pu établir de la sorte qu'elles n'étaient fidèlement reproduites que par l'édition de Paris mais que malheureusement d'Anville avait commis certaines erreurs que nos géographes n'ont cessé de reproduire et même d'aggraver, faute d'avoir pu examiner par eux-mêmes, comme je viens de le faire, notre seule base cartographique pour la Chine méridionale, c'est-à-dire l'atlas chinois des Jésuites que possède le Département des Affaires Etrangères*[2].

*De plus, sans doute pour ne pas surcharger ses cartes faites à une petite échelle, d'Anville a volontairement négligé la légende de presque tous les points que les Jésuites ont marqués d'un simple cercle; or, ce signe indique indifféremment les postes-frontières, gorges, cols, passes ou défilés donnant accès de Chine au Tong-king, les stations militaires et les villages, distinctions qu'on ne peut établir que par la traduction de ces légendes qu'il ne faut plus laisser de côté si l'on veut se rendre compte, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de ce qu'est la frontière Sino-Annamite.*

1. 1697—1782. Géographe du Roi.
2. Affaires Etrangères, Archives Géographiques, 1648A.

*Telles sont les considérations qui m'ont fait juger nécessaire de refaire au méridien de Paris, une carte reproduisant, en l'agrandissant, toute la partie du travail cartographique des Jésuites ayant trait à la frontière méridionale du Céleste Empire. A cette carte*[1] *j'ai ajouté sous le titre de* «Description de la frontière Sino-Annamite» *un recueil de notes destinées à compléter dans une certaine mesure les cartes des Jésuites faites à une trop petite échelle pour ne pas offrir elles-mêmes bon nombre de lacunes et quelques imperfections qu'il importait au moins de signaler. Ces notes sont pour la plupart empruntées au texte* officiel *de deux ouvrages géographiques chinois qui jouissent de la plus grande autorité auprès des fonctionnaires du Céleste Empire: La grande Géographie Impériale et la grande Encyclopédie administrative chinoises.*

*Ce double travail que nous publions m'a permis de faire les constatations suivantes:*

1°. *La grande Géographie Impériale chinoise donne la distance qui sépare de la frontière annamite les villes chinoises qui en sont les plus voisines; on peut donc dire que, au moins d'une manière générale,* cette frontière existe: *on en voit le tracé sur toutes les cartes chinoises et elle est suffisamment bien indiquée, tant par la carte des Jésuites que par les descriptions de la grande Géographie Impériale chinoise, pour qu'il soit possible de dégager de leur étude la liste d'un certain nombre de points*[2] *pouvant servir de jalons au tracé ou à la reconnaissance de cette frontière existante.*

2°. *Même dans les plus récentes éditions des ouvrages géographiques purement chinois la cour de Péking ne pour-*

1. Page 85.
2. Ce qui concerne ces points est en Italique dans le texte.

*rait rien trouver qui put corroborer ce qu'ont allègué quelques-uns de ses fonctionnaires, c'est-à-dire* que la frontière de Chine est fort mal connue ou délimitée *et qu'il existe entre les deux pays une vaste région qu'on ne sait auquel attribuer* [1].

*Entre les préfectures ou sous-préfectures chinoises du Yun-nan les plus voisines de l'Annam et les préfectures ou sous-préfectures annamites les plus rapprochées de la Chine se trouvent vraisemblablement quelques territoires occupés en partie par des tribus semi-indépendantes de race non chinoise* [2]*; tout au plus serait-ce sur le partage de quelques-uns de ces territoires que pourrait s'élever quelque contestation* si, *dès le siècle dernier, la Cour de Péking n'en avait accaparé ce qu'il lui fallait, c'est-à-dire la plus grande partie, pour se créer des marches frontières qui l'ont mise en possession plus ou moins réelle des montagnes et des défilés constituant aujourd'hui les limites naturelles du Céleste Empire. La grande Géographie Impériale nous donne le nom de ces marches, de ces montagnes et de ces défilés ainsi que leur position par rapport à des points connus. Par contre cet ouvrage qui a toute la valeur d'un document officiel, ne fait pas même allusion à aucune des préfectures ou sous-préfectures que les descriptions, statistiques et cartes annamites nous ont fait attribuer jusqu'à présent aux cinq provinces septentrionales de l'Annam qui sont limitrophes de la Chine, c'est-à-dire celles de Quang-yén, Lang-son, Cao-bang, Tuyén-Quang et Hung-hoa.*

*La Chine ne pourrait donc, sans se mettre en contradiction avec ses propres descriptions géographiques officielles ou*

1. Livre jaune, affaires du Tonkin, 1882, 1883, 2e partie, page 173.
2. Voir page 87.

*autres, réclamer comme lui appartenant aucune parcelle des préfectures ou sous-préfectures annamites dont notre appendice n° 1 donne la liste.*

3°. *La ligne frontière qu'ont tracée les Jésuites sur leurs cartes des provinces du Kouang-tong, du Kouang-si et du Yun-nan est plutôt* maxima *que* minima: *au lieu, par exemple, de partager les défilés, cette ligne semble les déborder pour s'arrondir au profit de la Chine.*

*C'est le fleuve Tieh-lang kiang que la grande Géographie Impériale chinoise assigne comme limite à la province du Kouang-tong du côté du Tong-king, or, les Jésuites, sur leur carte, ont avancé vers l'ouest cette limite jusqu'à un cours d'eau qu'ils appellent Ngan-nan kiang* (*c'est-à-dire* fleuve Annamite) *et que ne mentionne aucun des textes* officiels *que nous avons consultés.*

*Dans la préfecture yunnanaise de Khaï-hoa fou la rivière Tou-tcheou doit, selon la Géographie Impériale,* franchir isolément *la frontière annamite, or, les Jésuites ont fait descendre celle-ci au-dessous du confluent de la rivière Tou-tcheou et de la rivière P'an-long kiang.*

*Ces erreurs dans le tracé de la frontière yunnanaise peuvent sans doute s'expliquer par ce fait que les Jésuites, mathématiciens de l'empereur Kang-hi, n'ayant peut-être pas dépassé dans leurs explorations du Yun-nan les villes les plus méridionales de cette province, ont dû préférer tricher en plus qu'en moins lorsqu'ils ont eu à déterminer au sud des places dont ils avaient observé les hauteurs, une ligne frontière pour le tracé approximatif de laquelle ils n'avaient, disent-ils eux-mêmes, que des indications fournies par quelques voyageurs chinois.*

4°. *Contrairement à ce que nous montrent la plupart de*

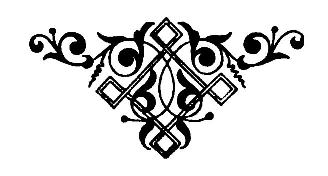
*nos cartes*, tous les cours d'eau qui, *sortant des provinces annamites de Tuyên-quang, Thaï-nguyên et Lang-son*, arrosent la partie nord-est du Tong-king, *c'est-à-dire la province de Cao-bang, se rejoignent pour couler dans le bassin chinois où ils forment la rivière Long (appelée aussi Li-kiang); celle-ci déverse ses eaux dans le Tso-kiang ou Rivière de gauche qui elle-même par le Si-kiang ou Fleuve occidental rejoint la mer à Canton.*

*Long-tcheou, point de concentration des forces chinoises du Kouang-si lors du conflit franco-chinois, se trouve donc mis en communication avec Canton par cette série de cours d'eau dont aucun ne se déverse dans le Golfe du Tong-king.*

5°. *Les cartes des Jésuites, telles que les chinois les ont reproduites par leur procédé xylographique, sont trop défectueuses au point de vue orographique pour qu'il nous ait paru utile de reproduire les montagnes telles qu'elles y figurent. C'est* au jugé, *d'après la direction des cours d'eau, que d'Anville, en copiant ces cartes, a pris sur lui de tracer les montagnes qui figurent sur les siennes.*

*Paris, le 30 Mai 1885.*

*G. DEVÉRIA.*



# AVERTISSEMENT

## OUVRAGES CHINOIS CONSULTÉS.

### CARTES DES JÉSUITES, UN GRAND ATLAS DE 31 CARTES CHINOISES, N° 1648A, ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. CARTES Nos 10 KOUANG-TONG, 11 KOUANG-SI, 14 YUN-NAN.

Ce travail commandé aux Jésuites par un décret de l'empereur Kang-hi, daté du 10 Juillet 1708, lui fut présenté terminé en l'année 1718. Il est encore aujourd'hui *la base des cartes du Céleste Empire publiées par les Européens* et par *les Chinois.*

Les cartes des Jésuites sont faites au méridien de Péking (114° 49′ 30″ de Paris), projection conique, chaque degré est de 200 *li* soit 10 *li* pour un mille marin. Le *li* ainsi compté diffère sensiblement du *li* ordinaire qui est estimé à 400 mètres.

La copie manuscrite de ces cartes par d'Anville, premier géographe du roi, 1697—1782, se trouve à la Bibliothèque nationale, § 2, AMS géogr. mod. 2e partie 3.

Ces cartes de d'Anville sont incomplètes et n'ont pas été très exactement reproduites dans les publications qui en ont été faites à La Haye et à Paris. La reproduction de Paris est cependant la meilleure. Voir Bibl. natle, atlas n° 2, § 5, *Atlas général de la Chine, de la Tartarie chinoise et du Thibet* par Mr. d'Anville, à Paris chez Dezauche, In-folio, 64 planches dont 50 cartes. Le Département des Affaires Etrangères ne possède que l'édition de La Haye qui est la moins bonne. Voir aussi sur les cartes des Jésuites:

1° *Nouvelle géographie de la Chine et de la Tartarie orientale;* Ms. du VIIIe s. papier de Chine, Bibl. natle. Fr. 17242; 40 feuillets de 4 pages in-f°, l'auteur de ce manuscrit, un Jésuite, donne de grands détails sur les cartes dressées par les Missionnaires de sa compagnie.

2° *Du Halde*, *Description de la Chine.* Préface.

3° Henri Cordier, *Bibliotheca sinica*, col. 107 à 112. D'après M. Cordier, un viennois aurait, après d'Anville, publié en allemand les cartes des Jésuites sous le titre de: *Atlas von China nach der Aufnahme der Jésuiten-Missionare herausgegeben von Stephan Endlicher*. Wien, 1843 in-folio (Fr. Beck's Universitäts-Buchhandlung).

4° *Mémoire de Mr. d'Anville, premier géog. du Roi, etc. etc. sur la Chine* M. DCC. LXXVI, petit in-8°, p.p. 47.

5° Edouard Biot, Membre de l'Institut. — *Dictionnaire des Villes de l'Empire chinois*, 1842. Bibl. Nat. $O^{n}_{110}$. Avertissement, page 111:

«...... Des observations plus récentes faites principalement sur les côtes méridionales et orientales de la Chine par les officiers des Marines française et anglaise ont indiqué que les longitudes données par les Missionnaires à partir de Péking étaient progressivement trop fortes, ce qui s'explique par l'imperfection des instruments que les Missionnaires employaient, conséquemment les longitudes comptées au méridien de Paris, d'après leurs nombres, sont trop faibles pour la Chine occidentale et trop fortes pour la Chine orientale. Les observations récentes peuvent servir à les rectifier sur les côtes mais on ne peut étendre ces corrections dans l'intérieur que par des approximations...... La carte des Jésuites est le seul travail topographique sensiblement exact que les chinois possèdent....»

## GRANDE GÉOGRAPHIE IMPÉRIALE CHINOISE.

### *Ta-Tsing I-t'ong-tche* 大清一統志.

Deuxième et dernière édition en 500 livres publiée à Peking en 1764 par ordre de l'empereur Kien-long.

Bibl. nat. n° 289, fond chinois Kouang-tong- vol. 44, 45.
Kouang-si, vol. 46, 47.
Yun-nan, vol. 48, 49.

Cette description très détaillée de la Chine nous donne préfecture par préfecture la description de chaque province. Préfectures, sous-préfectures, districts, villes, établissements scolaires, population, taxes, biographie des hommes et femmes illustres de chaque localité, montagnes, cours d'eau, antiquités, monuments, défilés, ponts, défenses, production du sol, telles sont les principales subdivisions de cet ouvrage qui peut être mis en parallèle avec ce que nous possédons de mieux dans ce genre pour notre pays.

Les distances d'un point à un autre, comme par exemple d'une ville quelleconque du Kouang-si sud-occidental *à la frontière d'Annam* y sont données en *li* ordinaires c'est-à-dire d'environ 400 mètres, mais ces distances tout en servant à indiquer la position relative des places décrites ne peuvent être exactement pointées à vol d'oiseau sur une carte, car elles expriment le chemin à parcourir réellement par un voyageur entre deux localités: 100 *li* ou 10 lieues de chemin de montagne peuvent donc ne représenter sur la carte qu'une mesure beaucoup moindre.

La description de chaque préfecture est précédée d'une carte dont l'exécution laisse à désirer. Ce sont cependant celles que les fonctionnaires chinois consultent le plus souvent. Telle est la raison pour laquelle nous en donnons des fac-simile.

---

PLANCHES DE LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE ADMINISTRATIVE CHINOISE.

*Ta-tsing Houei-tien-t'ou* 大清會典圖, ouvrage en 80 livres, publié en 1818 par ordre de la cour de Péking.

Bibl. natle. fond Chinois, n° 26B.

La grande Encyclopédie administrative chinoise en 900 livres comprend tout ce qui regarde le fonctionnement des différentes institutions de la Chine dans leurs rouages les plus infimes et l'exercice de toutes les charges officielles.

Les planches qui se rapportent au corps principal de cet ouvrage forment un supplément dans lequel nous trouvons les cartes de toutes les préfectures chinoises avec une description sommaire de leurs cours d'eau.

Ces cartes dont nous avons pris les calques sont d'une exécution bien supérieure à celles de la grande géographie impériale.

Les deux ouvrages que nous venons de décrire jouissent en Chine de la plus grande autorité.

---

## NOTE.

Les noms géographiques fournis pour les provinces de Kouang-tong et de Kouang-si ont été traduits par nous selon la prononciation mandarine. Cette prononciation peut n'être pas celle usitée dans ces deux provinces. Le défilé de *Pa-k'eou* peut être appelé *Po-kau* au Kouang-si. Le nom de la sous-préfecture appelée en pékinois *Hia-che tcheou* peut être prononcé *Ha-shek tchau* par les Cantonnais. On pourrait donc avoir besoin de substituer l'orthographe cantonnaise à celle que j'ai employée, c'est afin de faciliter cette tâche que j'ai donné en caractères chinois, autant que je l'ai pu, tous les noms géographiques que j'ai eus à citer.

Pour les noms chinois afférant à l'Annam c'est l'orthographe annamite qui a été adoptée.

---

# ABRÉVIATIONS.

Les notes qui forment le corps du présent travail sont traduites du chinois et, afin qu'on puisse en contrôler la traduction, j'ai cru devoir ajouter à la fin de chacune d'elles le titre abrégé de l'ouvrage consulté, le numéro du volume et celui de la page:

I. T. T. signifie *I-T'ong-tche*, c'est-à-dire grande Géographie Impériale chinoise, ouvrage précédemment décrit, page XII.

H. T. signifie *Houei-tien* et désigne la grande Encyclopédie administrative chinoise, ouvrage précédemment décrit, page XIII.

T. K. T. signifie Houang-tsing *Tche-kong-t'ou*. Description des peuples tributaires de la dynastie Ta-tsing.

L'ordre adopté pour le classement de ces documents est le suivant: Procédant de l'est à l'ouest, je présonte ce qui se rapporte à chacune des sous-préfectures chinoises limitrophes du Tong-king dans l'ordre des préfectures chinoises dont elles dépendent administrativement, les montagnes, defilés et cours d'eau décrits occupant le territoire compris entre le chef-lieu de ces sous-préfectures et la frontière annamite.

# TABLE DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE

## NOTES GÉOGRAPHIQUES

## APPENDICES GÉOGRAPHIQUES.

Pages.

## DEUXIEME PARTIE

## NOTES ETHNOGRAPHIQUES



---

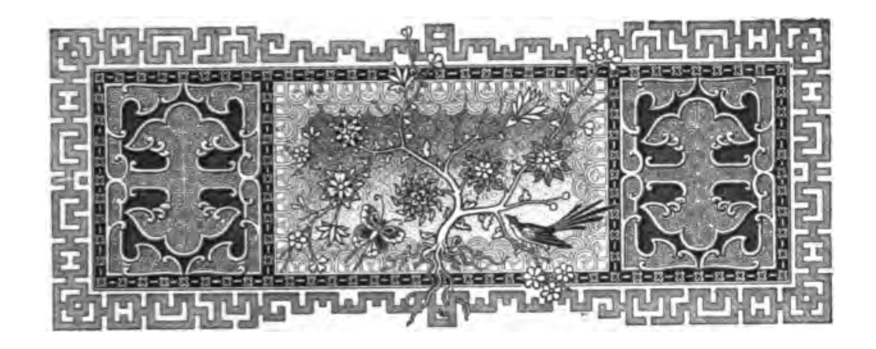
LA FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE.

PREMIÈRE PARTIE.

---

# NOTES GÉOGRAPHIQUES.

---



# PREMIÈRE PARTIE.

## CHAPITRE I.

### PROVINCE DU KOUANG-TONG. PRÉFECTURE DE LIEN-TCHEOU.

**Peuplades diverses. Description des montagnes, cours d'eau, défilés ou portes frontières de la sous-préfecture chinoise de Kin-tcheou. Cartes.**

---

Du côté de la province du Kouang-tong, le Tong-king est borné par la sous-préfecture chinoise de Kin-tcheou dont le territoire dépend de la préfecture cantonnaise de Lien-tcheou fou 廉州府 située à 420 *li* au sud-est de la frontière annamite. (I. T. T. liv. 348, f°. 1.)

Kin-tcheou 欽州, lat. 21° 54′, long. 106° 07′ 45″, (hauteurs observées sur place par les missionnaires), est situé à 180 *li* à l'ouest, un peu au nord, de Lien-tcheou; *la frontière annamite en est éloignée de* 300 *li à l'ouest et de* 240 *li au sud-ouest.* (ubi sup.)

Nom des peuplades diverses vivant sur le territoire de Lien-tcheou: Les Yao-jen 猺人. Les Tchouang ou Tchong jen 獞人.

**Montagnes de la frontière.**

Les monts Lô-feou chan 羅浮山 de 65 à 95 *li* au nord-ouest de Kin-tcheou.

Les monts Che-ouan chan 十萬山 à 200 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou. Ces montagnes marquent la limite de la sous-préfecture de Chang-sse tcheou (Kouang-si); elles sont à 80 *li* au sud de cette place; des centaines de ruisseaux sortent de ces montagnes dont la chaîne est une ramification des monts Pa-yang ling 把羊嶺. A l'ouest elle atteint Sse-ling tcheou 四陵州. Elle s'élève et s'abaisse successivement, formant ainsi des ondulations; elle a 400 et plus de pics. Le fleuve Na-lang 那浪江 y prend sa source ainsi que la rivière Ming-kiang 明江. (I. T. T. liv. 348, f°. 5 et liv. 364, f°. 3).

Les monts Ouang-kouang chan 王光山 à 170 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou; leur chaîne est un contrefort des monts Che-ouan chan. (ubi sup. f°. 5).

*La montagne Fen-mao ling* 分茅嶺 située à l'ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou; *elle s'appuie sur la frontière annamite.* D'après la géographie chinoise de la dynastie des Ming, c'est au bas de cette montagne que le général chinois Ma-yuan, surnommé Fou-po, érigea en l'an 43 de J.-C. une colonne de cuivre pour marquer la frontière entre l'Annam et la Chine.[1] C'est en descendant

1 D'après d'autres sources la montagne Fen-mao ling serait située à 360 *li* à l'ouest de Kin-tcheou.

La colonne de cuivre érigée par le général Ma-yuan portait l'inscription

de cette montagne que les troupes chinoises, l'an 74 de J.-C., entrèrent dans la sous-préfecture annamite de Tiên-ân châu 新安州 (Tiên-yên?). (ubi sup. f°. 8 et 15).

La montagne Mo-moh chan 墨抹山 à 100 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou; c'est là que le fleuve Fong-hoang prend sa source.

**Défilés ou portes-frontières.**

*Le défilé de Na-sou aï* 那蘇隘 au sud-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou.

*Le défilé de Jen-kiun aï* 稔均 | à 70 *li* au sud-est de Na-sou aï.

*Le défilé de Na-long aï* 那隆 | à 10 et plus de *li* à l'est de Na-sou aï.

*Ces trois défilés débouchent sur la frontière annamite.* (I. T. T. liv. 348, f°. 10.)

**Cours d'eau.**

*La rivière Tieh-lang kiang* 貼浪港, à 240 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou; elle *borde la frontière annamite*. (I. T. T. liv. 348, f° 9.) Le Tieh-lang

suivante: «Si cette colonne est détruite la race annamite disparaîtra.» Redoutant cette menace, les annamites, en passant, jetaient des pierres pour consolider ce monument. Il était encore debout au VII[e] siècle; peut-être fut-il enseveli depuis lors sous ces témoignages patriotiques d'un nouveau genre. Toujours est-il qu'au XIII[e] siècle et en 1345 le gouvernement chinois envoya en vain des missions spéciales chargées de retrouver ce monument curieux. Au XI[e] siècle un général chinois nommé Ma-tsong construisit deux colonnes analogues sur la frontière, mais on ne sait pas non plus ce qu'elles sont devennes vû que les deux rivières qui formaient leur emplacement se sont reunies et l'ont submergé. Un chinois qui a publié une relation de son voyage en 1837 de Hué à Hanoï et de Hanoï à la frontière de Chine et à Canton par le fleuve Si-kiang, dit avoir vu au Tong-king entre Phu Lüông-giang et Lang-son une colonne de cuivre paraissant haute de 10 pieds et épaisse de plus de 10 brasses. (Vid. inf. appendice n°. 3.)

kiang sort des montagnes qui sont au nord-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou. (H. T. liv. 122, f° 26.)

Le cours d'eau qui se trouve immédiatement à l'est du précédent s'appelle Yu-tcheou 漁洲; tous deux coulent vers le sud et se jettent dans la mer. (H. T. liv. 122, f° 26.)

La rivière Fang-tch'eng kiang 防城江, à 150 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou; elle prend sa source dans les monts Che-ouan chan, coule vers le sud et débouche dans la mer par le fleuve Yu-tcheou.

Le fleuve Yu-hong kiang 漁洪江; il sort des montagnes qui sont au nord-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou et se jette dans la mer.

Le fleuve Fong-hoang 鳳凰洲 à 30 *li* de la sous-préfecture de Kin-tcheou; il prend sa source dans la montagne Mo-moh chan; il afflue dans le Yu-hong kiang. (I. T. T. liv. 348, f° 9.)

La rivière Na-lang 那浪港 à 180 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou. (ubi sup.)

La rivière Touan-lang kiang 團浪江, à 60 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou, elle prend sa source dans les monts Pa-yang ling (ramification des monts Che-ouan chan.)

La rivière Lu-chouei septentrionale et la rivière Lu-chouei méridionale. La rivière Ming-kiang qui passe à 2 *li* au sud de la sous-préfecture de Sse-tcheou dans le Kouang-si et coule vers le nord-ouest, a sa source principale dans les monts Che-ouan chan et va se jeter dans le fleuve Long-chouei qui arrose la sous-préfecture de Long-tcheou (Kouang-

si). (I. T. T. liv. 365, f° 12). Cette rivière Ming-kiang a deux sources, l'une septentrionale, l'autre méridionale; toutes deux s'appellent Lu-chouei 綠水; le Lu-chouei septentrional se trouve sur le territoire du Kouang-si, *tandis que le Lu-chouei méridional sort de la sous-préfecture cantonnaise de Kin-tcheou et coule vers le nord-ouest* pour pénétrer dans les limites de la préfecture de Taï-ping fou (Kouang-si). (H. T. liv. 122, f° 26.)

**Remarques.**

1.

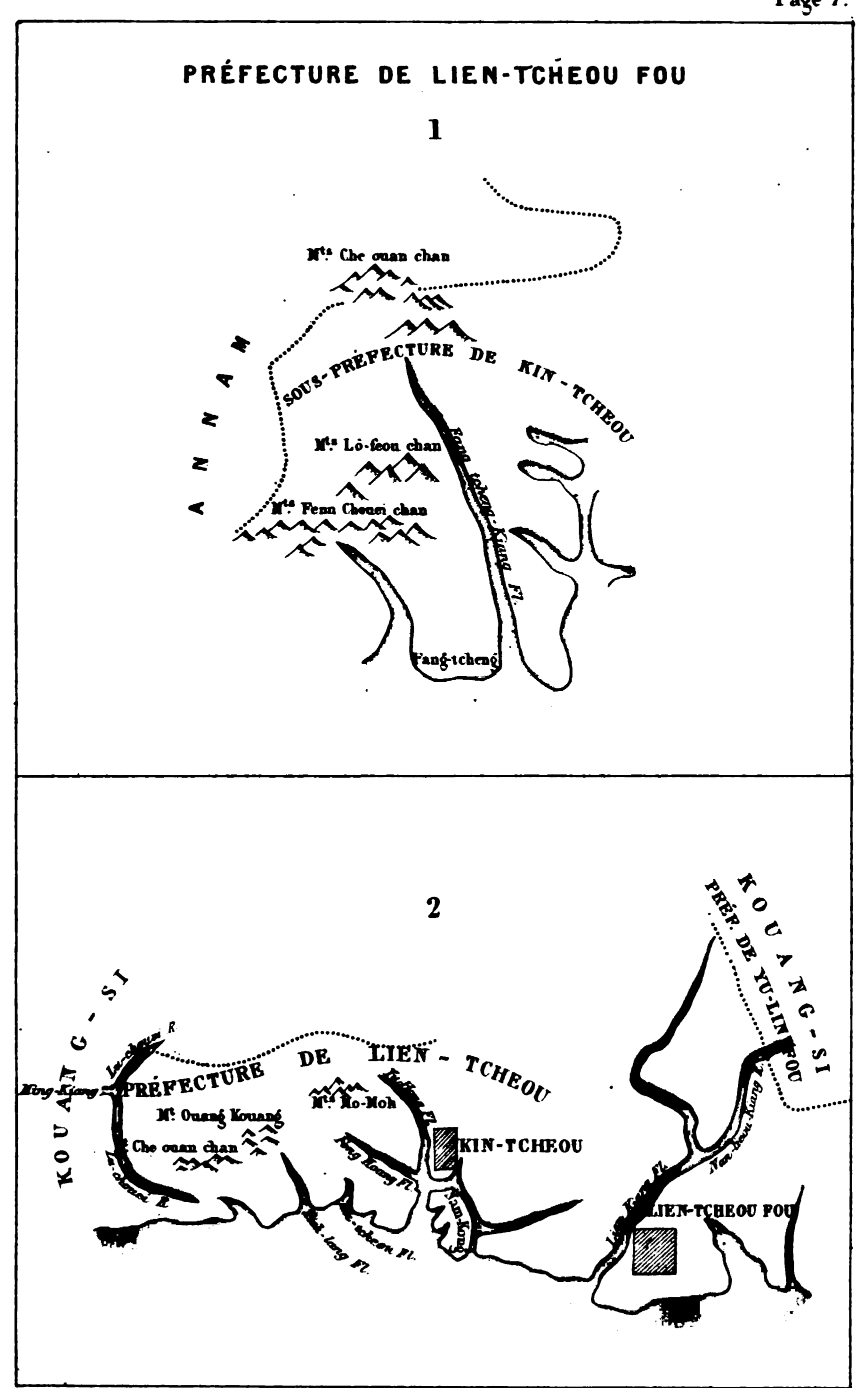
Nous venons de citer *d'après des textes officiels* les cours d'eau qui arrosent la sous-préfecture cantonnaise de Kin-tcheou du côté du Tong-king. Il est à remarquer qu'aucun d'eux ne porte le nom de *Ngan-nan kiang* 安南江[1], nom que, sur leur carte de la province de Canton, les Jésuites donnent au cours d'eau, le plus rapproché de la frontière Tongkinoise. A la place qu'il occupe sur la carte des Jésuites, les cartes de la grande Géographie I. T. T. et de l'Encyclopédie administrative H. T., marquent un cours d'eau ou plutôt une simple échancrure, mais elles ne lui donnent pas de nom. La seule mention que j'aie vue du Ngan-nan kiang se trouve dans un ouvrage particulier intitulé *Chouei tao ti kang* 水道提綱 composé vers 1761 par Tsi Tchao-nan 齊召南 et publié en 1796. Cet ouvrage qui n'a aucun caractère officiel et dont certaines parties semblent avoir été faites exclusivement d'après les cartes des Jésuites s'exprime comme il suit:

1. Ngan-nan kiang signifie *fleuve annamite*. Ngan-nan est la prononciation chinoise du mot *Annam*.

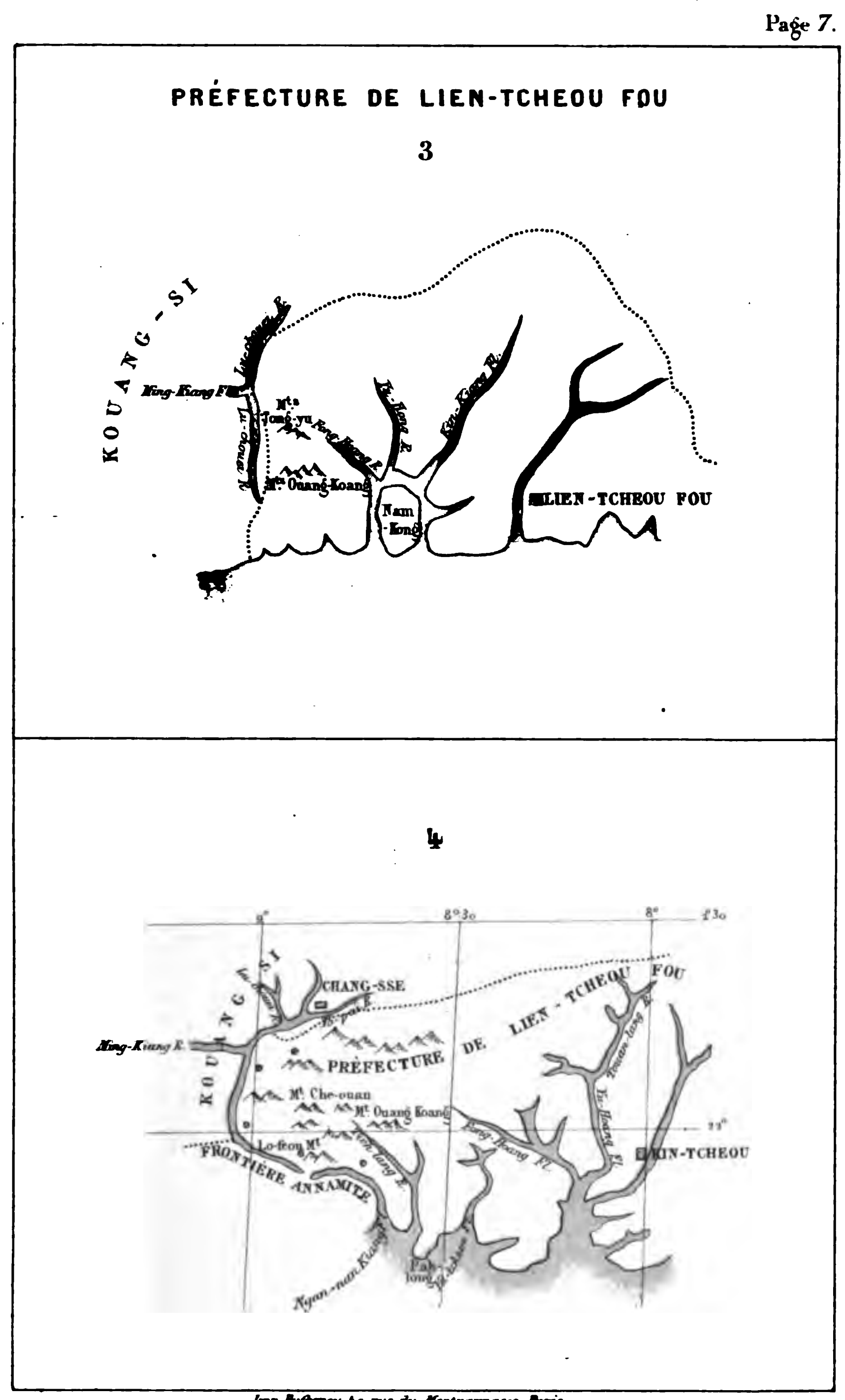
«A l'ouest de Long-men ing 龍門營 se trouve le port de Fang-tch'eng ing 防城營河口; plus à l'ouest est l'embouchure de la rivière Tieh-laug kiang, plus à l'ouest encore est l'embouchure de *la rivière Ngan-nan kiang dont la rive occidentale sert de limite à l'Annam*.... Ce cours d'eau coule vers l'est sur un espace de plusieurs dizaines de *li* jusqu'à *Sse-lei t'ong* 思勒峒; s'infléchissant vers le sud il coule vers le sud-est et, après plusieurs dizaines de *li* dans cette direction, il se jette dans la Mer méridionale.» (op. cit. liv. 20 f° 19.)

2.

D'Anville, en copiant la carte de la province de Canton faite par les Jésuites, n'a pas remarqué que le cours d'eau qu'ils appellent Ngan-nan kiang et la rivière Lu-chouei méridionale sont deux cours d'eau coulant en sens inverse. Il les a réunis et nous montre ainsi, bien à tort, un bras de la rivière Long (ou fleuve de gauche) traversant le Kouang-si *occidental* pour se décharger dans le golfe du Tong-king: *Il n'en existe pas* et nos géographes ont réédité l'erreur de d'Anville. Sur la carte des missionnaires la source du Lu-chouei méridional et celle du Ngan-nan kiang ne sont séparées que par un très petit espace mais cet espace existe et les textes que nous venons de traduire établissent nettement que le Lu-chouei méridional coule du sud au nord-ouest tandis que le cours d'eau appelé Ngan-nan kiang par les missionnaires coule du nord au sud. Les cartes que nous donnons ci-après viennent à l'appui de ces textes. La carte n°. 1 montre même au dessus du cours d'eau que les missionnaires appellent Ngan-nan kiang une chaîne de montagnes dont le nom est Fen-




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.

chouei chan 分水山 signifiant *montagnes qui partagent les eaux*. Placées entre le Lu-chouei et le Ngan-nan kiang, il devient impossible de confondre ces deux cours d'eau. La rivière Long (ou fleuve de gauche), qui, venant de Cao-bang, traverse le Kouang-si et se réunit au Si-kiang ou *fleuve occidental* qui va à Canton, n'a aucun bras qui le relie à la mer avant son arrivée devant cette ville.

3.

Il n'y a que deux cours d'eau qui viennent du Kouang-si se jeter dans le golfe du Tong-king; le premier est le Nan-liou kiang 南流江, appelé aussi fleuve Lien 廉, qui prend sa source dans les montagnes du Kouang-si *oriental* (préfecture de Yüh-lin fou); il débouche dans la mer à l'ouest de la ville préfectorale de Lien-tcheou fou et au dessus de Pakhoï. Le second est le fleuve Kieou-tcheou 九洲 que se jette dans l'angle nord-est du golfe du Tong-king. (Voir la carte de l'appendice.)

4.

D'après un passage cité plus haut de la grande Géographie impériale, *la rivière Tieh-lang kiang qui est décrite comme la plus à l'ouest de la sous-préfecture de Kin-tcheou et comme bordant la frontière annamite*, serait la frontière naturelle qui sépare à l'ouest la province du Kouang-tong de l'Annam.

**Cartes.**

Carte n°. 1.

Fragment sud-ouest de la carte de la préfecture de Lien-tcheou publiée dans la grande Géographie impériale chinoise. (I. T. T. liv. 348, f° 1.)

### Carte n°. 2.

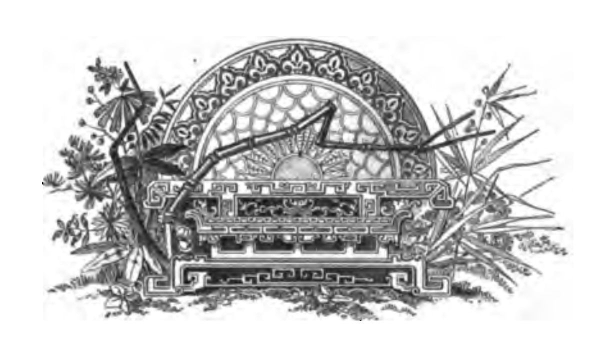
Carte de la préfecture de Lien-tcheou fou et de sa sous-préfecture Kin-tcheou publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise. (H. T. liv. 122, f° 24.)

### Carte n°. 3.

Même carte que la précédente, détachée de la carte générale de la province du Kouang-tong, publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise. (H. T. liv. 122, f° 1 et 2.)

### Carte n°. 4.

Carte des Jésuites; partie de la province du Kouang-tong contigüe à l'Annam. (Carte au méridien de Peking.)





# CHAPITRE II.

## PROVINCE DU KOUANG-SI. PRÉFECTURE DE TAI-PING FOU.

**Recensement. Peuplades diverses. Description des montagnes, des défilés ou portes frontières des sous-préfectures chinoises de Sse-ling tcheou, Chang Che tcheou, Ning-ming tcheou, Pin-siang tcheou, Long-tcheou, Chang hia Tong tcheou, Ngan-ping tcheou. Itinéraires de Sse-tcheou au Tong-king, de Long-tcheou à Van-lan. Cours d'eau. Préfecture de Nan-ning fou. Cartes.**

---

Du côté de la province du Kouang-si le Tong-king a pour limites:

1°. Le territoire de la préfecture chinoise de Taï-ping fou.

2°. Le territoire de la préfecture chinoise de Tchen-ngan fou.

### Préfecture de Taï-ping fou 太平府.

Ville de Taï-ping fou, lat. 22° 25″ long. 104° 47′ 10″: (hauteurs prises sur place par les missionnaires).

Recensement fait au XVIIIe siècle pour tout le territoire de la préfecture: 90.000 inscrits. (I. T. T. liv. 365 f°. 8).

Parmi les sous-préfectures qui divisent le territoire de Taï-ping fou il en est huit *qui sont limitrophes de la fron-*

*tière annamite;* ce sont les sous-préfectures de *Sse-tcheou*, de *Sse-ling tcheou*, de *Chang Che tcheou*, de *Ning-ming tcheou*, de *Pin-siang tcheou*, de *Long-tcheou*, de *Chang hia Tong tcheou*, et de *Ngan-ping tcheou.*

Nom des peuplades diverses habitant le territoire de Taï-ping fou sur la frontière de l'Annam: Les T'ou ou T'ou jen 土人.

**Sous-préfectures frontières dépendant de Taï-ping fou.**

1°. Sse-tcheou 思州. *La frontière annamite en est éloignée au sud-est de* 180 *li et au sud-ouest de* 100 *li.* (I. T. T. liv. 365, f°. 4).

2°. Sse-ling tcheou 思陵州. *La frontière annamite en est éloignée de* 35 *li au sud-ouest et de* 50 *li au sud-est* (ubi sup.).

3°. Chang Che tcheou 上石州 ou Chang Che si 西 tcheou. *De Chang Che tcheou à la frontière de la sous-préfecture annamite de Vân-uyên*[1] *châu* 文淵州 *il y a* 30 *li à l'ouest et* 25 *li au nord-ouest.* (ubi sup. f° 5).

4°. Ning-ming tcheou 寧明州. *De Ning-ming tcheou à la frontière annamite, au sud, il y a* 70 *li. De Ning-ming à la frontière de la sous-préfecture annamite de Vân-uyên chaû, au sud-ouest, il y a* 150 *li.* (ubi sup. f° 2).

5°. Pin-siang tcheou 憑祥州. *De Pin-siang tcheou à la frontière annamite il y a* 20 *li à l'ouest et* 30 *li au sud De Pin-siang tcheou à la sous-préfecture annamite de Vân-uyên châu* 文淵州 *il y a* 12 *li au sud-est. Il y a au*

1. Vân-uyên est le nom administratif de Dong-dang 同登 (province de Lang-son).

*sud-ouest* 8 *li de Pin-siang tcheou à la frontière annamite.* (I. T. T. liv. 365, f° 6).

6°. Long-tcheou 龍州 ou *Hia Long sse*[1] 下龍司. *La frontière annamite en est éloignée de* 80 *li à l'ouest et de* 100 *li au nord-ouest* (I. T. T. liv. 365, f° 6).

7°. Chang hia Tong tcheou 上下凍州. *La frontière annamite en est éloignée de* 22 *li à l'ouest et de* 30 *li au nord-ouest* (I. T. T. liv. 365, f° 5).

8°. Ngan-ping tcheou 安平州. *A l'ouest la frontière annamite en est éloignée de* 60 *li.* (I. T. T. liv. 365, f° 2.)

**Remarques.**

1.

Les sous-préfectures ci-dessus désignées sont, à l'exception de Ning-ming tcheou, ce que les chinois appellent des *T'ou-tcheou*, 土州, c'est-à-dire des départements aborigènes. Les parties du Kouang-si dans lesquelles les habitants de race non chinoise se trouvent encore en majorité sont organisées en départements administrés par des magistrats

1. D'après les papiers trouvés, lors de la prise de Son-tay, dans la maison du chef des Pavillons noirs, c'est à Long-tcheou qui se trouvaient concentrés les approvisionnements, munitions et réserves de l'armée chinoise du Kouang-si. La seule voie fluviale par laquelle l'armée chinoise de Long-tcheou ait pu recevoir directement ses approvisionnements est la rivière Long, appelée aussi *fleuve Tso*, c'est-à-dire *de gauche*, qui, affluant dans le Si-kiang ou fleuve occidental, met Long-tcheou en communication avec Canton et la mer. (Vid. inf. append. n°. 4).

D'après les mêmes documents, les Chinois comptent *quatre jours de Long-tcheou à Lang-son.* (Le gouverneur du Kouang-si, partant le 30 sept. de Long-tcheou, arrive le 3 octobre à Lang-son). Long-tcheou est relié à Canton depuis 1884 par un fil télégraphique qui a un bureau à Nan-ning fou ainsi que le prouve le dernier tarif télégraphique publié à Chang-haï en Chinois.

La place de Long-tcheou est entourée d'un mur d'environ 1800 mètres percé de deux portes. (I. T. T. liv. 365, f° 7 et 8).

dont la charge est héréditaire; ils en sont investis par le gouvernement chinois et représentent les anciens chefs indépendants premiers possesseurs du sol.

Les villes de ces sortes de sous-préfectures sont peu importantes; on en jugera par les dimensions de la ville préfectorale de Taï-ping fou qui n'a que 3 Kilomètres et 168 pas de tour.

2.

En plus des sous-préfectures aborigènes dont nous venons de parler, il existe en Chine sur la frontière du Kouang-si, ainsi que sur celle du Yun-nan, des peuplades semi-indépendantes qui forment des marches frontières appelées *Sse* 司 par les chinois et dont les chefs héréditaires ne sont pas de race chinoise; ils sont qualifiés de *Man*, terme qui signifie *Barbares méridionaux* et désigne en bloc une quantité de tribus portant des noms différents.

Au Kouang-si, près de la frontière annamite, nous voyons citée dans la grande Géographie chinoise la marche de Tsien-long-t'ong 遷隆山峒巡司 qui s'étend sur de nombreuses vallées reliant la Chine à l'Annam.

*Les défilés de Tsien-long sont à 240 li au sud-ouest de Nan-ning fou. La frontière d'Annam en est éloignée de 120 li au sud.*

*Le territoire où se trouvent ces vallées et défilés appartenait autrefois à l'Annam.* La Chine en fit d'abord une marche. La dynastie chinoise des Song avait fait de cette région un département préfectoral dont elle confiait l'administration à un chef natif du sol. Cette charge était transmissible à ses descendants. Vers la fin du XIVe siècle, la dynastie chinoise des Ming supprima ce département et en abandonna les défilés. Tsien-long redevint alors une marche aborigène. Son

chef ayant reconnu, au XVII[e] siècle, le premier souverain de la dynastie actuelle, la cour de Chine lui confia et continue depuis lors de confier à ses descendants l'administration de ce territoire semi-indépendant. (I. T. T. liv. 364, f° 17.) Contrairement à ce que nous expose la grande Encyclopédie administrative H. T., la grande Géographie impériale fait descendre le territoire de la préfecture de Nan-ning fou[1] jusqu'à la frontière annamite. J'ai préféré la division donnée par le premier de ces ouvrages qui fait commencer le territoire de la préfecture de Taï-ping fou là où finit celui de Lien-tcheou.

**Montagnes de la sous-préfecture de Sse-tcheou.**

Les monts Kong-mou chan 公母山, à 120 *li* au *sud* de Sse-tcheou; leur sommet est surmonté de deux pics élevés ayant des formes humaines. (I, T. T. liv. 365, f° 10.)

Les monts Mo-tien ling 摩天嶺, à 15 *li* au sud de Sse-tcheou; on les appelle aussi monts Koua-p'ang chan 掛榜山. Ils sont garnis de degrés de pierre sur un parcours de plusieurs dizaines de *li*, ces degrés sont disposés comme les écailles d'un poisson; leur grand pic central est complètement dénudé. (I. T. T. liv. 365, f° 11.)

Les rochers de Fei-sien yen 飛仙巖 à 20 *li* à l'ouest de Sse-tcheou sur la limite de la sous-préfecture chinoise de Ning-ming. (I. T. T. liv. 365, f° 11.)

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Sse-tcheou.**

*Le défilé de Nien-ti aï* 淰梯隘 à 120 *li* à l'est de

1. Nan-ning fou, lat. 22°, 43′ 12″. long. 105° 43′. La frontière annamite en est éloignée de 360 li au sud-ouest, elle se trouve à 80 li au sud de Chang-sse tcheou. (I. T. T. liv. 364, f°. 1. 3. 8.).

la sous-préfecture de Sse-tcheou. *Il est contigu à la frontière de la province du Kouang-tong et à la frontière annamite.*

Au sud de la sous-préfecture de Sse-tcheou se trouvent les défilés ou portes de:

Nien-ki aï 淰乞隘.
T'o-yen aï 馱演 | .
T'o-fou aï 馱膚 | .

Au sud-ouest de la même sous-préfecture se trouvent les défilés ou portes de:

Li-long aï 黎龍隘.
Na-houei aï 那會 | .

Au sud-est de la même sous-préfecture se trouve le défilé de:

Kouan-siang aï 權相隘.

Tous les défilés ci-dessus sont gardés. (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

### Montagnes de la sous-préfecture de Sse-ling tcheou.

Les monts Tong-ling chan, 東陵山, à 40 *li* à l'est de Sse-ling tcheou. (I. T. T. liv. 365, f° 10.)

### Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Sse-ling tcheou.

*Le défilé de Na-ho aï*[1] 那河隘 á 30 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de Sse-ling tcheou; *il débouche sur la limite de la sous-préfecture annamite de Lóc-binh* 祿平州. (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

Le défilé de Pan-tsiang aï 辨强隘 à 40 *li* au nord

1. Ce défilé est appelé *porte de Tri-ma* sur les cartes publiées par le ministère de la guerre.

de la sous-préfecture de Sse-ling tcheou. On le désigne aussi sous le nom de Pan-tsiang t'ong | | 峒. (ubi sup.) C'est par ce défilé appelé par les Annamites *Biên-cu'ông aï* que passe la seconde des routes décrites par les auteurs chinois comme conduisant du Kouang-si en Annam:

«On part de Sse-tcheou, et franchissant la montagne Mo-«tien ling, on arrive à Sse-ling tcheou; de là il y a un jour «en sortant par le défilé de Pan-tsiang aï jusqu'à la sous-«préfecture annamite de Lôc-binh chaû; à l'ouest de cette «ville il y a une route conduisant en un jour à Lang-son. «Si l'on veut passer par l'est on devra franchir la rivière «Thien-li 千里 (le Song-ki-cong?); de là il y a un jour et «demi jusqu'à la sous-préfecture de An-bàc chaû 安博州 «(province de Lang-son) et encore un jour et demi de «marche jusqu'à la vallée de Hao-quân 耗軍洞. Cette route «de montagne est très difficile. Après une nouvelle «journée de marche on atteint la ville de Phong-nhân «風眼縣 (province de Bac-ninh.) De là partent deux che-«mins; l'un conduit en un jour au huyên de Bǎo-lôc «保祿縣 (province de Bac-ninh), l'autre mène à la rive «nord de la rivière Song-caû.» [1]

### Montagnes de la sous-préfecture de Chang Che tcheou.

Les rochers de Pou-long yen 晡龍巖 à 20 *li* au nord de la sous-préfecture de Chang Che tcheou; il s'y trouve un ravin de plusieurs centaines de pieds de profondeur dans lequel les habitants des villages voisins entâssent leur provision de grains. (I. T. T. liv. 365, f° 11.)

1. G. Devéria, Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Viêt-nam, p. 79.

**Défilés ou portes frontières des sous-préfectures de Chang Che et de Hia Che tcheou.**

*Le défilé de Yeou aï* 由隘[1] à 30 *li* à l'ouest de Chang Che tcheou. Les indigènes le désignent sous le nom de *Lih-tchou-ken* 竻竹根; *il débouche sur la frontière de la sous-préfecture annamite de Vǎn-uyên chaû* 文淵州 (Dong-dang) et il est gardé par un poste militaire. (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

Le défilé de Lo-yoh aï 羅岳隘 à 30 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Hia Che tcheou. (ubi sup.)

**Montagnes de la sous-préfecture de Ning-ming tcheou.**

Les rochers ou antres de Pe-ma t'ong 白馬峒, à 25 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Ning-ming; il en sort un torrent dont le lit a plus de cent pieds de profondeur. (I. T T. liv. 365, f° 11.)

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Ning-ming tcheou.**

*Le défilé de Na-siao aï* 那肖隘 au sud de la sous-préfecture de Ning-ming tcheou; il est voisin du *défilé de Pan-li aï* 板立隘.[2]

Au sud-ouest de la même sous-préfecture sont les défilés ou portes de:

*Tong-men aï* 東門隘.
*K'eou-chan aï* 扣山丨.
*Lôh-aï* 羅丨.[3]

1. Les annamites donnent à ce défilé le nom de Porte de *Ai-ro* et peut-être aussi celui de *Tcha-men aï* 閘門隘.

2. Ce défilé semble être aussi désigné par les Tongkinois sous les noms de *Yuan-li* ou *Ouan-li* ou *Man-li aï* 阮利 (*Deoc còc gioc*).

3. *Ai-loa*.

*Pan-kuo aï* 板却隘.[1]
*Pan-houei aï* 板會丨.
*Pan-long aï* 板龍丨.
*Pan-piao aï* 板溧丨.

*Tous ces défilés débouchent sur la frontière annamite* et sont occupés par des garnisons. (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

Kouei-tou ing 馗纛營, à 25 *li* au sud de la sous-préfecture de Ning-ming tcheou; un camp fortifié fut établi en 1614 dans cette localité aujourd'hui administrée par un fonctionnaire aborigène. (ubi sup.)

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Pin-siang tcheou.**

La porte *Tchen-nan kouan* 鎮南關 (Nam-quan); elle est à 45 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Pin-siang tcheou; on l'appelle aussi *Ta-nan kouan* 大南丨. C'est la porte principale de la frontière[2]. A gauche et à droite se dressent des massifs calcaires dont le sommet pénètre dans les nuages. C'est entre ces massifs qu'est établie la porte. De chaque côté de cette porte est un mur qui a 1190 pieds de développement (environ 377 mètres).

1. Probablement le même que les annamites appellent *Pan-tcheou* ou *Pan-tchio aï* 板宙.

2. Cette porte est celle que décrit Mr Aumoitte dans son excursion à Lang-son et à That-khe; il la place à 6 kilomètres de Dong-Dang (Vân-uyên chaû). C'est par cette porte, que nous appelons aussi *Porte de Chine* et *Cua-aï*, que passe la première des trois routes qui sont décrites par les auteurs chinois comme conduisant de Chine au Tong-king: «On part de Pin-siang tcheou; «on en sort par la porte du sud; après un jour de voyage on arrive à la «station annamite de Pha-lûy dich 坡壘驛 dans la sous-préfecture de «Vân-uyên chaû (Dong-dang), ou bien, passant au nord de la sous-préfecture de «Tho'at-làng chaû 脫朗州, on arrive en un jour à Lang-son. (G. Devéria, Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Viêtnam, p. 78.) vid. inf. appendice n°. 3.

A 30 *li* se trouve la station annamite de Pha-lûy dich 坡壘驛 par laquelle est expédié le tribut destiné à la cour de Chine. (I. T. T. liv. 365, f° 17.)

*Le défilé de Pa-k'eou aï* 岜[1]口隘 situé à 8 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de Pin-siang tcheou. Garnison.

Le défilé de Kiuen-tsouen aï 絹村 | (Ban-cuyên ou Kouen-tsuen ?) à 20 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de Pin-siang tcheou. Garnison.

Le défilé de Ping-kong aï 平公 | à 25 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Pin-siang tcheou. Garnison. (ubi sup. f° 18.)

### Montagnes de la sous-préfecture de Long-tcheou.

La gorge de Tze-hia-tong 紫霞洞 à 30 *li* au sud de la sous-préfecture de Long-tcheou; au bas de cette gorge coule le fleuve Ta-kiang. (I. T. T. liv. 365, f° 11.)

*Les monts Sieou-ling* 秀嶺, à 90 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Long-tcheou; *ils sont limitrophes de la préfecture Annamite de Cao-bang* 高平府 *et de la sous-préfecture annamite de Tsi-yuan tcheou*[2] 七源州. ubi sup.

Les antres de Lo-houei-t'ong 羅廻[3]峒, à l'ouest de Long-tcheou. Sous le règne de Kia-king des Ming, l'aile

1. Ce caractère ici prononcé *Pa* doit se prononcer *Tsieh* d'après le dictionnaire P'ei-ouen-yun-fou.

2. Tsi-yuan se prononce en annamite *That-nguôn* et signifie *les sept sources*; cela pourrait être un ancien nom de la sous-préfecture de That-khe 七溪, nom qui signifie *les sept ruisseaux*; That-khe est une sous-préfecture de la province de Lang-son.

3. Ce caractère *Tong* que l'on a déjà vu pages 6, 12 et 15 signifie *caverne, antre* mais désigne aussi une sorte de division territoriale avant et pendant la dynastie des Ming. Dans la province annamite de Nghe-an ce terme subsiste pour désigner les subdivisions des *huyên* et des *chaû* et semble indiquer des cantons.

gauche de l'armée allant en Annam passa par là. (I. T. T. liv. 365, f° 11.)

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Long-tcheou.**

*La porte Ping-nan kouan* 平南關 à 90 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Long-tcheou; elle *donne accès en Annam*. (ubi sup. f° 18.)

C'est par la porte Ping-nan kouan que passe la troisième des routes que les auteurs chinois décrivent comme conduisant du Kouang-si en Annam:

«Pour se rendre de la sous-préfecture chinoise de Long-«tcheou en Annam, il y a un jour jusqu'à la porte Ping-«nan-kouan et un jour jusqu'à la sous-préfecture annamite de «That-nguôn chaû (vid. sup. p. 18, note 2). De là deux jours «jusqu'au hameau de Binh-gia 平茄社 dans la sous-«préfecture de Văn-lan 文蘭州 (province de Lang-son). «Partant de Văn-lan on peut suivre deux chemins différents: «Par le premier on traverse la passe Quî-môn quan 鬼門關 «(porte des démons) et la sous-préfecture de An-dong huyên 安勇縣.»[1]

«Par le deuxième chemin, partant de Văn-lan, on marche «un jour et demi à l'ouest de la porte *Ping-eurl kouan*[2]; «c'est une route de montagne. On marche ensuite pendant «deux jours pour arriver à Tú-nông huyên 司農縣 et, en »un jour et demi, on atteint la rive nord du Song-câu[3].»

1. La place de An-dong huyên a été omise sur la carte de l'Etat-major. An-dong doit être un peu au nord-ouest de Bac-ninh, sur la rive gauche du Song-cau. C'est là où s'étaient concentrées les forces chinoises avant d'occuper Bac-ninh; quant à la porte des démons, vid. inf. appendice n. 3.

2. C'est par erreur que les ouvrages chinois appellent cette porte *Pingnan* 平南 au lieu de 平爾 ou 平而 prononcé *Binh-nhi* en annamite et Ping-eurl en chinois.

3. G. Devéria, Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Viêt-nam.

Le défilé de Na-houei aï 那懷隘 à 65 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Long-tcheou.

Attenant au précédent défilé se trouve celui de Pi-tsouen aï 閉村隘.

*Le défilé de I-tsouen aï* 曳村 |<br>
*Le défilé de Kan-tsouen aï* 敢村 |<br>
*Le défilé de Keng-y aï* 更宜 |<br>
} Situés à l'ouest de la sous-préfecture de Long-tcheou.

*Ces trois portes ou défilés commandent les routes conduisant à la frontière annamite;* ils sont gardés par des troupes et des milices aborigènes.

*La porte Chouei-keou kouan* 水口關 à 95 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Long-tcheou; elle *donne accès en Annam.* (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

Chouei-k'eou kouan signifie *porte* ou *douane fluviale.* Sur la carte indigène de la province de Cao-bang dont je joins la réduction à l'appendice n°. 2, on trouve, au point où entre dans la frontière chinoise le fleuve qui vient de Cao-bang, une douane du même nom, prononcé en annamite *Thuy-cuan-cua* 水關口. Il y a donc lieu de supposer que la douane *Chouei-keou kouan* de la grande Géographie impériale se trouve située sur les bords de la rivière Ki-y-ki au point où elle franchit la frontière, en venant de Cao-bang où elle s'appelle Mang-giang 漭江. (Son cours inférieur est appelé Song Dà-hòa sur les cartes annamites.)

La *porte Ho-che kouan* 合石關, située à 100 *li* au nord-ouest de Long-tcheou; elle *donne accès en Annam.* (ubi sup.)

Le *défilé de Ou-teh aï* 武德隘 au nord-ouest de la sous-préfecture de Long-tcheou.

Attenants à ce défilé sont ceux de:

*Ho-tsouen aï* 苛村隘.

*Long-kieou aï* 隴久 | .

Ils ont tous garnison et *débouchent sur la frontière annamite.* (ubi sup.).

| | |
|---|---|
| *Le défilé de Fong-tsouen aï* 俸村 \| . | Au nord de la sous-préfecture de Long-tcheou. Garnison. |
| *Le défilé de Teou-ngao aï* 斗奧 \| . | |
| *Le défilé de Ngan-pou aï* 唵咘 \| . | |

*Ces trois défilés ou portes commandent toutes les routes conduisant à la frontière d'Annam.* Ils sont gardés par des troupes régulières et des milices aborigènes. (ubi sup.)

Au nord de la même sous-préfecture sont les défilés ou portes de:

*Kong-tsouen aï* 拱村 | .

*Na-miao aï* 那苗 | .

*Pa-mé aï* 把乜 | .

*Nouan-saï aï* 暖賽 | .

Ils ont tous des garnisons et *débouchent sur la frontière d'Annam.* (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

**Montagnes de la sous-préfecture de Chang hia Tong tcheou.**

*Les monts Kong-tien ling* 拱天嶺, à 10 *li* au sud de la sous-préfecture de Chang hia Tong tcheou. D'après la grande Géographie de la dynastie des Ming, *ces montagnes forment une longue chaîne qui s'étend sur plus de dix lieues et qui, au sud-est, est contiguë à la frontière de l'Annam. Cette chaîne fait face au nord.* (I. T. T. liv. 365, f° 11.)

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Chang hia Tong tcheou.**

1°. *Le défilé de Yu-hoa aï* 萸化隘 à 20 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de Chang hia Tong tcheou; *ce défilé débouche sur la frontière annamite*; on y tient garnison. (I. T. T. liv. 365, f° 18.)

2°. *Le défilé de Pou-kiü aï* 哺局 | à 30 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de Chang hia Tong tcheou. *Ce défilé débouche sur la frontière annamite*; on y tient garnison. (ubi sup.)

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Ngan-ping tcheou.**

Le défilé de To-lie aï 多烈隘, sur le territoire de la sous-préfecture de Ngan-ping tcheou, au sud-ouest. (ubi sup.)

**Cours d'eau de la préfecture de Taï-ping fou.**

I°. La rivière Long ou Long-kiang 龍江 appelée aussi Long-chouei | 水, Li-kiang, Ta-kiang et enfin Tso-kiang 左江 (rivière de gauche); elle est le produit de deux cours d'eau qui prennent leur source en Annam. Le premier est la rivière *Ki-y-ki* 豈宜溪 qui, après avoir franchi la frontière annamite, arrose le territoire occidental de la sous-préfecture de Long-tcheou où elle reçoit un affluent venant du nord, puis elle descend vers le sud-est de la sous-préfecture.

Le second cours d'eau est appelé *Ping-ting-ki* 平定溪. Il vient également d'Annam et coule vers l'est après avoir pénétré dans la sous-préfecture. Cette rivière y reçoit un affluent venant du sud et coule vers le nord-est. Par

leur jonction ces deux cours d'eau forment la rivière Long (Long-kiang ou Long-chouei) qui coule au nord de la sous-préfecture de Ning-ming tcheou et reçoit à l'est un premier affluent qui est le fleuve Ming-kiang venant du sud. Remontant ensuite vers le nord-est, la rivière Long (devenue le Li-kiang,) reçoit, à l'ouest de la ville de Taï-ping, un second affluent qui vient du nord-ouest et qui s'appelle *Kouei-chouen ho* ou rivière de Kouei-chouen; continuant ensuite à couler vers l'est, la rivière Long prend le nom de Ta-kiang (Grand fleuve); elle contourne la ville préfectorale de Taï-ping fou. La rivière Long pénètre ensuite dans la préfecture de Nan-ning fou où elle prend le nom de Tso-kiang; elle y reçoit un grand affluent appelé Yeou-kiang 右江 ou *de droite* et elle se jette dans le fleuve occidental ou Si-kiang 西江 qui coule jusqu'à Canton. (H. T. liv. 125, f° 11.)

La rivière Long (ou Long-chouei) arrose la partie méridionale de la sous-préfecture de Ngan-ping tcheou; elle reçoit un affluent qui vient de la préfecture annamite de Cao-bang et un autre affluent qui vient de la sous-préfecture chinoise de Hia-lei tcheou.

Le cours de la rivière Long-chouei est rempli de pierres et de rapides dangereux; ses eaux sont basses; elle n'est pas navigable. (I. T. T. liv. 365, f° 13.a)

Le point d'arrêt des jonques se trouve à 40 *li* à l'est de la sous-préfecture de Long-tcheou; on l'appelle T'o-ho-tou 馱河渡, c'est-à-dire bac de T'o-ho.

**Remarques.**

1.

Les textes dont on vient de lire la traduction sont en

tout point conformes à ce que nous montre la carte des Jésuites; toutefois cette carte donne le nom de *Li-ki chouei* 黎溪水 au cours d'eau que nous venons de décrire sous le nom de Ping-ting ki (Song-ki-cung inférieur) et qui, sortant d'Annam, vient se joindre à la rivière Ki-y ki pour former la rivière Long. D'après ce qui précède, la rivière Long relie donc la préfecture annamite de Cao-bang à la ville de Canton en changeant six fois de nom sur son parcours. Ce cours d'eau ne serait pas partout navigable. Sur la carte de la province de Cao-bang que nous donnons en appendice, on voit ce cours d'eau sortir de la partie nord-ouest du Kouang-si près du défilé de Ping-mong aï, précisément là où est marqué sur la carte des Jésuites un cours d'eau chinois appelé Te-noun, et devenir navigable sous le nom de Mang-giang au dessus de la ville de Cao-bang, former une boucle autour de cette place et pénétrer en Chine en passant par une porte frontière ou douane appelée Chouei-k'eou kouan, entre la préfecture de Long-tcheou, au sud, et la sous-préfecture de Chang hia Tong tcheou, au nord, c'est-à-dire au point même où la carte des Jésuites et les autres cartes chinoises nous font voir la rivière Ki-y ki franchissant la frontière annamite pour pénétrer en Chine et y devenir la rivière Long qui ne serait pas navigable dans la partie de son cours comprise entre ses deux affluents méridionaux, c'est-à-dire entre la rivière Ping-tingki et la rivière Ming-kiang. Son innavigabilité s'étend-elle plus bas vers l'ouest lorsque ce cours d'eau prend le nom de Tso-kiang ou rivière de gauche? Nous ne pouvons l'affirmer; la grande Géographie impériale chinoise dit simplement que *le cours de la rivière de gauche ou Tso-kiang est extrêmement dangereux dans*

*la préfecture de Nan-ning fou.* (I. T. T. liv. 364, f° 10.)

D'autre part nous donnons en appendice l'abrégé de la relation d'un voyage qu'un Chinois fit en 1837 d'Annam à Canton. On y verra qu'après avoir décrit sa route de Bac-ninh à Lang-son, le voyageur chinois pénètre en Chine par la grande porte sud qui est celle qu'à visitée Mr. Aumoitte au mois d'Août 1875. De là, il traverse les territoires des sous-préfecture de Hia Che et de Chang Che et arrive à Taï-ping fou. Au lieu de s'y embarquer, le voyageur Chinois continue sa route par terre jusqu'à Nan-ning fou d'où il descend en bateau jusqu'à Canton. De cette porte frontière, dite Porte de Chine, à Canton le voyageur Chinois met 24 jours soit 4 jours jusqu'à Taï-ping fou; de Taï-ping fou à Nan-ning fou 5 jours; de Nan-ning fou en bateau jusqu'à Canton 15 jours. Il est probable que si la rivière Long (*alias* la rivière de gauche) était plus navigable dans son cours supérieur, le voyageur Chinois se serait embarqué soit à Long-tcheou, soit à Taï-ping fou, au lieu de se rendre par terre à Nan-ning fou.

2.

D'après un passage de la grande Géographie impériale, c'est dans la préfecture annamite de Quang-nguôn 廣源 (province de Cao-bang) que la rivière Long prendrait sa source. (I. T. T. liv 365). La carte de Cao-bang nous montre en effet un affluent de la rivière Long venant de Quang-nguôn; un autre vient de Chine qui est la rivière Te-noun et d'autres encore qui viennent de la province annamite de Thai-nguyên et de celle de Tuyên-quang.

3.

Un des affluents annamites de la rivière Long (alias *de*

*gauche*) doit s'appeler Poh-nien 剝淰溪 ou 博淰溪; nous lisons en effet dans les annales chinoises qu'en 1788 le roi d'Annam, fuyant une sédition, s'était réfugié à Cao-bang et qu'accompagné de 200 membres de sa famille, il descendit en barque la rivière Poh-nien jusqu'à la sous-préfecture chinoise de Long-tcheou dans le Kouang-si.

2°. La rivière Ming-kiang 明江; c'est un affluent méridional de la rivière Long ou fleuve de gauche; elle a deux sources, l'une septentrionale, l'autre méridionale. Toutes deux s'appellent Lu-chouei 綠水 (eaux vertes.) Sa source septentrionale se trouve sur le territoire du Kouang-si.[1]

C'est dans les monts Che-ouan chan que la rivière Ming-kiang prend sa source; elle va se jeter dans la rivière Long dans la sous-préfecture de Long-tcheou. Son cours est rempli de pierres, *les grandes jonques y circulent* difficilement.

3°. La rivière Siao-chouei 小 | qui coule au sud de la sous-préfecture chinoise de Chang che tcheou. *Cette rivière vient de la sous-préfecture annamite de Van-uyên chaû* (Dong-dang); elle reçoit au sud de Ning-ming tcheou un affluent venant de la sous-préfecture chinoise de Pin-siang tcheou. Elle coule à l'est de la ville de Hia Che tcheou, elle arrose la partie méridionale de la sous-préfecture de Ning-ming et se jette ensuite dans la rivière Ming-kiang. Le Siao-chouei est un faible cours d'eau rempli de pierres et d'obstacles, il n'est pas navigable. (I. T. T. liv. 365, f° 12b.)

4°. La rivière Nien-sioh chouei 淰削 | est à 22 *li* à l'est de la sous-préfecture de Sse-ling tcheou; *sa source sort du défilé de Na-ho aï.* (ubi sup.)

1. Vid. sup. p. 5.

5°. La rivière Kuo-ying chouei 角硬| qui est au sud de Sse-ling tcheou; elle sort de la montagne Kuo-ying, coule vers le nord sur un parcours de 20 *li* et se réunit à la rivière Nien-sioh chouei. (I. T. T. liv. 365, f° 13.a)

6°. La rivière Pan-piao-ki 板栗溪 qui vient de la partie sud-ouest de la sous-préfecture de Ning-ming tcheou. Elle y rencontre un cours d'eau qui vient de l'ouest, coule vers le nord-est, passe à l'est de Ning-ming tcheou et va au nord se jeter dans la rivière Ming-kiang.

**Remarques.**

1.

Le Ming-kiang coule de l'est au nord-ouest et afflue dans la rivière Long ou fleuve de gauche. C'est donc bien gratuitement que la plupart de nos géographes, perdant de vue la carte des Jésuites, ont cru pouvoir faire du Ming-kiang un fleuve coulant vers le sud et déversant dans le golfe du Tong-king ses propres eaux ou celles de la rivière Long. (vid. sup. p. 6 et 7.)

2.

Entre la rivière Pan-piao-ki et la rivière Lu-chouei les Jésuites marquent sur leur carte un troisième affluent méridional auquel ils ne donnent pas de nom et qui sort de la frontière annamite. Aucun des textes Chinois que j'ai sous les yeux n'y fait allusion et on n'en voit aucune trace ni sur les cartes de la grande Géographie, ni sur celles de l'Encyclopédie.

3.

D'après les deux ouvrages précités, Nien-sioh chouei serait le nom du cours supérieur de la rivière Pan-piao-ki.

**Cartes.**

CARTE nº. 5.

Carte de la préfecture de Taï-ping fou, publiée dans la grande Géographie impériale chinoise I. (T.T. liv. 365, fº 1 et 2.)

CARTE nº. 6.

Carte de la préfecture de Taï-ping fou, publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise (H. T. liv. 125, fº 10 et 11.)

CARTE nº. 7.

La préfecture de Taï-ping fou d'après la carte du Kouang-si dressée par les Jésuites (moins les montagnes marquées à la chinoise). Agrandissement et transformation au Méridien de Paris.

CARTE nº. 8.

Partie sud-ouest de la carte de la préfecture de Nan-ning fou publiée dans la grande Géographie impériale chinoise (I. T. T. liv. 364, fº 1 et 2.)

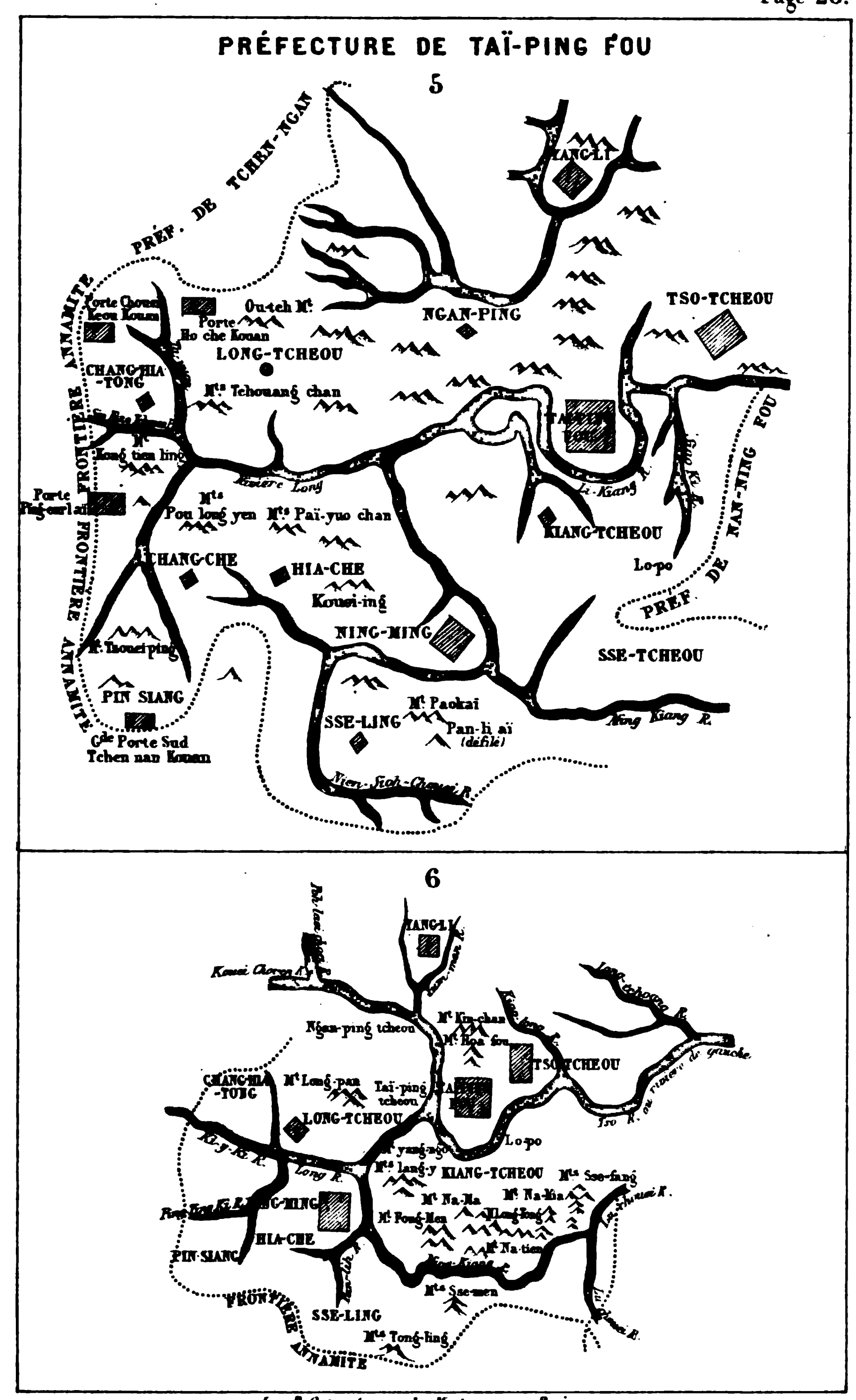
CARTE nº. 9.

Partie sud-ouest de la carte de la préfecture de Nan-ning fou, publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise (H. T. liv. 125, fº 7 et 8.)

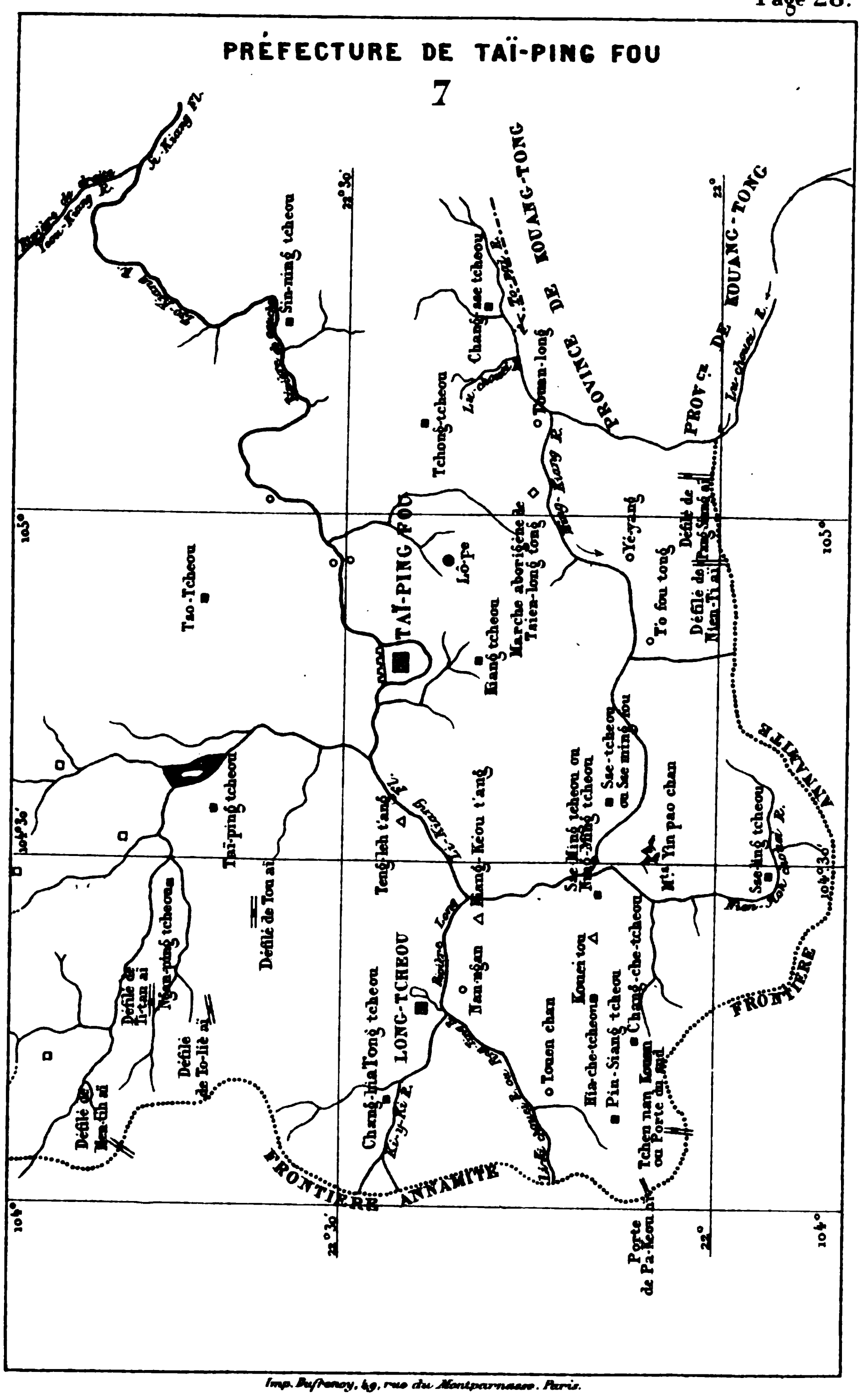
CARTE nº. 10.

Fragment de la carte des Jésuites représentant le même territoire que les deux cartes précédentes.

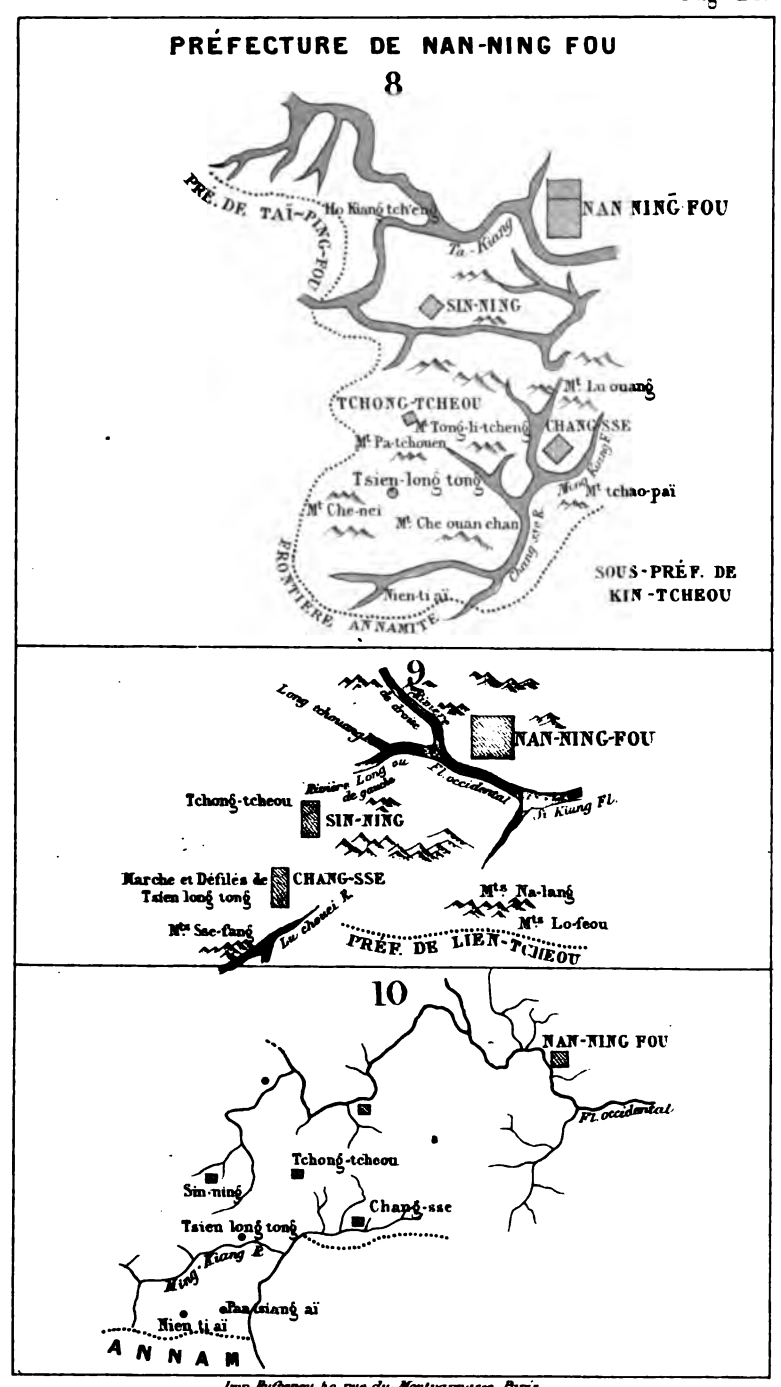




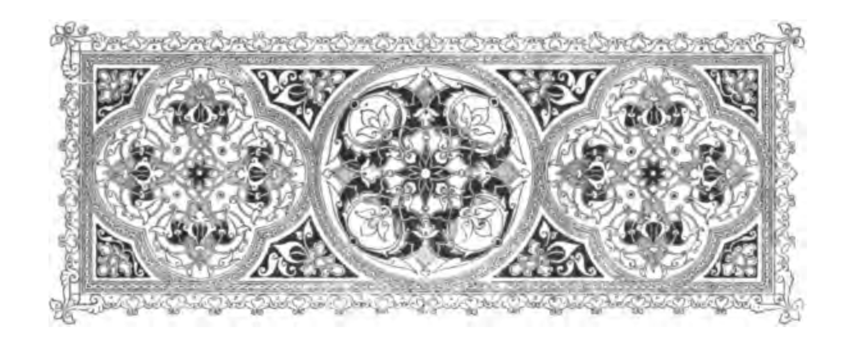

Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.



# CHAPITRE III.

## PROVINCE DU KOUANG-SI. PRÉFECTURE DE TCHEN-NGAN FOU.

**Recensement. Description des montagnes, défilés ou portes frontières des sous-préfectures chinoises de Hia-lei tcheou, Kouei-chouen tcheou, Siao Tchen-ngan ting. Itinéraire de Tuyên-quang à Siao Tchen-ngan. Cours d'eau. Cartes.**

---

### Préfecture de Tchen-ngan fou 鎮安府.

Ville de Tchen-ngan: lat. 23° 20′ 25″, long. 103° 59′ 10″ (observations des Jésuites au XVIIIe siècle).

Recensement fait au XVIIIe siècle pour tout le territoire de la préfecture: 105,627 inscrits.

Parmi les sous-préfectures qui divisent le territoire de Tchen-ngan fou il en est trois qui sont limitrophes de la frontière annamite, ce sont les sous-préfectures de *Hia-lei tcheou*, de *Kouei-chouen tcheou* et de *Siao Tchen-ngan ting*.

Tchen-ngan est à 350 *li* à l'est de la limite de la préfecture annamite de Quang-nguôn (province de Cao-bang). Tchen-ngan est aussi appelé *Tien-pao* 天保 qui est le nom d'une subdivision administrative ou *hien* dont le siège se trouve dans la ville même de Tchen-ngan.

**Sous-préfectures frontières dépendant de Tchen-ngan fou.**

1°. Hia-lei tcheou 下雷州 (sous-préfecture aborigène). *La frontière annamite en est éloignée de* 40 *li* à l'ouest et de 40 *li* au sud-ouest (I. T. T. liv. 366, f° 2).

2°. Kouei-chouen tcheou 歸順州. *La frontière annamite est à* 65 *li au sud et à* 85 *li au sud-ouest de cette sous-préfecture.* (ubi sup. f° 1).

3°. Siao Tchen-ngan 小鎮安廳. La grande Géographie impériale fait de la sous-préfecture de Siao Tchen-ngan une enclave ayant pour limite au sud le territoire de la sous-préfecture de Kouei-chouen tcheou. (ubi sup. f° 7).

Siao Tchen-ngan est entouré d'un mur de terre qui date de la dynastie des Ming.

**Défilés ou portes-frontières de la sous-préfecture de Hia-lei tcheou.**

*Le défilé de Tchouan-yen aï* 穿巖隘 à 40 *li* au sud-ouest de Hia-lei; *il débouche sur la frontière de la sous-préfecture annamite de Thuống-lang* 上琅 (province de Cao-bang). (ubi sup. f° 9).

**Montagnes entre Tchen-ngan et la frontière.**

Le monts Louen-chan 倫山 à 90 *li* au sud de Tchen-ngan. (I. T. T. liv. 366, f° 4).

**Défilés ou portes frontières près de Tchen-ngan.**

Le défilé de Louen-aï 倫隘 à 80 *li* au sud de Tchen-ngan. (ubi sup. f° 9).

*La station militaire de Hou-joun tch'aï* 湖潤寨 à 180 *li* un peu à l'est de Tchen-ngan, à 2 *li* à l'est des limites

de la sous-préfecture de Kouei-chouen, *à 25 li au nord de la frontière annamite.* (I. T. T. liv. 366, f° 3).

**Montagnes de la sous-préfecture de Kouei-chouen tcheou.**

Les monts P'aï-mo chan 排磨山 à 30 *li* au sud de Kouei-chouen (ubi sup.)

Les monts Tsieh-yuan chan 岜[1]遠｜ à 80 *li* au sud-ouest de Kouei-chouen. (ubi sup. f° 5).

*Les monts Ling-ouei chan* 嶺衞｜ à 150 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de Kouei-chouen. Ils sont très hauts; *leur chaîne fait des zigzag et ferme la Chine en la séparant de l'Annam.* (ubi sup. f° 4).

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Kouei-chouen tcheou.**

Le défilé de Ngo-tsao aï 峨漕隘 à 80 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de Kouei-chouen. Il est limitrophe du territoire qu'occupe la station militaire de Hou-joun dont il est parlé plus haut. Ce défilé a une garnison. (ubi sup.)

*Le défilé de P'in-t'ong aï* 頻峒｜, à 60 *li* au sud-ouest de Kouei-chouen. (I. T. T. liv. 366, f° 9).

*Le défilé de Touen aï* 屯｜, à 60 *li* au sud de Kouei-chouen. (I. T. T. ubi sup.).

Le défilé de Keng-ping aï 崀[2]駢｜ à 80 *li* au sud

1. Vid. sup. p. 18, note 1.
2. Dans certains ouvrages ce défilé est désigné sous le nom de Tsaï-ping aï 災平｜.



de Kouei-chouen. Ce défilé a une garnison. (I. T. T. liv. 366, f° 9).

*Le défilé de Yong-lao aï* 榮勞隘 à 70 *li* à l'ouest de Kouei-chouen. (ubi sup.)

*Le défilé de Chang-keou aï* 上勾 | à 70 *li* au sud-ouest de Kouei-chouen. (ubi sup.)

*Les défilés ou portes* de *Pin-t'ong*, *Touen*, *Yong-lao* et *Chang-keou débouchent sur la frontière de la préfecture annamite de Cao-bang.* Ils sont gardés par des troupes. (ubi sup).

**Défilés ou portes frontières de la sous-préfecture de Siao Tchen-ngan.**

*Le défilé de Ping-mong aï*[1] 平孟 | au sud-ouest de Siao Tcheng-ngan. A proximité de ce défilé se trouvent ceux de:

*Poh-nien aï*[2] 剝淰 |.

*Poh-k'an aï* 剝墈 | à l'ouest de la ville de Siao Tchen-ngan.

*Ces trois portes ou défilés mettent en communication la Chine avec l'Annam.* Des détachements militaires les surveillent. (I. T. T. liv. 366, f° 9).

1. Ce défilé de Ping-mong aï, appelé *B'ănh-manh* aï par les Annamites, est marqué sur la carte indigène de Cao-bang que nous donnons à l'appendice n°. 2.

2. Il pourrait se faire que le défilé de Poh-nien ait donné son nom à un des cours d'eau qui se dirigent de Cao-bang en Chine. Les annales chinoises nous disent qu'en 1788 le roi d'Annam, fuyant une sédition, s'était réfugié à Cao-bang et qu'accompagné de 200 membres de sa famille, il descendit en barque *la rivière Poh-nien* jusqu'à la sous-préfecture de Long-tcheou dans le Kouang-si. (Vid. sup. p. 26.)

**Remarque.**

D'après les routiers qui figurent en marge d'une carte annamite qui nous a été envoyée de Chine, on se rend par le chemin suivant de Tuyên-quang au village annamite de *Nhung-y xa* 茂裔杜 situé sur la frontière tongkinoise qui limite au sud le territoire de la sous-préfecture chinoise de Siao Tchen-ngan:

De Tuyên-quang à Hu'o'ng-mang dôn 香芒屯 une journée.

De Hu'o'ng-mang dôn à Lôî-bao 濡抱 trois journées.

De Lôî-bao à An-long 安隆庯 une demi-heure.

De An-long à la sous-préfecture de Vi-xuyên 渭川 une demi-journée.

De Vi-xuyên à An-bien 安邊庯 (sur la rive gauche du Lu-giang (rivière Claire) 瀘江, vis-à-vis de Ho-yang 河楊 situé sur l'autre rive) quatre journées.

De An-bien à Nhung-y xa, quatre jours en passant par une localité appelée Tú-tao do 司造渡; (*do* semble indiquer un gué ou un bac).

**Cours d'eau de la préfecture de Tchen-ngan fou.**

La rivière Kouei-chouen 歸順河; elle prend sa source dans les montagnes au nord de Kouei-chouen, coule dans la direction du sud-ouest, arrose la partie sud-ouest de cette sous-préfecture et va vers l'est. (H. T. liv. 125, f° 4).

La rivière Poh-laei-chouei 駁來水; elle coule à l'est de la rivière Kouei-chouen, prend sa source dans les

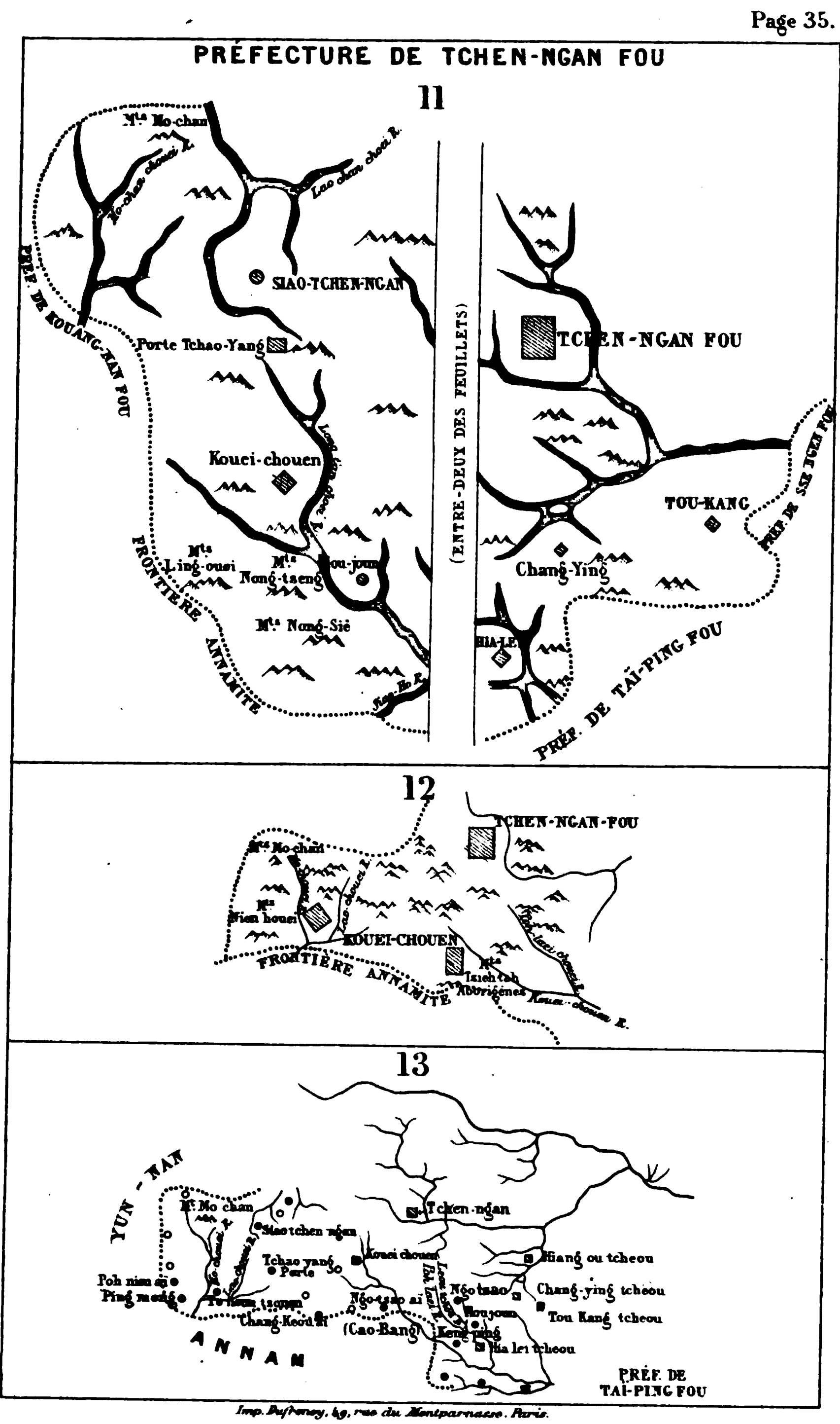
montagnes au nord-ouest de la sous-préfecture de Kouei-chouen tcheou; se dirige vers le sud-ouest et pénètre à l'est sur le territoire de la préfecture de Taï-ping fou. (H. T. liv. 125, f° 4).

*La rivière Long-t'an chouei* 龍潭水; elle coule à un *li* au nord-ouest de Kouei-chouen. Sa source sort du pied des montagnes, passe au sud de Kouei-chouen et *franchit la frontière de la préfecture Annamite de Cao-bang*. Ce cours d'eau n'est pas navigable. (I. T. T. liv. 366, f° 6). Long-t'an chouei serait un autre nom de la rivière de Kouei-chouen que les Jésuites nous font voir sur leur carte sortant du défilé de Ngo-tsao aï, traversant en écharpe du nord à l'est la partie septentrionale de la province de Cao-bang avant de rentrer en Chine par la trouée de Keng-ping aï (*alias* Tsaï-ping aï)[1]. La carte annamite de Cao-bang (appendice n°. 2) nous fait également voir un cours d'eau sortant de la préfecture chinoise de Kouei-chouen, il coupe en diagonale l'angle nord-ouest de la province de Cao-bang et rentre en Chine entre la sous-préfecture chinoise de Hia-lei et celle de Ngan-ping tcheou.

La rivière Poh-laei chouei serait un affluent de la rivière Kouei-chouen. C'est du moins ainsi que le marquent la carte des Jésuites et celle de la grande Encyclopédie chinoise. (vid. inf. cartes n°. 12 et 13).

*La rivière Te-noun* 得嫩河; son cours supérieur s'appelle Mo-chouei 末水, il sort de la montagne Mo-chan 末山 située au nord-ouest de Siao Tchen-ngan. Cette rivière va vers le sud arroser la partie occidentale de cette sous-préfecture et se dirige ensuite vers le sud. (H. T. liv. 125, f° 4.).

1. Vid. sup. page 31.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.

La rivière Lao-chouei 勞 | ; elle prend sa source dans les montagnes au nord-ouest de Siao Tchen-ngan et coule vers le sud. En passant au sud-ouest de cette ville elle reçoit un affluent venant de l'est, reprend la direction ouest et *franchit au sud la frontière annamite.* (H. T. liv. 125, f° 4).

La rivière Lao-chouei se réunit à la rivière Mo-chouei; le cours d'eau qu'elles forment ainsi *franchit la frontière annamite* et s'appelle *Te-noun.* (I. T. T. liv. 366, f° 7). Sur la carte des Jésuites, Te-noun est le nom d'un village.

**Cartes.**

CARTE n°. 11.

Carte de la préfecture de Tchen-ngan fou publiée dans la grande Géographie impériale chinoise. (I. T. T. liv. 366, f° 1 et 2).

CARTE n°. 12.

Carte de la préfecture de Tchen-ngan fou, publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise. (H. T. liv. 125, p. 13 et 14).

CARTE n°. 13.

Fragment de la carte des Jésuites (Kouang-si) représentant le territoire de la préfecture de Tchen-ngan fou.





## CHAPITRE IV.

### PROVINCE DU YUN-NAN. PRÉFECTURE DE KOUANG-NAN FOU.

Sous-préfecture chinoise de Pao-ning hien. Recensement. Peuplades diverses. Cours d'eau. Cartes.

---

Du côté de la province du Yun-nan le Tong-king a pour limites:

1°. Le territoire de la préfecture chinoise Kouang-nan fou.

2°. Le territoire de la préfecture chinoise de Khaï-hoa fou.

3°. Le territoire de la préfecture chinoise de Lin-ngan fou.

4°. Le territoire de la préfecture chinoise de P'ou-eurl fou.

**Préfecture de Kouang-nan fou 廣南府.**

Ville de Kouang-nan, lat. 24° 09′ 36, long. 102° 45′ 55″, (observations des missionnaires).

Ce département préfectoral est entièrement habité par des peuplades *Man* 蠻 c'est-à-dire non chinoises. En 1764, à l'époque de la publication de la seconde et dernière édition de la grande Géographie impériale chinoise, la Cour de Péking n'avait pas encore réussi à faire procéder à leur recensement. (I. T. T. liv. 373, f° 2).

La ville de Kouang-nan a environ 2 kilomètres de tour. Au XIVe siècle elle n'était entourée que d'une simple palissade et ce n'est qu'en 1732 que cette palissade a été remplacée par un mur de briques percé de deux portes. (ubi sup.).

La distance de *Kouang-nan à la frontière annamite* au sud *est de* 290 *li* (ubi sup. f° 1).

Peuplades diverses habitant le territoire de la préfecture de Kouang-nan: Les Miao Lo lo 妙玀 |. Les P'o-y 僰夷 ou Pa-y. Les Cha jen 沙人. Les Nong ou Nong-jen 儂人. Les T'ou-léao ou T'ou-lao *man* 土獠 ou 土狫. Les P'o-la *man* 樸喇.

**Remarques.**

1.

Le territoire compris entre la ville de Kouang-nan et la frontière annamite relève directement de la préfecture; celle-ci ne possède ainsi aucune division sous-préfectorale sur la frontière annamite si ce n'est Pao-ning hien 寶寧, subdivision plutôt administrative que territoriale dont le siège se trouve dans la ville même de Kouang-nan.

2.

La grande Géographie impériale ne décrit aucune des montagnes que la carte du même ouvrage et celle des Jésuites nous montrent entre Kouang-nan et la frontière chinoise.

La grande Géographie impériale ne fait allusion à aucun défilé débouchant de la préfecture de Kouang-nan sur la frontière annamite.

**Cours d'eau de la préfecture de Kouang-nan fou.**

*La rivière Tcho-lai* 者賴河 qui des montagnes au sud-ouest de la sous-préfecture aborigène de Fou-tcheou 富州土司, coule vers le sud et *franchit la frontière annamite.* (H. T. liv. 126, f° 21).

*La rivière Pou-mei* 普梅河 qui a deux sources dont les eaux se réunissent pour couler vers le sud et *franchit la frontière annamite.* (ubi sup. f° 22).

**Cartes.**

CARTE n°. 14.

Carte partielle de la préfecture de Kouang-nan fou, publiée dans la grande Géographie impériale chinoise (I. T. T. liv. 373, fos 1 et 2.)

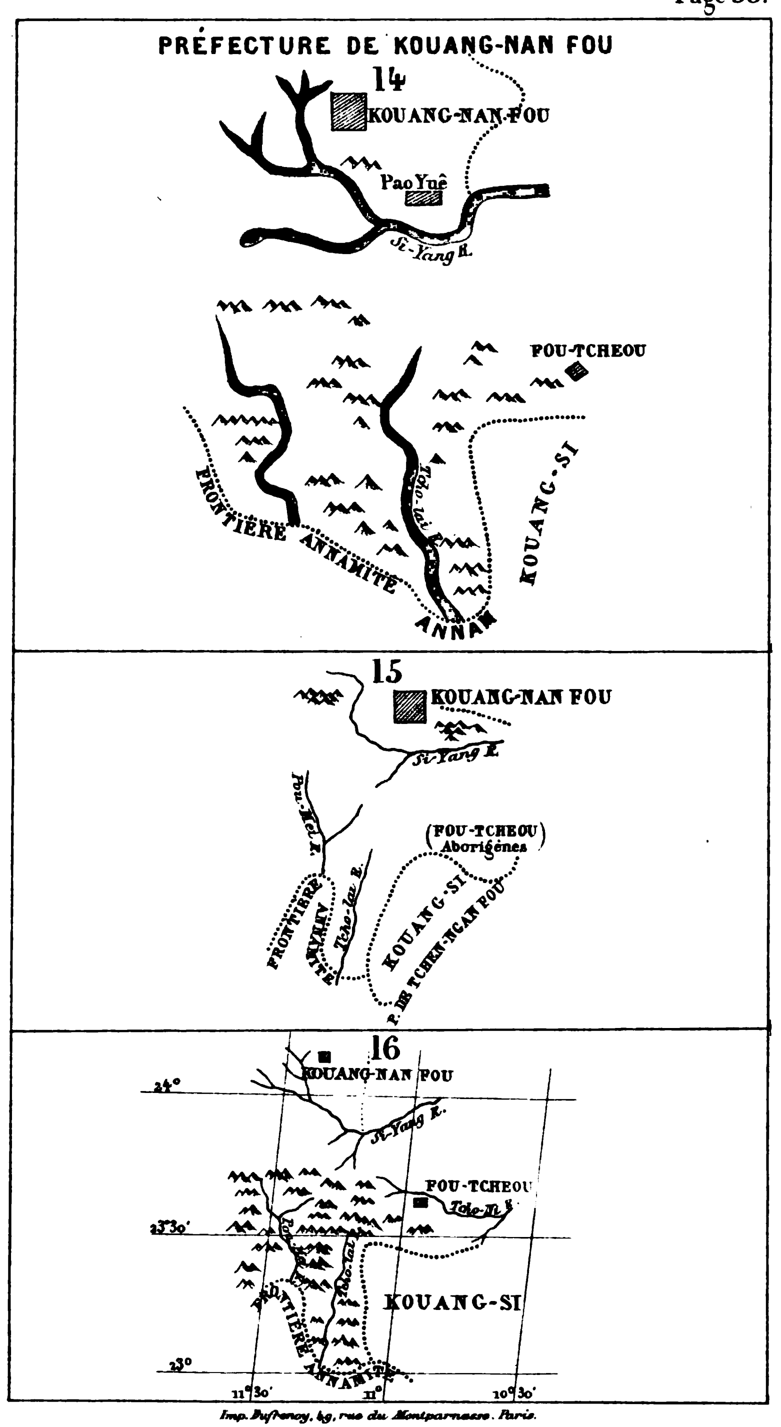
CARTE n°. 15.

Carte partielle de la préfecture de Kouang-nan fou publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise. (H. T. liv. 126, fos 20 et 21).

CARTE n°. 16.

La préfecture de Kouang-nan fou d'après la carte des Jésuites (province du Yun-nan). (Méridien de Péking, projection conique).






Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.



# CHAPITRE V.

## PROVINCE DU YUN-NAN. PRÉFECTURE DE KHAI-HOA FOU.

Sous-préfecture de Ouen-chan hien. Recensement. Peuplades diverses. Description des montagnes et défilés ou portes frontières. Cours d'eau. Monuments marquant la frontière entre les territoires de Tuyên-quang et de Khaï-hoa sur les bords de la rivière Tou-tcheou à Thụ-long. Itinéraire de Tuyên-quang à Thụ-long. Cartes.

---

### Préfecture de Khai-hoa fou 開化府.

Ville de Khaï-hoa, lat. 23° 24 30″, long. 102° 01 45, (hauteurs observées par les Missionnaires).

Recensement fait au XVIIIe siècle pour tout le territoire de la préfecture: 138,000 inscrits.

La ville de Khai-hoa a un peu plus de 1600 mètres de circonférence. En 1667 on la dota pour la première fois d'un mur de terre qui fut remplacé en 1745 par une muraille de briques. (I. T. T. liv. 374, f° 2.)

*De Khaï-hoa à la frontière annamite au sud il y a* 240 *li*, *au sud-est* 230 *li*, *et au sud-ouest* 410 *li*. (ubi sup. f° 1.)

Le territoire de Khaï-hoa fou ne forme une préfecture chinoise que depuis l'année 1667. Il était administré, antérieurement à cette date, par les chefs aborigènes des

marches de Ouang-nong 王弄, à 250 *li* au sud-est de Lin-ngan, de Kiao-hoa 教化, ancien Kiang-hien 强現 des Thang et territoire actuel de Khaï-hoa, et Ngan-nan 安南 à 140 *li* à l'ouest de Ouen-chan hien, contrée habitée par les barbares méridionaux appelés A-po man 阿僰. (I. T. T. liv. 374, f° 4.). *Ouen-chan* 文山 est le nom d'une subdivision plutôt administrative que territoriale dont le siège se trouve dans la ville même de Khaï-hoa.[1]

Peuplades diverses habitant le territoire de la préfecture de Khaï-hoa: Les Miao Lo lo 妙玀|. Les Pe-jen 白人 ou Ming-kia tze 民家子. Les T'ou leao 土獠 ou T'ou-lao. Les Mou-ki 牳雞. Les P'ou-tch'a 普岔. Les Nong ou Nong-jen 儂人. Les P'o-y 僰 ou Pa-y 擺夷. Les Cha-jen 沙人. Les Pe Lo lo 白玀| ou Lo lo blancs.

### Montagnes entre Khaï-hoa et la frontière.

*Les monts Song-tsouei chan* 聳翠山 à 150 *li* à l'est de Khaï-hoa; *ils séparent*, avec les montagnes annamites appelées *Lao-kiun chan* 老君山, *l'Annam de la Chine*; un cours d'eau leur est contigu; leur chaîne du nord au sud a plus de cent lieues de long. (I. T. T. liv. 374, f° 1).

Les monts Che-tze chan 獅子山 au sud-est de Khaï-hoa. (ubi sup. f° 2.)

1. La préfecture de Khaï-hoa fou étend sa juridiction sur toute la zône comprise entre la frontière annamite et la sous-préfecture de Mong-tze, de sorte que Sin-kaï 新街 et peut-être aussi la partie de Lao-kaï située sur la rive droite de la rivière Nan-si dépendent de Khaï-hoa fou et non de Lin-ngan fou.

Man-hao 蠻耗, ainsi que Mong-tze, dépend de la préfecture de Lin-ngan fou.

Les monts Chan-tch'e chan ou Chan-kiü chan 山車山 à 100 *li* au sud de Khaï-hoa (I. T. T. liv. 374, f° 2.)

Les monts Si-hoa chan 西華山 au sud-ouest de Khaï-hoa. (ubi sup.)

Les monts Tien-tong chan 天洞山 à 150 *li* environ au sud-ouest de Khaï-hoa. (ubi sup.)

Les monts Ha-te chan 阿得山 à 200 *li* au sud-ouest de Khaï-hoa; leur chaîne fait des détours sans fin; elle est couverte de vieilles forêts impénétrables, on n'y voit pas de traces de l'homme et on ne se doute pas de ce qu'elles renferment; on n'aperçoit que nuages et brouillards flottant autour d'elles.

Les monts Lao-kiun chan 老君山 à 100 *li* à l'ouest de Khai-hoa. (ubi sup.)

### Défilés ou portes frontières.

*La porte de Ma-paï kouan ou Ma-pe kouan* 馬白關 sur la rivière Tou-tcheou. Elle *met en communication la Chine avec l'Annam*. On y a établi en 1728 un poste pour la garder. (I. T. T. liv. 374, f° 5.)

C'est par la porte Ma-pe kouan qu'en 1788 une armée chinoise se rendit à Tuyên-quang pour envahir le Tong-king (ubi sup.). Le trajet entre ces deux points serait de 1100 *li*, soit 110 lieues.

L'ancienne porte de Hong-y kouan 洪衣關 aujourd'hui supprimée (1754). (ubi sup.).

*La trouée de Nicou-yang tsien*[1] 牛羊箐 au sud de Khaï-hoa; elle est gardée par un chef aborigène.

(autre texte:)

Au sud de Khaï-hoa se trouve un territoire appelé K'ou-mou tsien[1] 枯木箐 dont un chef aborigène a la garde; au sud de ce territoire sont les trois portes de Teou-tsouei 斗嘴三關; au sud de ces trois portes est *la trouée de Nieou-yang tsien qui met en communication la Chine avec l'Annam.* (I. T. T. liv. 374, f° 5.)

### Cours d'eau.

*La rivière Mong-pen ho* 猛奔河 à 350 *li* à l'est de Khaï-hoa fou; elle vient de Na-leou 那樓 sur la rivière Man-kiang 漫江 et *pénètre en Annam* où elle s'appelle Pou-lao ho 普牢河. (ubi sup. f° 3.)

La rivière Ou-ki 烏期河 qui sort des montagnes au nord-ouest de Khai-hoa et coule vers le sud-est. Ou-ki est le nom du cours supérieur de la rivière Pán-long 盤龍江. (H. T. liv. 128, f° 2.)

La rivière Mi-lai 迷勒河; elle vient du nord-ouest de la précédente, coule à l'est et au sud de Khaï-hoa et reçoit un affluent venant de l'est. (ubi sup.)

*La rivière Tou-tcheou* 賭咒河 qui prend sa source au sud-ouest de Khaï-hoa, coule vers l'est puis au sud *pour franchir la frontière annamite.* (ubi sup.). La rivière Tou-tcheou est à 240 *li* au sud de Khaï-hoa et confine au Tong-king. Les barbares méridionaux y firent

1. *Tsien* ou *Tsing* signifie *forêt* ou *fourrés de bambous* dans la Chine méridionale.

autrefois le serment de ne pas se nuire les uns aux autres. C'est de là que vient à ce cours d'eau son nom de Tou-tcheou qui signifierait *invocation du serment.*

**Remarques.**

1.

D'après les cartes que l'on verra plus bas les cours d'eau appelés Ou-ki et Mi-lai se réunissent pour former la rivière P'an-long. On voit, il est vrai, sur certaines cartes cette rivière franchir la frontière annamite après avoir reçu comme affluent la rivière Tou-tcheou, mais cela est en contradiction avec la description donnée plus haut par la grande Encyclopédie administrative chinoise qui dit clairement que la rivière Tou-tcheou pénètre en Annam. Pour qu'il en soit ainsi il faut reporter au nord le tracé de la frontière annamite des Jésuites, afin que la rivière Tou-tcheou n'afflue dans la rivière P'an-long qu'après être entrée en Annam. La rive droite du cours supérieur de cette rivière Tou-tcheou deviendrait ainsi la limite naturelle de l'Annam au sud de la préfecture de Khai-hoa fou. *La carte nº. 17, tirée de la grande Géographie impériale, est du reste conforme à cette description.* La géographie annamite intitulée Hoang-Viêt-dia-ngu-trí 皇越地輿誌 (liv. 2, page 9) dit que sous le règne de Le-dû-tông, roi d'Annam, entre les années 1719 et 1729 (裕宗保泰間), des Commissaires chinois et Annamites se sont rendus dans la province de Tuyên-quang pour en fixer les limites. *Ils prirent comme frontière définitive la rivière Tou-tcheou* sur les bords de laquelle ils élevèrent deux stelles épigraphiques rappelant le résultat de leurs travaux. On voit ces deux monuments marqués sur les cartes indigènes sous le nom de

*stelles de Thú-long* 聚隆碑亭; Thú-long est le nom d'une montagne et d'une mine de cuivre annamites situées près de là. D'après les mêmes cartes la rivière Tou-tcheou passerait aux pieds des monts Lao-kiun (老軍山 Lao-quan.) Le passage que nous venons de citer d'une géographie annamite est confirmé par les annales chinoises: «En 1727 la délimitation du département de Khaï-hoa donna lieu à des difficultés entre l'Annam et la Chine. La cour de Péking prétendait que les annamites avaient indûment occupé un territoire de 40 *li* d'étendue. Le roi d'Annam Le-dû-tong dût faire des excuses pour cette usurpation. Alors l'empereur Yong-tcheng, tenant compte du caractère respectueux de sa demande, le confirma dans la possession du territoire usurpé.[1]» D'après les routiers qui figurent en marge d'une carte annamite qui nous a été envoyée de Chine on se rend de Tuyên-quang à Thú-long par le chemin suivant:

De Tuyên-quang à Hu'o'ng-mang dôn 香芒屯 une journée.

De Hu'o'ng-mang dôn à Lôî-bao 濡抱 trois journées.

De Lôî-Bao à An-long 安隆庯 une demi-heure.

De An-long à la sous-préfecture de Vi-xuyên 渭川 une demi-journée.

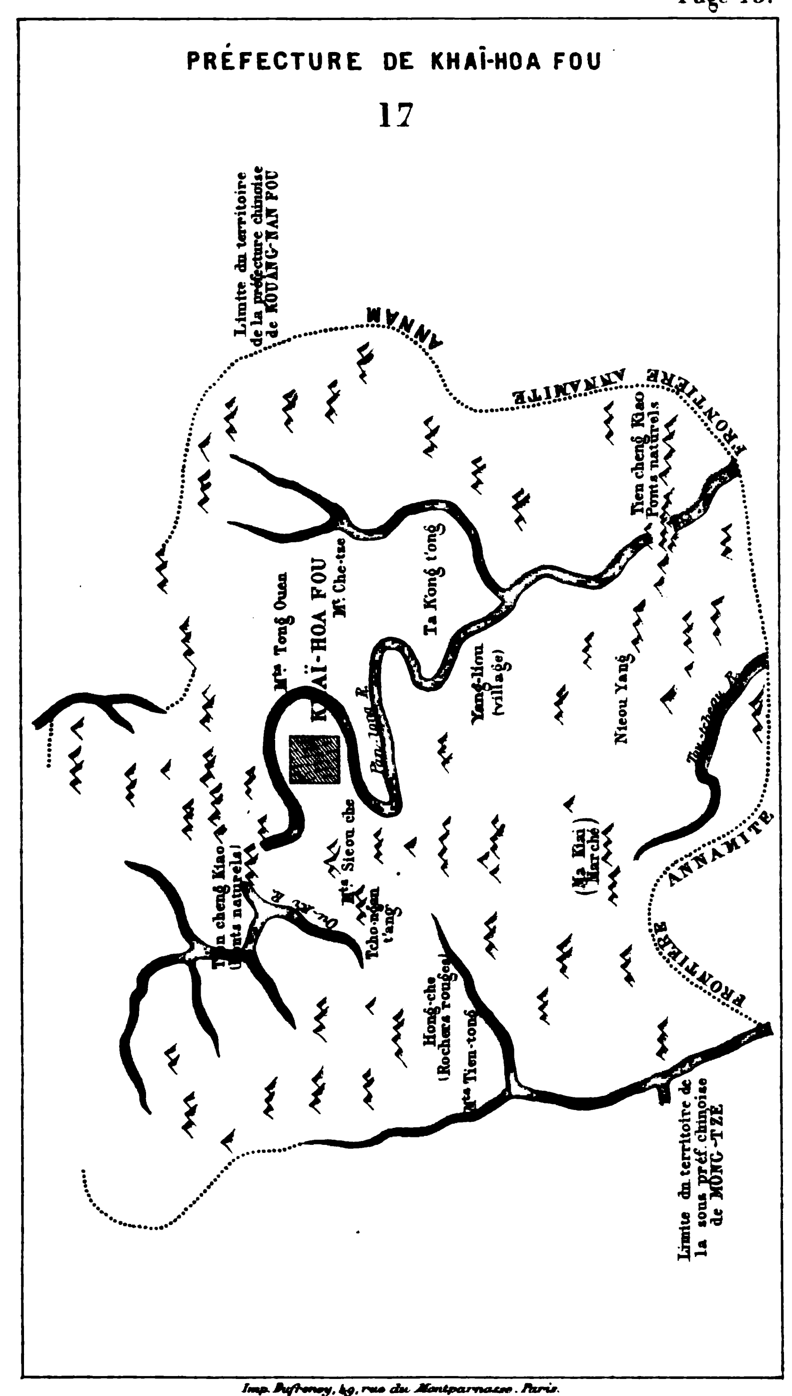
De Vi-xuyên huyên à An-bien 安邊庯 (sur la rive gauche du Lu-giang 瀘江 (rivière Claire) et vis-à-vis de Ho-yang 河楊 situé sur l'autre rive) quatre journées.

De Ho-yang à Thú-long deux jours.

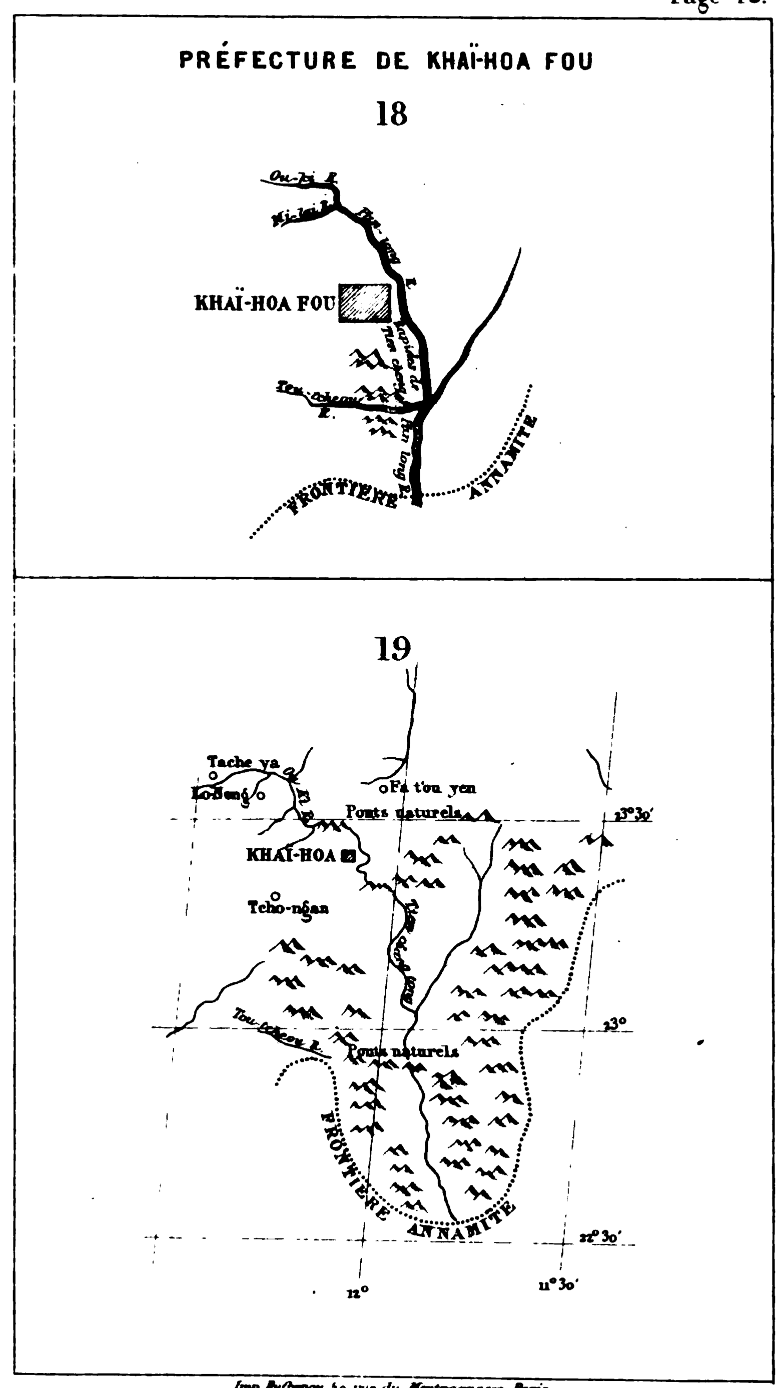
2.

La rivière Mong-pen ho dont il est parlé plus haut

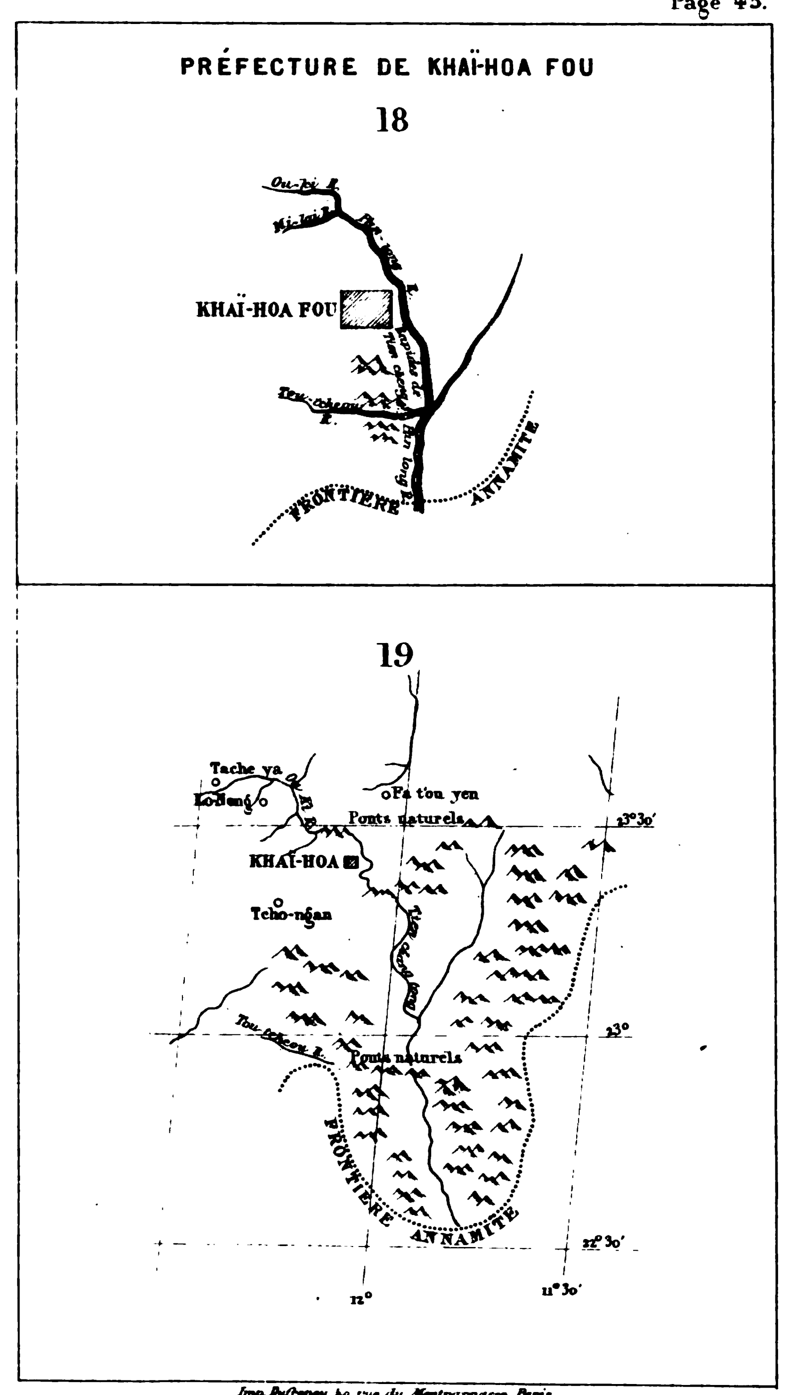
1. G. Devéria, Histoire des relations de la Chine avec l'Annam, p. 11.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.

pourrait être l'affluent oriental que reçoit la rivière Mi-lai, affluent dont la grande Encyclopédie administrative chinoise ne nous donne pas le nom.

3.

On voit sur les cartes figurer des montagnes sous lesquelles se perd sur un certain espace la rivière P'an-long; on les appelle *Tien-cheng-kiao*, c'est-à-dire *ponts qu'a faits le ciel.* Des éboulements se sont produits des montagnes qui encaissent la rivière et leurs rochers ainsi réunis forment au dessus de son cours des arches ou voûtes informes sur lesquelles il est difficile de passer. En 1702 on avait construit un pont de bois qui disparut avec le temps. En 1756, on refit une route sur ces arches naturelles.

**Cartes,**

CARTE n°. 17.

Carte de la préfecture de Khaï-hoa fou publiée dans la grande Géographie impériale chinoise. (I. T. T. liv. 374, fos 1 et 2.)

CARTE n°. 18.

Carte de la préfecture de Khaï-hoa fou publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise. (H. T. liv. 128, p.p. 1 et 2.)

CARTE n°. 19.

La préfecture de Khaï-hoa fou, fragment de la carte du Yun-nan dressée par les Jésuites. (Méridien de Péking, projection conique.)





## CHAPITRE VI.

### PROVINCE DU YUN-NAN. PRÉFECTURE DE LIN-NGAN FOU.

Recensement. Peuplades diverses. Kien-chouei hien et Mong-tze hien. Montagnes et défilés. Itinéraire de Mong-tze à la frontière annamite. Route fluviale de Lien-hoa t'an. Itinéraire de Mong-tze à Son-tay par Ho-yang. Itinéraire de Mong-tze à Son-tay par Tchen-lan tong, Van-banh, Lam-dao et Hung-hoa. Itinéraire de Tuyên-quang à Lao-kaï. Cours d'eau. Note sur la manière très approximative dont les Jésuites ont tracé la frontière méridionale yunnanaise sans s'y rendre. Cartes.

---

**Préfecture de Lin-ngan fou 臨安府.**

Ville de Lin-ngan, lat. 23° 37′ 50″, long. 100° 28′, (hauteurs observées par la mission Lagrée en 1868) [1].

Recensement fait au XVIIIe siècle pour tout le territoire de la préfecture: 250,000 inscrits. (I. T. T. liv. 372, fo 5.)

*De Lin-ngan à la frontière annamite au sud il y a* 250 *li.* (I. T. T. liv. 371, fo 1.)

1. D'après Ed. Biot, les observations faites par les missionnaires donnaient pour la ville de Lin-ngan 100° 44′ 30″ de long. et 23° 37′ 12″ de lat. J'ai naturellement préféré les observations plus récentes consignées dans le journal de M. M. de Lagrée et Francis Garnier.

Mong-tze, long. 101° 16′ 10″, lat. 23° 24′ 00′, observation des missionnaires.

Le territoire de Lin-ngan ne forme une préfecture chinoise que depuis l'année 1383. (ubi sup. f° 1). Il appartenait sous la dynastie des Thang au royaume de Keou-ting; sous les Youen Mongols il s'appelle successivement: Division de A-po 阿僰, T'ong-haï 通海 signifiant *qui fait communiquer avec la mer*, et enfin Kien-chouei 建水 qui est encore le nom d'une subdivision administrative dont le siège se trouve dans la ville même de Lin-ngan.

Peuplades diverses habitant le territoire de la préfecture de Lin-ngan fou: Les Lo lo noirs ou He Lo lo 黑玀|. Les P'o-y 僰 ou Pa-y 擺夷. Les Pe-jen 白人. Les T'ou-leao 土獠, T'ou-lao 土老 ou Chan-tze 山子 *montagnards*. Les Ouô-ni (Ho-nhi) 窩泥. Les K'ou-ts'ong 苦蔥. Les P'o-la 樸喇, P'o-si 樸腊 ou Pou-na 蒲那. Les Mou-ki 牳雞. Les Nong ou Nong-jen 儂人. Les Cha-jen 沙人.

**Montagnes entre Lin-ngan et la frontière.**

*Les monts Kiao-kang* 交岡; ils sont situés au sud de la sous-préfecture de Ha-mi tcheou 阿迷州 qui se trouve elle-même à 120 *li* à l'est de Lin-ngan. *La chaîne des monts Kiao-kang se développe de l'est à l'ouest et sépare l'Annam de la Chine. Près de ces montagnes est un territoire appelé Nan-waï* 南外 *qui sépare aussi les deux Etats.* (I. T. T. liv. 371, f° 2 et 9).

Les monts Ki-lin 麒麟山 à 20 *li* à l'est de Mong-tze; ils se relient aux monts Siang-pi 象鼻 qui sont au nord-ouest de la sous-préfecture. Ces montagnes renferment des mines d'argent et d'étain. (I. T. T. liv. 371, f° 8.)

Les monts Ki-mou 奇木嶺 à 10 *li* à l'est de Mong-tze.

Les monts Tong-chan 東山 ou orientaux, à 8 *li* à l'est de Mong-tze. (I. T. T. liv. 371, f° 8.)

*Les monts Long-in* 龍陰山 au sud (d'un des affluents) de la rivière San-tch'ah ho. *Leurs forêts s'étendent sur la frontière annamite.*

Les monts Ki-tch'ou chan 溪楮山 au sud de Mong-tze. (ubi sup. f° 17).

Les monts Mou-tse 目則山 à 30 *li* à l'ouest de Mong-tze. Ce sont eux qui ont donné leur nom à cette sous-préfecture; Mou-tse est l'appellation des aborigènes, les Chinois en ont fait Mong-tze 蒙自 (ubi sup. f° 8.)

Les monts Na-keng chan 那更山 à 100 *li* au sud-ouest de Mont-tze. (ubi sup. f° 16).

Les monts Song-tze 松子山 à 1 *li* au sud de Na-leoù-tch'a tien 納樓茶甸. (ubi sup, f° 9).

Les monts Na-leou à 60 *li* au sud de Na-leou-tch'a tien.

Les monts Kiu-t'ong 曲通山 à 8 *li* au sud-ouest de Na-leou.

Les monts Sse-t'o 思陀山 sur le territoire de la marche du même nom.

Les monts Tso-neng 左能山 sur le territoire de la marche du même nom.

**Défilés ou portes frontières.**

Le poste de Ho-mi 賀謎寨 au sud-ouest de la sous-préfecture de Mong-tze.

Il y a sur le territoire de la sous-préfecture de Mong-tze une

montagne appelée Ki-tch'ou (vid. sup. p. 48) jusqu'à Pa-tchaï 八寨 il y a environ 20 *li*. Plus au sud on arrive au *Grand fleuve* 大江; plus loin l'on traverse la rivière San-tch'ah ho et l'on arrive ainsi au poste de Ho-mi. Sur le sol qu'il occupe, des montagnes innombrables se tiennent les unes aux autres. Au centre se trouvent le territoire appelé Man-lao 慢老, à gauche le territoire de Mo-moh 磨莫, à droite le territoire de Pa-cha 八灑 qui sont tous voisins de An-bien 安邊[1]. De Man-lao à Kiang-ti 江底 ce ne sont que hautes montagnes, pics et précipices; leurs flancs sont couverts d'arbres appelés Hang-kio-yu 橫角楡. Tout le sud du fleuve est bordé par *les monts Long-in* 籠陰山 *dont les forêts s'étendent sur la frontière annamite*. (I. T. T. liv. 371, f° 16). (Vid. sup. p. 48).

Le poste de Poh-mou-lou 栢木蘆寨 situé au sud de la sous-préfecture de Mong-tze sur un plateau tout autour duquel on ne voit que rochers et précipices. Un peu au delà a été bâti une tour d'observation pour surveiller la route fluviale. Plus au sud *après avoir traversé le fleuve ou se trouve sur le territoire annamite*. Pour se rendre de Mong-tze à Poh-mou-lou, on franchit au sud de la préfecture la forêt appelée Ou-lou-kiè tsien 霧露結箐.

Il y a aussi un autre poste appelé Po-la tchaï 薄喇寨 *en partant duquel il y a 5 li à parcourir pour atteindre le territoire de la sous-préfecture annamite de Lan-châu* 蘭州 (peut-être une ancienne sous-préfecture annamite du Tuyên-quang). (ubi sup.).

1. Vid. sup. p. 44.

La porte Ta-ouo kouan 大窩關, au sud-ouest de la sous-préfecture de Mong-tze; on l'appelle aussi Ta-ouo-tze | | 子; c'est une passe sur laquelle il importe de veiller.

Plus au sud se trouve la forêt de Ta-ou-pe tsien 打巫白箐; plus au sud encore on arrive au sommet d'une pente qui descend vers le fleuve (Kiang-hou) 江滸 en un point appelé Y-lin-mou 矣吝毋. *De l'autre côté du fleuve est le territoire appelé Leh-kou-poh 勒古薄 par lequel on pénètre en Annam.*

Il y a aussi au sud-ouest de Mong-tze la porte appelée Yang-liou-ho kouan 楊柳河關 (ou de la rivière Yang-liou), elle est voisine de l'ancienne division territoriale ou marche de Ouang-nong. Les montagnes y sont hautes et leurs forêts épaisses. Au sud cette porte ou passe débouche sur Lao-tchaï 老寨, elle est flanquée des forêts appelés Pe-mou-lo [1] 白木樂 et Long-lao-houô 龍老火, ainsi que d'un torrent appelé Ou-che tong 烏石洞. (I. T. T. liv. 371, f° 15.)

Le poste de Fa-ko 發果寨 au sud de la sous-préfecture de Mong-tze. Il est flanqué de cinq montagnes. (ubi sup. f° 16.)

Pa-tchaï est au sud de la sous-préfecture de Mong-tze; par les territoires de Lao-tchaï, Ou-lou-kiè tsien et Cha-ha 灑哈 on atteint celui de Pa-tchaï. En avançant davantage on arrive à *Kiang-ti* 江底 (en) un lieu appelé Mong-tch'e tsien 猛撒箐; *l'autre rive du fleuve constitue la frontière annamite.* Il y a aussi la forêt appelée Ya-te-pe tsien 啞得白箐 par laquelle on débouche au sud des monts

1. Pe-mou-lo pourrait être le nom du point appelé plus haut Poh-mou-lou. (vid. sup. p. 49).

Ki-tch'ou chan. *En suivant cette route et en traversant le fleuve, on est hors de Chine sur le territoire annamite* de A-biet-pha-thieû 阿別波哨. De Mong-tch'e tsien à l'ancienne sous-préfecture annamite de Lan-chaû il y a 30 li. (Géogr. chinoise intitulée Fang-yu-ki-yao-kien-lan, liv. 32, f° 11.)

Le défilé des monts Na-keng à 100 *li* au sud-ouest de Lin-ngan. Na-keng 那更山土巡司 est le nom d'une marche frontière. (I. T. T. liv. 371, f° 17.)

Le bac de Tsien-k'eou 箐口渡 à 180 *li* au sud-ouest de Mong-tze. (ubi sup.)

**Remarque.**

Outre les points ci-dessus décrits la grande Géographie impériale chinoise fait allusion à trois itinéraires conduisant de la préfecture chinoise de Lin-ngan en Annam. Nous en trouvons le détail dans d'autres ouvrages chinois:

1.

Itinéraire de Lien-hoa t'an 蓮花灘.

De Lien-hoa t'an (rapides de Lien-hoa) on descend en barque le fleuve Rouge; l'on met ainsi 4 ou 5 jours jusqu'à Hanoï. (En 1877, M. de Kergaradec fit le trajet de Man-hao à Hanoï en moins de 7 jours, mais il ne voyageait pas la nuit.) C'est par Lien-hoa t'an, dit la grande Géographie impériale, qu'on entre sur le territoire annamite.

D'après la carte que M. Dupuis a publiée dans le Bulletin de la Société de géographie de Paris en Juillet 1877, les rapides appelés Lien-hoa t'an pourraient avoir donné

leur nom au second cours d'eau qui afflue au nord de Sin-kaï sur la rive gauche du fleuve Li-hoa kiang (fleuve Rouge). «En 1661, écrit le Père Gaubil dans son Histoire du Tonqüin, laquelle fut rédigée d'après les Annales chinoises, sous le règne de l'Empereur Kang-hi, le roi d'Annam, Lê-Thânh-Tông (Ly-ouey-ki dansle texte du P. Gaubil), prétendait étendre les limites de son royaume jusqu'à Mong-tze hien. Mais les Grands de la Cour de Pékin furent d'avis que les limites de son royaume devaient être fixées, *comme autrefois*, au pays de Lien-hoa de l'arrondissement de Mong-tze hien; l'empereur ordonna qu'on s'en tint à cette décision et le roi d'Annam se conforma à cet ordre. . . . Cent ans auparavant, vers 1571, la cour d'Annam, au moment où elle allait conquérir le Laos septentrional, ayant menacé la frontière Yunnanaise de ce côté, l'Empereur de Chine ordonna au vice-roi d'Yunnan d'occuper immédiatement ce territoire de Lien-hoa.» (Gaubil, Histoire du Tonquin, lettres édifiantes, édition de 1832, Tome XXVI, p. 49, 59.)

2.

Itinéraire de Ho-yang 河陽溢 (ou 隘).

Partant de Mong-tze on traverse le défilé annamite de Ho-yang et l'on gagne ainsi la sous-préfecture annamite de Binh-nguôn chaû 平源州, en suivant par terre la rive gauche du fleuve Dao (autre nom du fleuve Rouge.)

De Binh-nguôn à Phu-an huyên 福安縣 il y a 5 jours.

De Phu-an à la préfecture de Tuyên-quang, 1 jour. (vid. sup. page 44).

De Tuyên-quang à la préfecture de Doan-hung phu (Phu-Doan) 2 jours.

De Phu-doan au confluent des trois fleuves 三岐江 (Son-tay), 5 jours.

Soit 22 jours de Mong-tze à Son-tay.

Cet itinéraire qui est très accidenté et dont les chemins de montagnes sont très étroits est celui que suivaient en 1883 les courriers exprès que les généraux chinois envoyaient de Sin-ngan 新安所 (15 *li* au sud-ouest de Mong-tze) à Luh-vinh-phuoc lorsqu'il occupait Son-tay. Ces courriers mettaient 14 jours à faire ce trajet.

Ho-yang, selon M. Dupuis, est le terminus de la navigation sur la rivière Claire ou Song Lu. C'est le point qu'occupaient les Pavillons jaunes. De Ho-yang à la préfecture chinoise de Khaï-hoa, il y aurait 4 jours par terre. (Il y a une route qui conduit directement de Man-hao à Ho-yang; un français l'a suivie afin d'éviter les pavillons Noirs sur le fleuve Rouge.)[1]

3.

Itinéraire, rive droite du fleuve Rouge.

Partant de Mong-tze, on passe par Lien-hoa t'an, par la porte ou défilé de Che-long kouan 石龍關 et enfin par Tchen-lan t'ong 程瀾峒, on atteint le bord du fleuve (Rouge). On se rend ensuite de Tchen-lan t'ong à la sous-préfecture annamite de Thuy-vi chaû 水尾州; en tout 4 jours par terre. Thuy-vi chaû est à un mille en aval de Lao-kaï; c'est également par là qu'il faudrait passer selon les auteurs chinois, pour se rendre de Chine dans le Laos siamois. De Thuy-vi chaû à la sous-préfecture annamite de Van-banh chaû 文盤州 (appelée aussi Bao-ha) il y a 8 jours de route.

1. Vid. inf. page 54.

(Van-banh est le point qu'à titre de dernière concession, le gouvernement chinois comptait nous faire accepter comme terminus de la navigation sur le fleuve Rouge.)

De Van-banh à la sous-préfecture de Ha-hoa huyên 憂華縣 il y a 5 jours.

De Ha-hoa à la sous-préfecture de Thanh-ba 清波 |, 3 jours.

De Thanh-ba à la préfecture de Lâm-dao phu 臨桃府, 3 jours.

De Lâm-dao à la sous-préfecture de Son-vi huyên 山圍 2 jours.

De Son-vi huyên à la préfecture de Hung-hoa, 2 jours.

De Hung-hoa au confluent des trois fleuves 三岐江 (Son-tay), 1 jour.

Soit en tout 31 jours de marche.

Cet itinéraire est cité comme le meilleur, quoique le plus long, par les auteurs chinois; le sol sur lequel il passe serait plat et l'on suivrait une grande route.[1]

4.

Itinéraire de Tuyên-quang à Lao-kaï.

D'après un des routiers qui figurent en marge d'une carte annamite qui nous a été expédiée de Chine, on peut se rendre de Tuyên-quang à Lao-kaï par le chemin suivant:

De Tuyên-quang à la préfecture de An-binh 安平府 une journée.

1. La description des itinéraires qu'on vient de lire, bien que se trouvant dans des ouvrages chinois d'une date récente, est peut-être très ancienne, peut-être même date-t-elle du XIVe siècle. Plusieurs noms de sous-préfectures annamites qu'ils mentionnent ont été modifiés; peut-être aussi, vû l'état de trouble dans lequel a toujours été le Tong-king depuis plusieurs siècles, n'y a-t-il plus que des broussailles là où il y avait des routes.

De An-binh à Ngoc-chân bao 玉振保[1] une demi-journée.

De Ngoc-chân au village de Thâu-vu 牧物社 une demi-journée.

De Thâu-vu à B'äc-bò 北坡 une demi-journée.

De B'äc-bò au village de Diên-quan 奠關社 deux journées.

De Diên-quan à Bao-thang 保勝保[1] (Lao-kaï) deux journées.

**Cours d'eau.**

*La rivière San-tch'ah ho* 三岔河 *qui va au sud franchir la frontière annamite*; elle est formée par trois cours d'eau. Ce sont: 1°. la rivière Pe-khi 白期 qui sort des montagnes à l'est de Mong-tze et coule vers le sud; 2°. la rivière Ts'an-tien tsien 鑽天菁河 qui prend sa source à l'ouest de la précédente; 3°. enfin et plus au sud la rivière Na-mou-ko 那木果河 qui vient du nord-est (H. T. liv. 126, f° 13.)

C'est au pied des montagnes appelées Ko-pou chan 葛布山 que ces trois rivières font leur jonction. (I. T. T. liv. 364, f° 3.)

Le cours d'eau appelé par nous fleuve Rouge, par les annamites Dao-giang ou Phú-lüong giang, par les Chinois Li-hoa kiang, serait un bras du grand fleuve Kin-cha kiang 金沙江 ou haut Yang-tze qui prend sa source dans le Kokonoor et arrose les provinces chinoises du Sse-tchouen et du Yun-nan. C'est du moins ainsi que nous le

1. Ce caractère est sans doute là pour Pao ou Bao 堡 signifiant un poste avancé ou une subdivision d'un Sse 司.

montrent les cartes originales des Jésuites et leur reproduction par d'Anville.[1]

Le fleuve Rouge s'appelle Yuan-kiang 元江 au dessus de Mong-tze puis ensuite Ho-ti kiang 河底 | lorsqu'il reçoit comme affluent de gauche la rivière Ya-ni 亞泥 河, puis enfin il s'appelle Li-hoa kiang 梨花 | ou Li-che kiang 禮社 | au dessous de Mong-tze.

Après avoir reçu d'abord un affluent occidental qui est la rivière Tsing-chouei 清水河 puis ensuite un affluent venant du nord-est dont la grande Encyclopédie administrative chinoise ne nous donne pas le nom et auquel ne fait pas même allusion la grande Géographie impériale, *le fleuve Li-hoa kiang* prenant une direction sud-est *franchit la frontière annamite.* (H. T. liv. 126, f° 12 et I. T. T. liv. 371, f° 10.)

**Remarques.**

1.

De ce qui précède il faut retenir que la rivière appelée San-tch'ah ho et le fleuve Li-hoa kiang (fleuve Rouge) traversent chacun isolément la frontière annamite ainsi que nous le montrent la carte des Jésuites, celle de la grande Encyclopédie administrative et celle de la grande Géographie impériale chinoises.

Les mêmes cartes nous montreraient autre chose et les ouvrages précités s'exprimeraient autrement si ces deux cours d'eau pénétraient en Annam après leur jonction. Il n'y aurait plus en effet qu'un de ces cours d'eau qui

1. Certains ouvrages géographiques chinois considèrent le fleuve Rouge (Dao-giang) ou plutôt Lien-hoa t'an comme un bras du fleuve Lan-tsang kiang ou haut Mékong. C'est peu vraisemblable. Cf. Fang-yu-ki-yao-kien-lan, liv. 32, f° 11.

pénétrerait en Annam après avoir reçu l'autre comme affluent.

Or, nous savons par les observations faites sur place par M. de Kergaradec que la rivière San-tch'ah ho, appelée aussi Nam-ti ou Nan-si, afflue dans le Li-hoa kiang ou haut fleuve Rouge par 22° 32′ 30″ de latitude, c'est-à-dire à la hauteur de Lao-kaï. La frontière chinoise doit donc passer au dessus de ce point qui se trouve au confluent même de ces deux cours d'eau entre lesquels, sur la carte des Jésuites, la ligne frontière occupe un espace d'environ 30 minutes. Il faudrait donc reporter la frontière Sino-annamite vers le nord au dessus de Lao-kaï, là où le Li-hoa kiang est séparé de la rivière San-tch'ah ho par un intervalle de 30′ quand de nouvelles observations faites sur place auront permis de mieux connaître leur cours que les Jésuites semblent du reste avoir tracé trop à l'ouest.

2.

On aura pu remarquer que dans la grande Géographie impériale et la grande Encyclopédie administrative chinoises, la partie méridionale du Yun-nan est décrite avec beaucoup moins de netteté et de détails précis que la partie du Kouang-si attenante au Tong-king. Dans cette portion du Yun-nan qu'habitent des peuplades de races différentes, subdivisées en marches frontières, la Chine, au moins au siècle dernier, n'était pas tout-à-fait chez elle; c'est ce qui explique que les ouvrages que nous avous cités ou bien avouent par exemple que le recensement de la population n'a pas pu s'effectuer sur le territoire des préfectures chinoises de Kouang-nan fou et de P'ou-eurl fou, ou bien déclarent, en nous parlant de certaines montagnes de la préfecture de Khaï-hoa, que leurs

chaînes sont couvertes de forêts impénétrables, font des détours sans fin, qu'on n'y voit pas de traces de l'homme, qu'on ne se doute pas de ce qu'elles renferment et enfin qu'on n'y aperçoit que nuages et brouillards flottant autour d'elles.

D'autre part les Jésuites, quelque soin qu'ils aient incontestablement apporté au travail qu'ils ont fait de 1708 à 1718 pour la Cour de Péking, ne semblent pas avoir été à même de pousser aussi loin leurs observations au Yun-nan qu'ils l'avaient fait au Kouang-si et dans les autres provinces de la Chine; c'étaient les Pères Fridelli et Bonjour qui étaient chargés de dresser la carte du Yun-nan; le second mourut sur les frontières chinoises de la Birmanie; le premier étant tombé malade, la Cour de Péking dût envoyer le Père Régis, alors Président du tribunal de Mathématiques, pour achever le travail commencé. Se sont-ils avancés au sud jusqu'à la frontière annamite? C'est au moins douteux. Notre Bibliothèque Nationale conserve le manuscrit d'un missionnaire du XVIII[e] siècle (peut-être du Père Fridelli) dont le passage suivant nous permet de constater qu'ils n'ont pas fait d'observations sur la frontière méridionale du Yun-nan et s'en sont rapportés, quant à la manière de la tracer, au dire de quelques voyageurs chinois qui ne pouvaient leur fournir que des approximations:

«.... On a encore moins besoin de munir les entrées «que les montagnes laissent au midi d'Yunnan et de la «Chine le long des confins des Royaumes de Laos et de «Tongking, car, outre que l'air de tout ce pays est mortel «aux étrangers la plus grande partie de l'année, tout y «est inculte, sauvage et plein de rivières et de torrens très «dangereux, ce qui fait qu'il y a peu de chinois qui fas-

«sent commerce soit avec le Laos soit avec le Tongking. «Nous en avons cependant trouvés à Yunnan fou qui avaient «été jusque sur les limites de l'un et l'autre royaume faire «leur trafic *et nous avons profité de leurs mémoires et de «leur journal pour déterminer quelques points de la partie «méridionale d'Yunnan, proportionnant leurs journées à des «distances mesurées entre les lieux par où on avait passé «en faisant la carte des villes voisines.*

«La nation chinoise a étendu son domaine jusques à ces «chesnes de montagnes inaccessibles qui, dans une longueur «si excessive, ne sont interrompues que par des grosses «rivières et semblent avoir été faites pour être les bornes «naturelles d'un grand royaume, sans se mettre en peine «des plaintes ni des efforts des quelques nations peu con-«sidérables qui demeurent enclavées dans cette enceinte.

«La nation des Lo-los dominait dans le Yunnan, elle «était divisée entre plusieurs seigneurs souverains. (Les «Chinois) après avoir basti quelques forts et quelques villes «dans les petites *pleines* qui étaient restées incultes et, «après avoir rendu quelques combats, prirent le parti de «s'attacher ces peuplades en donnant à perpétuité à leurs «seigneurs les sceaux et les honneurs des Mandarins Chi-«nois avec les titres de Préfet, Sous-préfet, à condition «qu'ils reconnaissent l'Empereur et se placent sous la dépen-«dance du gouverneur de la province dans les affaires ordi-«naires autant que les Mandarins chinois du même rang, «et qu'ils recevraient l'investiture de leurs terres en n'exer-«çant point la juridiction qu'après avoir reçu l'agrément «de sa majesté qui s'engage de son côté à transmettre leur «tître à leur plus proche héritier.....» (Nouvelle Géographie de la Chine et de la Tartarie orientale, ms. du

XVIIIe siècle, papier de Chine, Bib. nationale Fr. 17242; 40 feuillets de 4 pages in folio. pp. 2, 31 et seq.)

Voir aussi la critique que fait Francis Garnier, de la carte du Yun-nan dressée par les Jésuites. (Voyage d'exploration en Indo-Chine, tome 2, page 8.)

**Cartes.**

Carte n°. 20.

Carte de la préfecture de Lin-ngan fou, publiée dans la grande Géographie impériale chinoise. (I. T. T. liv. 371, f° 1 et 2.)

Carte n°. 21.

Carte partielle de la préfecture de Lin-ngan fou pnbliée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise. (H. T. liv. 126, f° 11 et 12.

Carte n°. 22.

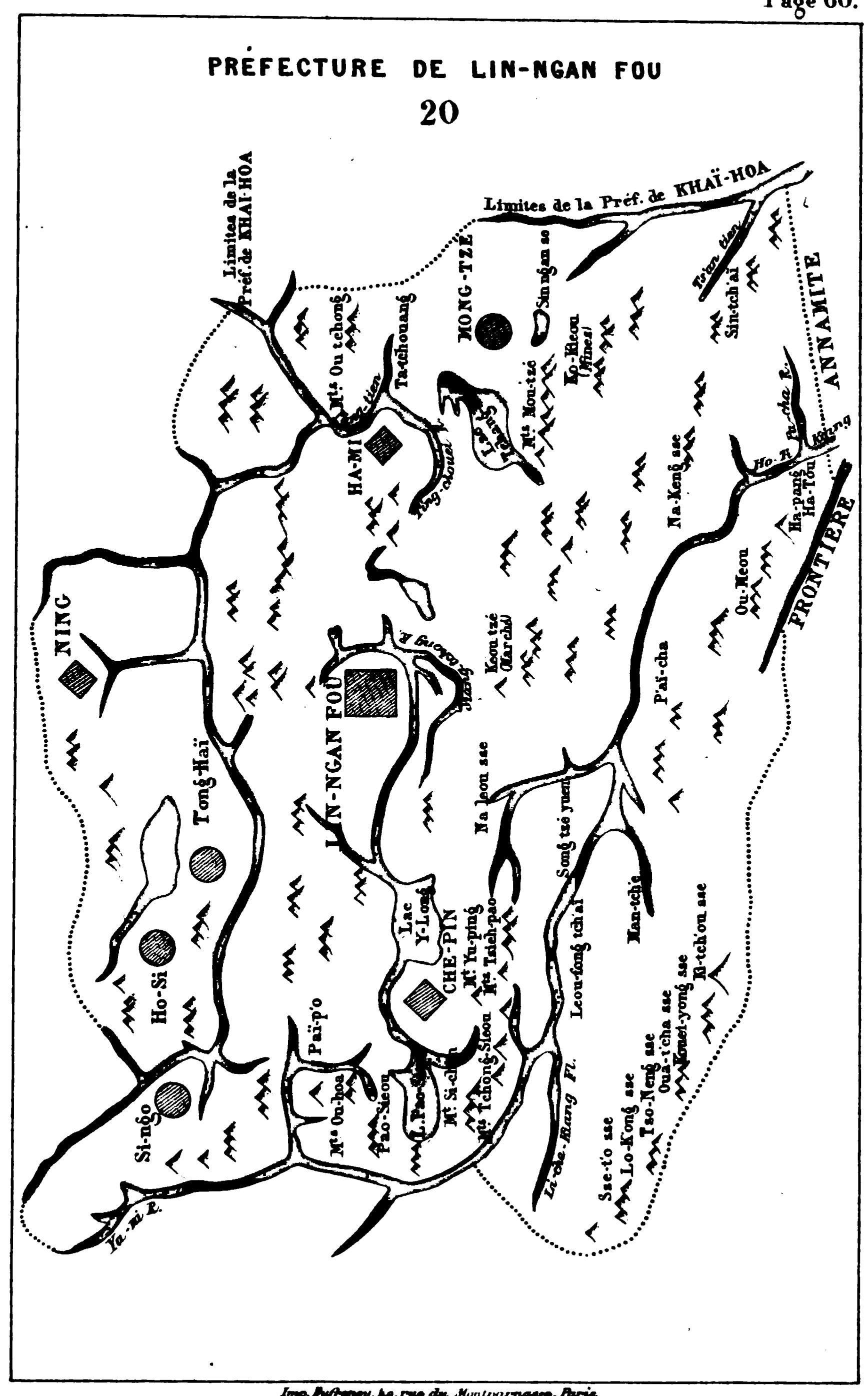
Carte de M. Jean Dupuis (fragment de la) publiée dans son livre: L'ouverture du fleuve Rouge au commerce et les événements du Tong-king.

Carte n°. 23.

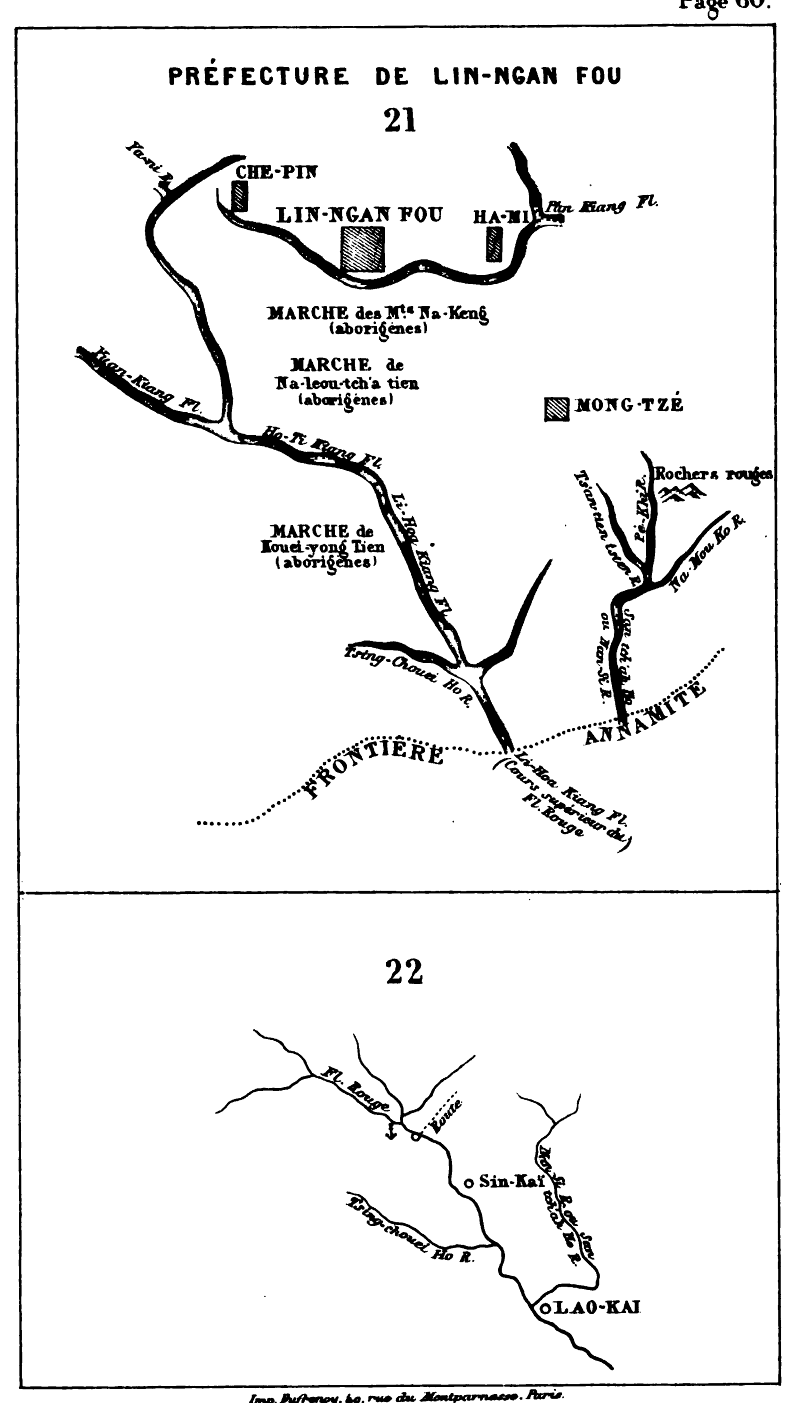
La préfecture de Lin-ngan fou d'après la carte des Jésuites (Yunnan). Méridien de Péking (projection conique).

Carte n°. 24*a* et *b*.

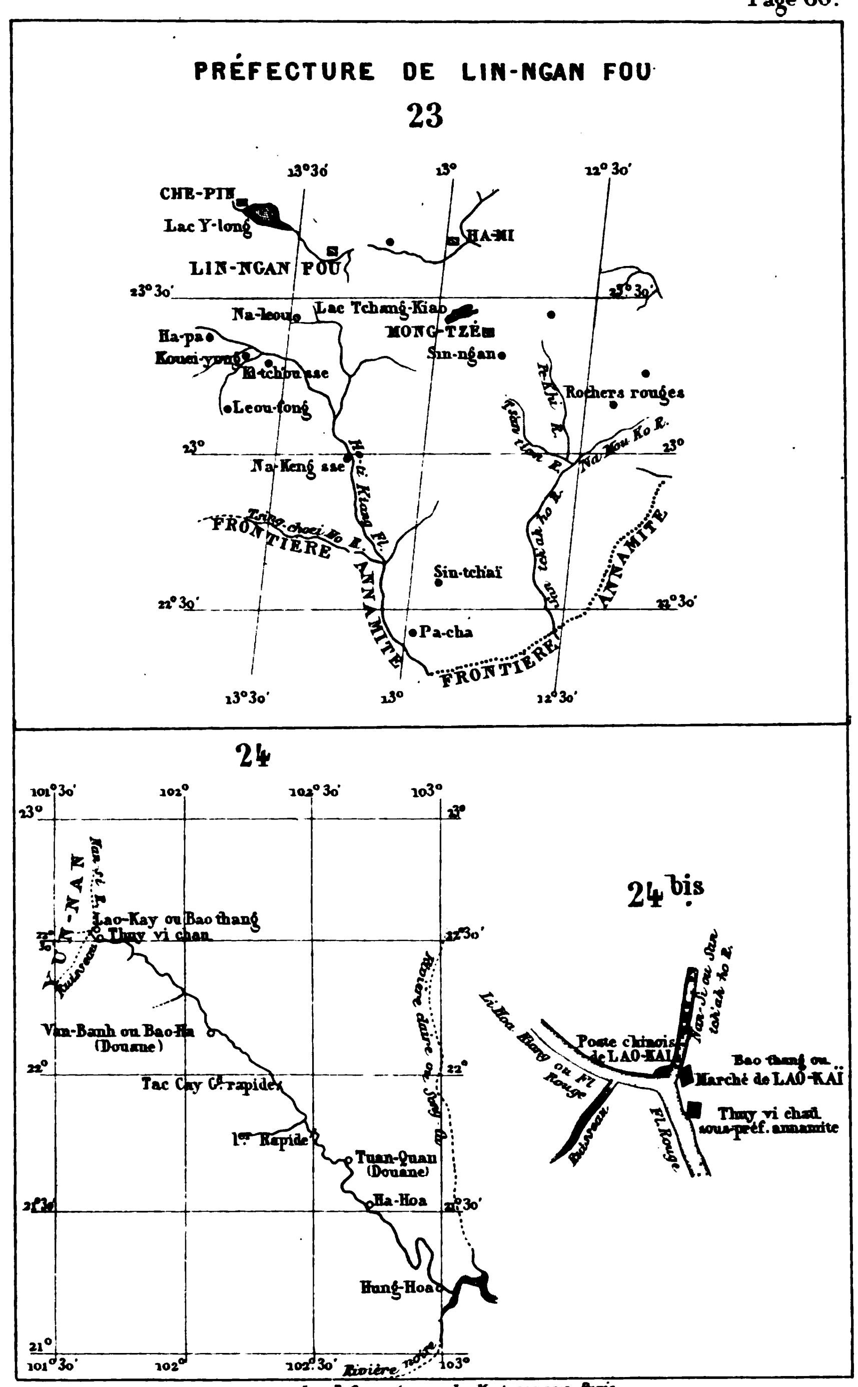
La situation de Lao-kaï, carte de M. le Cte de Kergaradec. (Rapport sur la reconnaissance du fleuve du Tong-king, par M. de Kergaradec, 1877. p.p. 38, 39.)



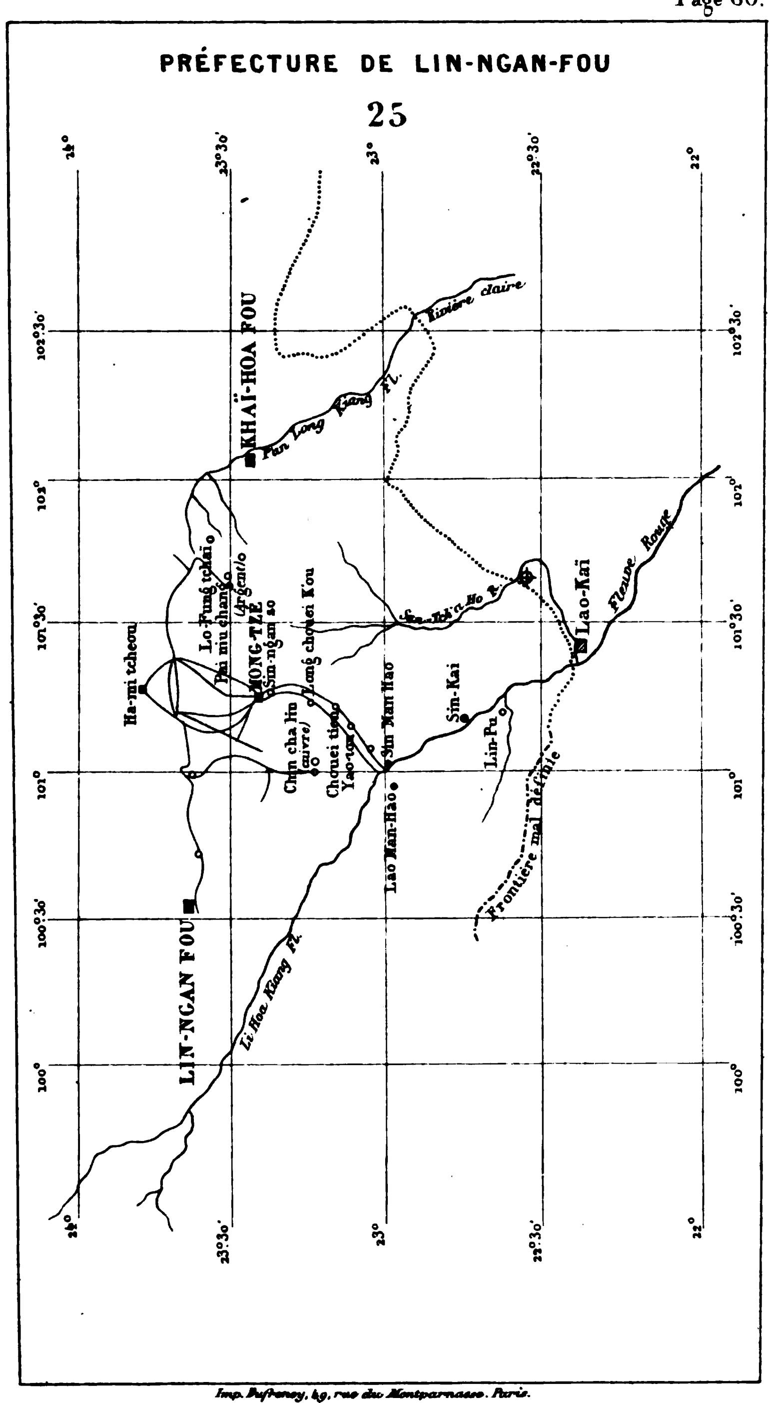

Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.

Carte n°. 25.

Carte de M. Emile Rocher (fragment de la), publiée dans son livre «La Province du Yunnan», 1879.

——— Chemins parcourus par les explorateurs français, M. M. J. Dupuis et E. Rocher.

⊕ Situation de Lao-kaï d'après les observations de M. de Kergaradec.





# CHAPITRE VII.

## PROVINCE DU YUN-NAN. PRÉFECTURE DE P'OU-EURL FOU.

**Recensement. Peuplades diverses. Le Li-sien kiang ou rivière Noire. Cartes.**

---

### Préfecture de P'ou-eurl fou 普洱府.

P'ou-eurl [1], lat 23° 03′ 26″, long. 98° 43′ (hauteurs prises par la mission Lagrée en 1868.)

Recensement: La préfecture de P'ou-eurl fou est habitée par des peuplades *Man* de races non chinoises, aussi en 1764, c'est à dire à l'époque de la publication de la seconde et dernière édition de la grande Géographie impériale chinoise, la Cour de Péking n'avait-elle pas encore pu faire procéder au recensement de la population de cette préfecture. (I. T. T. liv. 377, f° 3).

La distance de P'ou-eurl à la frontière Laotienne au sud-est, est de 1411 *li*.

La ville de P'ou-eurl est entourée d'un mur qui a en-

1. Nous ne parlons ici de la préfecture de P'ou-eurl que parce que c'est d'elle que sort la rivière Li-sien kiang qui, après avoir traversé une partie du Laos septentrionale, entre en Annam et prend le nom de Da-giang 沱江, Song-bo ou rivière Noire.

Les observations des Missionnaires donnaient à la ville de P'ou-eurl lat. 24° 02′, long. 98° 50′.

viron 1600 mètres de développement et est percé de 4 portes.

Peuplades diverses habitant le territoire de la préfecture de P'ou-eurl: Les Pou-jen 蒲人. Les K'ou-ts'ong 苦蔥. Les Mang ou Mang-jen 莽人 ou Mang-gi 丨紀. Les Tch'e-sou 扯蘇. Les Poh-y 僰 ou Pa-y 擺夷.

### Montagnes et défilés.

La grande Géographie impériale chinoise ne cite ou décrit aucun défilé ni aucune montagne au sud-ouest de P'ou-eurl entre cette cité et la frontière laotienne.

### Cours d'eau.

La rivière Pa-pien kiang 把邊江; elle passe à l'est de la préfecture et se dirige vers le sud-est; elle coule au nord-est de Sse-mao 思茅廳.

La rivière Ha-mo 阿墨; elle passe à l'ouest de T'a-lang 他郎廳, de là elle se dirige vers le sud et ensuite vers le sud-est.

La rivière Sa-pou 薩普河; elle a sa source au nord-est de la précédente et prend le nom de *Li-sien kiang* 李仙江 après avoir reçu comme affluents la rivière Pa-pien et la rivière Ha-mo. Le Li-sien kiang coule vers le sud-est et *franchit la frontière laotienne*. (H. T. liv. 127, f° 15.) Le Li-sien kiang est à 350 *li* au sud de la ville de P'ou-eurl; après avoir reçu comme affluents les rivières Ha-mo et Pa-pien *il entre au sud en Annam*. (I. T. T. liv. 377, f° 4.)

**Cartes.**

Carte n°. 26.

Partie sud-ouest de la carte de la préfecture de P'ou-eurl fou publiée dans la grande Géographie impériale chinoise (liv. 377, p. 1.)

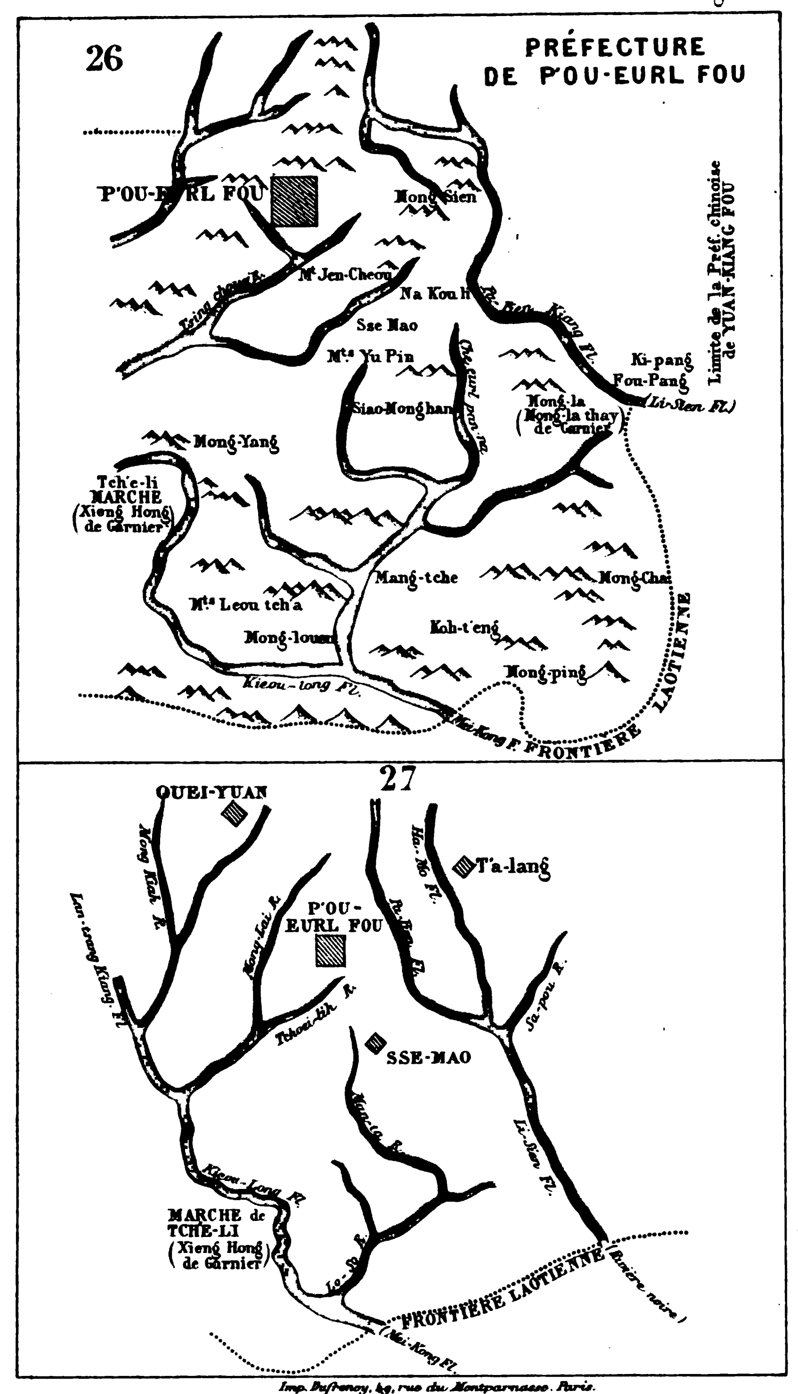
Carte n°. 27.

Carte de la préfecture de P'ou-eurl fou publiée dans la grande Encyclopédie administrative chinoise (liv. 127, p. 14.)

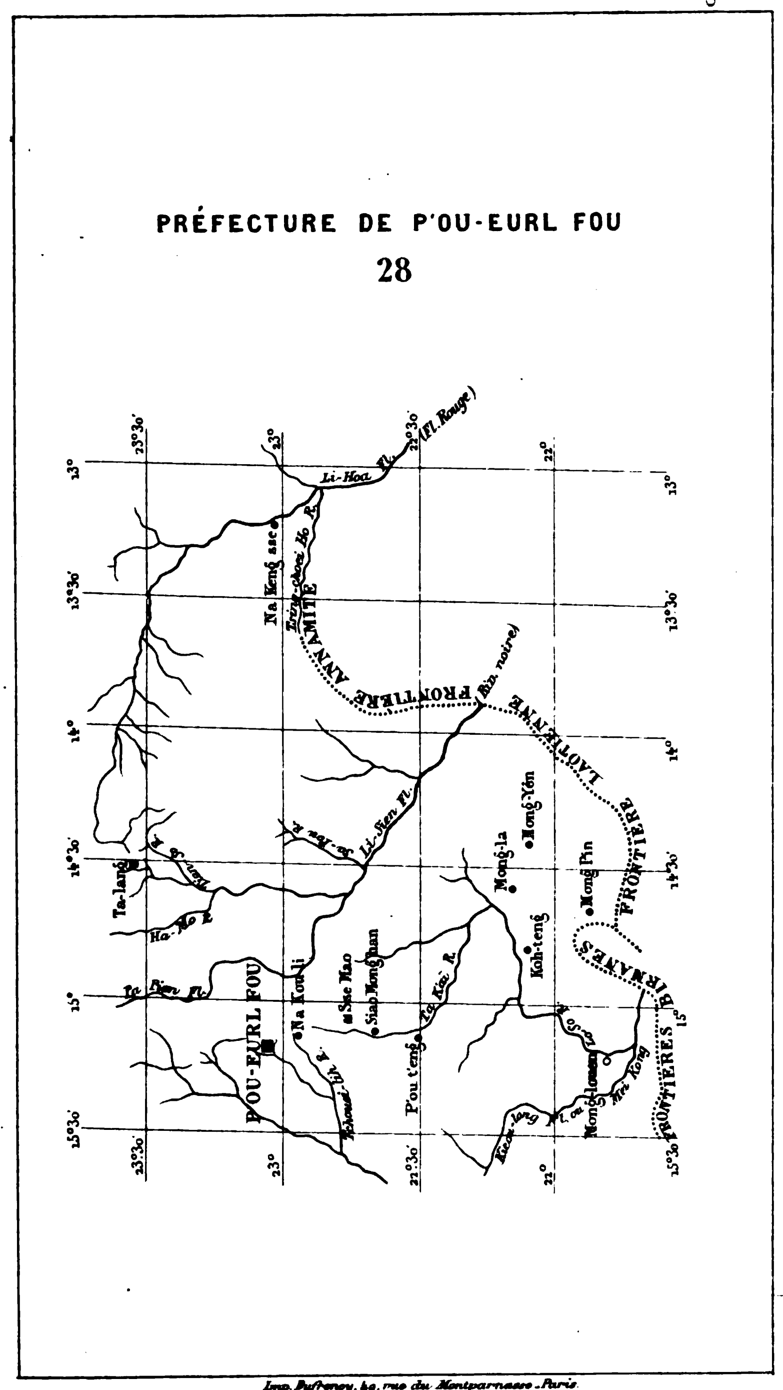
Carte n°. 28.

La préfecture de P'ou-eurl fou, fragment de la carte du Yunnan dressée par les Jésuites.






Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse. Paris.




Imp. Dufrenoy, 49, rue du Montparnasse - Paris

# APPENDICES GÉOGRAPHIQUES.



# APPENDICE N°. 1.

Nomenclature des préfectures et sous-préfectures des provinces annamites limitrophes de la Chine. Mines de ces provinces.

Les tableaux que nous donnons ci-après nous ont été communiqués par le M. le Cte de Kergaradec; ils sont extraits d'un almanach administratif annamite publié en chinois par la Cour de Hué sous le règne de Minh-mang, empereur d'Annam (1820—1841).

Aucune des préfectures ou sous-préfectures dont cet almanach donne la liste ne saurait être réclamée par la Chine, car ni la grande Géographie impériale chinoise, ni les géographies particulières du Céleste Empire ne font même mention de ces préfectures ou sous-préfectures. Aucune d'elles ne se trouve citée dans le Dictionnaire des villes de la Chine réédité en 1871 sous la direction du Vice-roi Li-hong-tchang.[1]

Il est à noter qu'en Annam un *chaū* est moins considérable qu'un huyên. Un *chaū* ou *tcheou* est en Chine un

1. Cet ouvrage est intituté: Li-taï-ti-li-tche-yun-pien-kin-cheh 歷代地理志韻編今釋, 20 liv.

département préfectoral de 2e classe. En Annam au contraire ce n'est qu'une petite sous-préfecture de montagne dont le chef-lieu, comme Thuy-vi chaû, près de Lao-kaï, et Vân-bânh sur le fleuve Rouge ne consiste parfois qu'en quelques paillottes défendues par un fortin.

---

**Province de Quang-yên.**

2 phu, 3 huyên, 2 chaû, 340 villages.

*Phu.* (préfectures.)

Haï-ninh 海寧.
Son-đinh 山定.

*Huyên* (sous-préfectures:)

Nghiêu-phong 堯封 (Nghèo phong.)
Hoành-bô 橫浦.
An-hung 安興.

*Chaû* (arrondissements de montagne).

Vang-ninh 萬寧.
Tien-an 先安 (Tien-yên).

---

**Province de Lang-son [1].**

2 phu, 3 huyên, 4 chaû, 46 cantons, 265 villages.

*Phu.*

Tru'o'ng-khanh 長慶.

1. Le territoire de Lang-son faisait autrefois partie de l'ancien royaume de Hac-long ou Moh-long 貉龍國, il est habité en grande partie par des Nong. (Géographie annamite Hoang-Viêt-dia-ngu-tri).

Tru'o'ng-an 長安.

*Huyên.*

An-bác 安博.
Thât-khê 七溪. (Thât-nguôn.)
Văn-lang 文蘭.

*Chaû.*

Ôn-chaû 溫州.
Lôc-bình 祿平.
Thóat-lang 脫朗.
Văn-uyên 文淵 (Văn-nguôn ou Dong-dang).

---

**Province de Cao-bang [1] (Cao-bình).**

2 phu, 5 huyên, 27 cantons, 203 villages.

*Phu.*

Trùng-khánh 重慶.
Hoà-an 和安.

*Huyén.*

Thûông-lang 上琅.
Hạ-lang 下琅.
Quang-nguôn 廣淵 anc. 廣原.
Thach-lâm 石林.
Thach-an 石安.

1. Le territoire de Cao-bang, d'abord simple préfecture, ne devint province que sous le règne de Lê-vînh-tri; il comprenait alors 4 chaû, 27 cantons et 415 villages. (Géographie annamite déjà citée.)

2. Tuyên-quang a fait partie de l'ancien royaume de Hac-long ou Moh-long 貉龍國; le territoire de cette province est habité par des Lao 蠻獠. (Géographie annamite déjà citée.)

### Province de Tuyên-quang. [2]

2 phu, 5 huyên, 3 chaû, 39 cantons, 275 villages.

*Phu.*

An-bình 安平 ou An-ninh 安寧 ou 安州 An-chaû
Tu'o'ng-an 寔安.

*Huyén.*

Vi-xuyên 渭川.
Hàm-an 咸安.
Vinh-tuy 永綏.
Dè-chaû (?)
Dề-đinh 底定.

*Chaú.*

Thaû-chaû (?)
Luc-an 陸安.
Triêm-hóa 霑化.

---

### Province de Húng-Hoa. [1]

4 Phu, 6 huyên, 16 chaû, 60 cantons, 226 villages.

*Phu.*

Gia-húng 嘉興. Diên-biên 奠邊.
Qui-Hoá 歸化. An-tây 安西 ou Tây-an.

1. Le territoire de Hung-hoa faisait partie de l'ancien royaume de Văn-lang 文郎國; il est habité par des Lào 芒牢 (Mang Lào). (Géographie annamite déjà citée.)

*Huyên.*

| | |
|---|---|
| Tam-nông 三農. | Văn-chân 文振. |
| Thanh-són 青山. | An-lap 安立. |
| Thanh-thuy 青水. | Trân-an 鎮安. |

*Châu.* [1]

| | |
|---|---|
| Chau-sòn 哭山. | Phò-an * 扶安. |
| Thuan-chaû * 順州. | Thuy-chaû * (ou Thuy-vi chaû 水尾) |
| Tuân-giao * 遵教. | Văn-bàn * 文盤. |
| Mai-són * 枚山. | Chiêu-tân * 昭晉. |
| An-chaû * 安州. | Luân-chaû * 倫州. |
| Ninh-bien * 寧 . | Lai-chaû * 萊州. |
| Moc-chaû * 木州. | Quinh-nhai * 瓊崖. |
| Dà-băc * 陀比. | Mai-chaû * 枚州. |

## MINES. [2]

**Province de Lang-son.**

Mines d'or . . . . . . .
- Hû'u-lân
- Dồng-Bóc
- Suat-lê
- Nông-Đồn
- Na-Ba
- Phu'o'c-vuọng
- La-son
- Hội-Hoan
- Xuân-du'o'ng

1. Les chaû marqués d'un astérisque font partie des seize chaû autonomes, Thâp-luc chaû. Cf. Notes sur les chaû Lao du Tonkin, par M. Silvestre, Excursions et Reconnaissances, Saïgon 1886, n°. 26, p. 169.

2. Cf. Excursions et Reconnaissances, Saïgon, 1883, n°. 16, on ne saurait trop regretter l'absence des noms en caractères chinois dans cette importante publication.

| | |
|---|---|
| Mines de fer . . . . . . | Manh-x'a<br>Đa-lạch<br>Băng-mat<br>Tân-lâm<br>Bao-lâm |
| Mines de nitre . . . . | Chỉ-lăng<br>Mai-sao |

---

**Province de Hung-Hoa.**

| | |
|---|---|
| Mines d'or . . . . . . . | Yêt-ong<br>Gia-nguyên<br>Bồn-lô<br>Hu'o'ng són Đong |
| Mines d'argent . . . . | Phú-thánh<br>Li-bồ |
| Mines de cuivre . . . . | Trình-lang<br>Lai-xu'ong<br>Phong-du<br>Mang-dô<br>Suôi-lâm |
| Mines de nitre . . . . | Ban-dam<br>Hiều-trai<br>Ban-vinh<br>Trình-bang<br>Mạng-thâm ban |
| Mine de soufre . . . . | Thuận-châu |

---

**Province de Tuyên-quang.**

| | |
|---|---|
| Mines d'or . . . . . . . | Tiên-kiêu<br>Mâu-dê<br>Niêm-són-quang-quang<br>Bạch-ngọc-liên<br>Lang cai-Đạo viện<br>Linh-hô<br>Lang-cang<br>Hu'o'ng-minh |

| | |
|---|---|
| Mine d'argent . . . . . | Nam-Đăng |
| Mines de cuivre . . . . | *Thụ-long*<br>Bang-gi |
| Mines de fer . . . . . | Bình-gi<br>Phú-linh |
| Mines de nitre . . . . | Quang-quang-nam-cao<br>Khai-quán-xóm-xá<br>Vi-khê<br>Hũú-vinh<br>Vi-thu'o'ng |
| Mine de soufre . . . . | An-phú |
| Mine de cinabre . . . . | Đại-miêng |

---

**Province de Cao-bang.**

| | |
|---|---|
| Mines d'or . . . . . . | Vinh-giang<br>Tinh-Đề<br>Thu'o'ng-ba<br>Phú-nội |
| Mines de fer . . . . . | Quang-hoà<br>Đông-nam<br>Khai-hoa (*Khe-hoa*)<br>Liên-hoa |

1. Aucune mine n'est mentionnée pour la province de *Quang-yén* riche en gisements de charbon.

2. En 1716 le roi d'Annam, Lê-dû-tông, retira aux chinois qui venaient pour l'exploitation des mines, le droit de se grouper au delà du chiffre de 300 hommes sur un même centre d'exploitation. Son successeur, craignant sans doute l'épuisement des mines ou l'affluence des étrangers et des désordres, interdit l'extraction des minerais dans certaines provinces. (P. J. B. Tru'o'ng-vinh-ky, Cours d'histoire annamite.)





# APPENDICE No. 2.

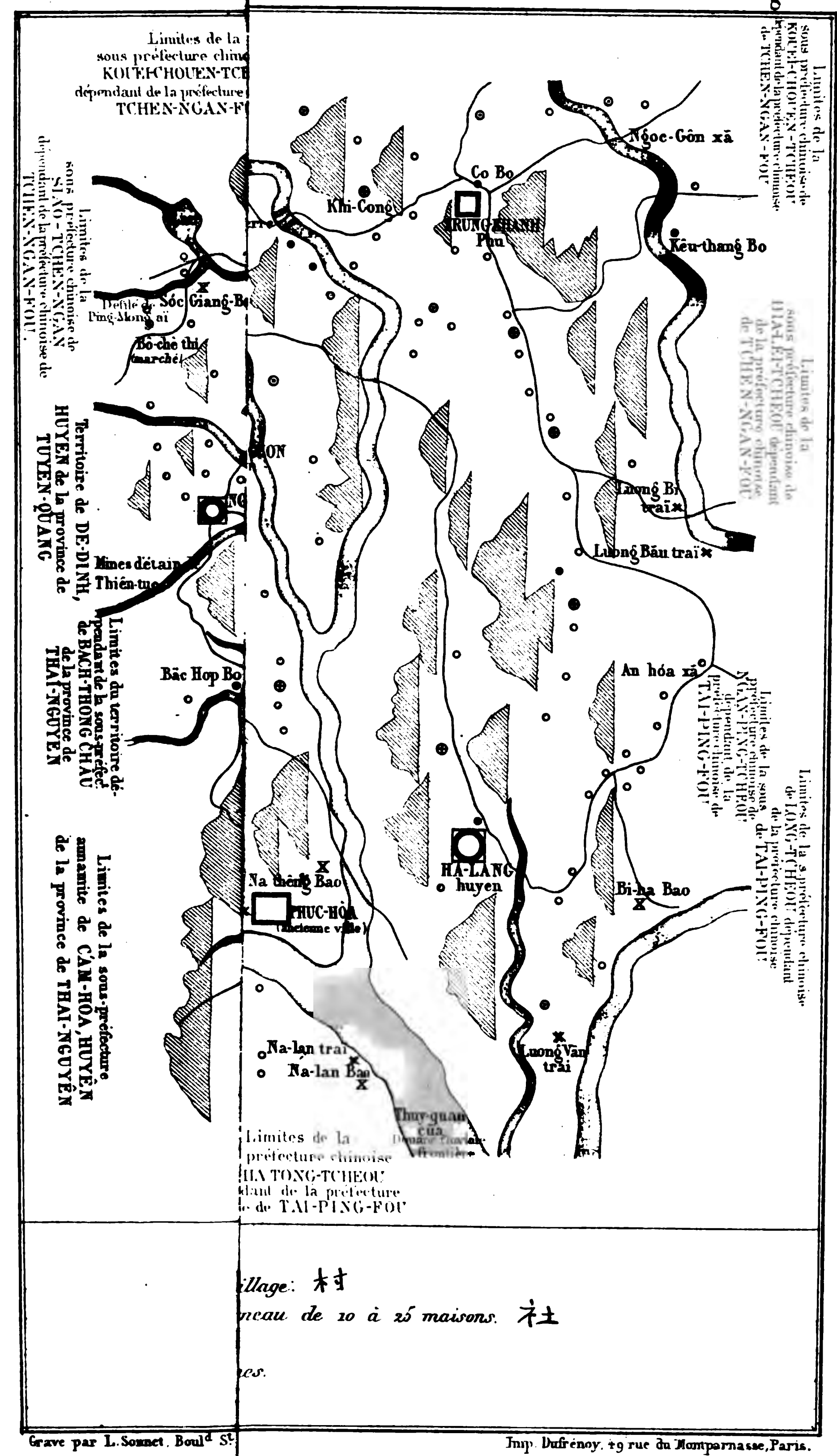
Carte Annamite de la province de Cao-bang. Itinéraires de Cao-bang à différents points de la frontière chinoise. Carte.

La carte indigène dont nous donnons ci-après la réduction a été trouvée à Bac-ninh par un de nos officiers. Elle mesure 1 mètre 53 sur 80 centimètres sans compter la place qu'occupe un routier tenant lieu d'échelle et nous fournissant les itinéraires à parcourir pour se rendre de Cao-bang à différents points, entre autres à la frontière chinoise:

1°. De Cao-bang à la ville annamite de Hạ-lang 下琅 2 jours de route; de Hạ-lang au hameau annamite de An-hôa xa 安化社 (sur la frontière de la sous-préfecture chinoise de Ngan-ping tcheou) un jour.

2°. De Cao-bang à la ville annamite de Trung-khanh phu 重慶府 2 jours; de Trung-khanh à la station militaire annamite de Luong-bî traï 隴芘寨 (sur la frontière de la sous-préfecture chinoise de Hia-lei tcheou), une demi-journée.

3°. De la ville annamite de Trung-khanh au hameau



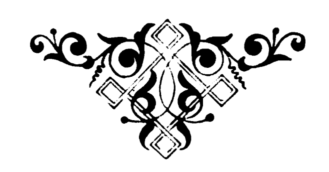
Limites de la sous préfecture chinoise KOUEI-CHOUEN-TCHEOU dépendant de la préfecture TCHEN-NGAN-FOU
Ngoc-Gôn xã
Co Bo
Khi-Công
TRUNG-KHANH Phu
Kêu-thang Bo
Limites de la sous préfecture chinoise de HIA-LEI-TCHEOU dépendant de la préfecture chinoise de TCHEN-NGAN-FOU
Bô-chê thi (marché)
Mines d'étain Thiên-tue
Luong Bi trai
Luong Bâu trai
Territoire de DE-DINH, HUYEN de la province de TUYEN-QUANG
Limites du territoire dépendant de la sous-préfect. de BACH-THONG CHAU de la province de THAI-NGUYEN
Bäc Hop Bo
An hóa xã
Limites de la sous préfecture chinoise de NGAN-PING-TCHEOU dépendant de la préfecture chinoise de TAI-PING-FOU
Limites de la sous préfecture chinoise de LONG-TCHEOU dépendant de la préfecture chinoise de TAI-PING-FOU
Limites de la sous-préfecture annamite de CAM-HOA, HUYEN de la province de THAI-NGUYEN
Na thêng Bao
PHUC-HOA (ancienne ville)
HA-LANG huyen
Bi-ha Bao
Na-lan trai
Na-lan Bao
Luong Van trai
Thuy-quan cüa
Limites de la préfecture chinoise HA TONG-TCHEOU dépendant de la préfecture de TAI-PING-FOU
illage: 村
meau de 10 à 25 maisons. 社
Gravé par L. Sonnet. Boul^d S^t.
Imp. Dufrénoy, 49 rue du Montparnasse, Paris.

annamite de Ngọc-gôn xa 玉崑社 sur la frontière de la sous-préfecture chinoise de Kouei-chouen tcheou, une demi-journée.

4°. De Cao-bang aux mines de fer annamites de Khe-hoa 啟和鉄礦 une journée; des mines de fer de Khe-hoa au défilé de Ping-mong aï [1] une demi-journée.

5°. De Cao-bang au village annamite de Niem-nang bo 埝娘庯 une demi-journée; de Niem-nang bo au village annamite de Tầm-ban bo 叁班庯 une demi-journée; de Tầm-ban bo au village annamite de Na-lan bao 那爛堡 (sur la rive droite du fleuve au point où il pénètre dans la sous-préfecture chinoise de Long-tcheou) une demi-journée.

1. La grande Géographie impériale chinoise et la carte des Jésuites nous indiquent exactement le point où se trouve le défilé de Ping-mong aï ainsi que le point où le fleuve venant de Cao-bang pénètre en Chine entre la sous-préfecture de Long-tcheou et celle de Chang hia Tong tcheou. C'est donc entre ces deux points de repère que doit être rapportée sur la carte des Jésuites tout le contenu de la carte annamite de Cao-bang.





# APPENDICE No. 3.

**Itinéraire de Hanoï à Canton par Lang-son, le Kouang-si et la rivière Si-kiang. Carte.**

---

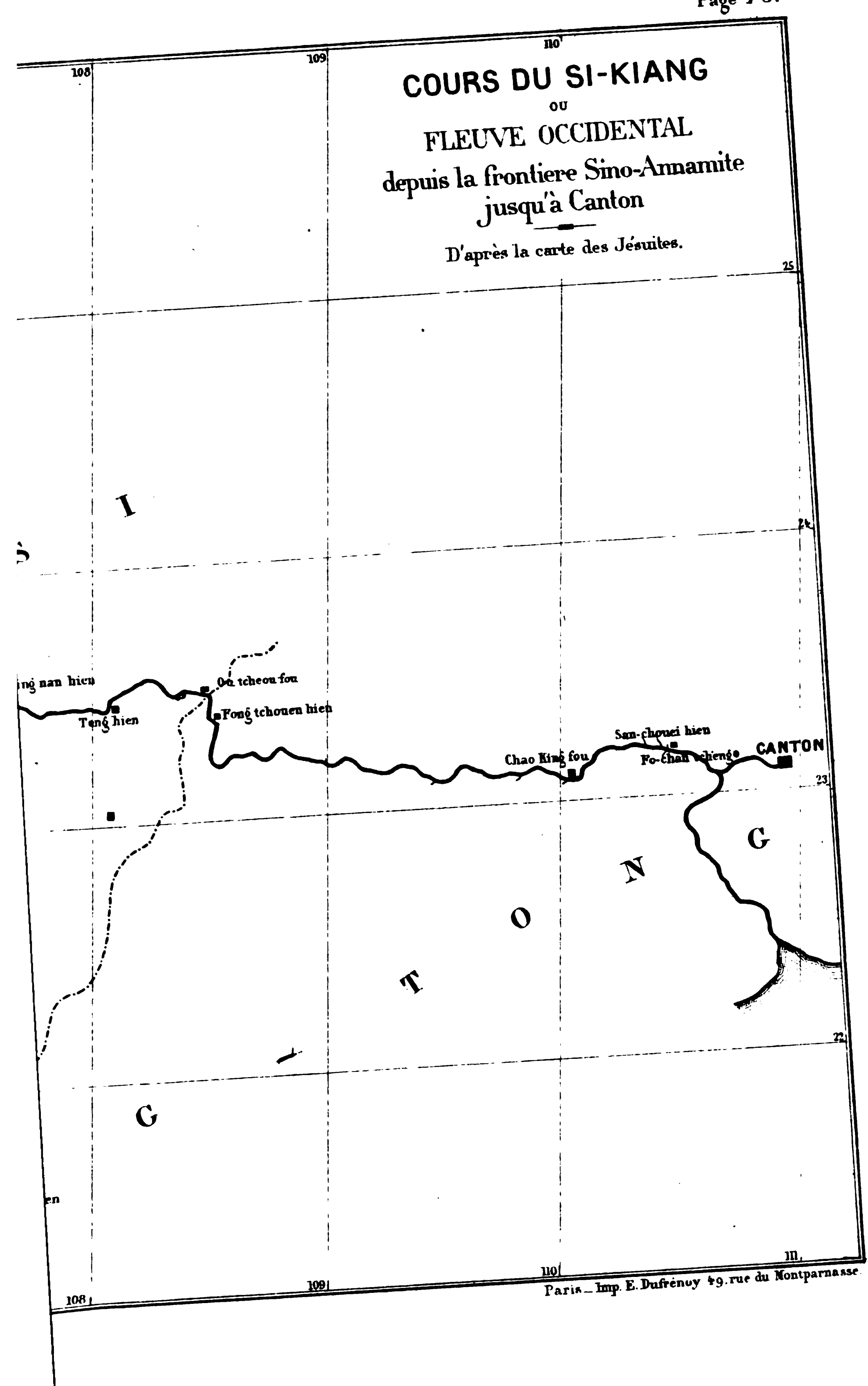
### De Hanoï à Bac-ninh.

Tsaï-tin-lang[1] compte 130 *li* de Hanoï à Bac-ninh; il quitte Hanoï le 15 Mars 1837. Il traverse après-midi la ville provinciale de Tu-son et, le soir, il arrive dans la ville, chef-lieu du Bac-ninh.

### De Bac-ninh à Lang-son.

Tsaï-tin-lang compte 300 *li* de Bac-ninh à Lang-son.

1. Tsaï-tin-lang, auteur de cette relation de voyage, avait fait naufrage sur les côtes d'Annam; il alla à Hué et, ne voulant plus courir les mêmes risques, il retourna par terre de Hué au Kouang-si et de là à Canton en bateau sur la rivière Si-kiang. La relation complète de ce voyage a été publiée dans la collection de l'Ecole des Langues Orientales vivantes dans le volume intitulé: Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale et dans l'Extrême Orient. (E. Leroux, 1878.) La relation des voyages de Tsaï-tin-lang a pour titre chinois *Ngan-nan-ki-tcheng* 安南紀程.


COURS DU SI-KIANG
OU
FLEUVE OCCIDENTAL
depuis la frontiere Sino-Annamite
jusqu'à Canton
D'après la carte des Jésuites.
108
109
110
111
25
24
23
22
Teng hien
Ou tcheou fou
Fong tchouen hien
Chao King fou
San-chouei hien
CANTON
T
O
N
G
I
G
Paris _ Imp. E. Dufrénoy 49. rue du Montparnasse.

Le 17 Mars, il passe la nuit dans la ville provinciale de phu Lūông-giang.

Le 18, il arrive au poste militaire de Tsin-in-chung, près duquel, sur la frontière du district de Vyng-tsyiang (Vân-huyên?), se trouve le lac de Hou-lou-haï d'où l'on tire beaucoup de cinabre.

Le 19, il passe la nuit au poste de Huan-lang (Văn-lang?) après avoir dépassé sept autres postes où l'on trouve des soldats et des fonctionnaires militaires.

Le 20, après avoir fait 13 *li*, il arrive à la barrière appelée Kouei-men kouan 鬼門關 (passe de la Porte des démons). Une tradition populaire affirme que s'il entre dix hommes dans cette forteresse à peine en sortira-t-il un vivant. Le peuple croit encore aujourd'hui qu'il y a là un marché où les mauvais esprits se rassemblent le soir pour exercer leur commerce; l'homme qui les dérange est aussitôt frappé de maladie. Notre voyageur essaya de se reposer un instant sous les murs de la forteresse mais tout son corps fut saisi d'un tremblement nerveux, ses cheveux se dressèrent sur la tête, il dût se hâter de se lever.

A côté de la forteresse se trouve un temple en l'honneur de Fou-po [1] 伏波, surnom du général chinois Ma-yuan 馬援, qui envahit le Tong-King l'an 41 de J.-C. Tous les fonctionnaires qui passent devant ce temple célèbre par ses miracles y entrent pour y faire brûler des parfums [2]. Devant

1. Vid. sup. p. 2.

2. Ce temple a été visité par M. Aumoitte en Août 1875. Il nous en parle dans sa relation de voyage entre Bac-le et phu Truong-khanh. La passe des démons près de laquelle il est situé doit donc se trouver entre Bac-le et ce temple élevé par les chinois à la mémoire du général Ma-yuan surnommé Fou-po.

ce monument croît l'herbe *i—i* 苡薏 dont se nourrissait le guerrier Fou-po. Cette herbe neutralise les miasmes de l'air et le poison des eaux. Les habitants du pays l'appellent l'herbe de la vie et de la santé. (W. Williams, dans son dictionnaire, dit que ce qui est appelé *i—i* doit se traduire par *Pearl-barley from the coix*; ce serait donc une sorte d'orge perlée ou une sorte de sagou; d'autre part Mr. Legrand de la Liraye s'exprime ainsi à ce sujet: On trouve en nota dans les annales de Kouang-Vou que Ma-yuan souffrait beaucoup des obstructions produites par l'effet du climat et que pour se guérir il mangeait en grande quantité l'*Y-dze* que nous connaissons sous le nom de larmes de Job (d'Inde) et que les annamites appellent Bo-Bo. Quand il retourna en Chine il en chargea une grande quantité de charriots et, comme il fut accusé de n'en avoir pas offert à l'Empereur, lors de sa mort arrivée sur ces entrefaites, sa femme n'osa pas lui donner les honneurs de la sépulture.)

Au sud-est du temple, à 2 *li* environ tout au plus, on rencontre une montagne rocheuse sur laquelle s'élève une colonne de bronze analogue à celle qui se trouve dans la province de Canton, dans le district de Kin-tcheou, sur la montagne Fen-mao [1]. Elle paraît haute de 10 pieds et épaisse de plus de 10 brasses; de loin sa couleur ressemble à celle de la pierre, elle est couverte de fientes d'oiseaux; les habitants racontent qu'on voit souvent se percher sur elle des oiseaux extraordinaires. . . . . . . . . .

Le soir du même jour (20 Mars), Tsaï-tin-lang s'arrête à la 5e batterie. Autrefois les annamites avaient élevé 18 de ces batteries (au XVIIIe siècle) pour se défendre contre

1. Voir plus haut, page 2.

les brigands des montagnes occidentales (Tay-son): on pouvait apercevoir ces batteries l'une de l'autre; elles n'existent plus et on a conservé les noms de la 3e et de la 5e batterie.

Toute cette région est couverte de hauteurs désolées coupées parfois de sentiers silencieux. Partout s'entrelacent dans les buissons épineux des herbes sauvages qui atteignent plus de 10 pieds de hauteur. Dans ces parages tantôt des rochers escarpés, tantôt de sombres ravins barrent la route. On ne rencontre nulle part trace de l'homme; seuls des brigands dangereux se cachent en cette partie du pays. Entre les rochers, dans les ravins, se rassemblent des vapeurs empoisonnées qui ne se dissipent pas de la journée. Malgré le printemps, les arbres dans les montagnes sont jaunes et desséchés; les pierres sont couvertes de rouille et de moisissure. D'ailleurs, des deux côtés de la rivière qui coule en cet endroit, la végétation est riche. Dans cette rivière se baignent des troupeaux de paons; sur les sentiers par où ces oiseaux arrivent, les arbres forment une ombre telle que pas un rayon de soleil ne pénètre jusqu'à la terre. Un grand nombre de serpents et de scorpions remplissent l'air de miasmes violents et empoisonnés qui pénètrent jusque dans l'eau de la rivière et l'infectent. Les voyageurs qui traversent cette région se munissent en général de millet grillé et d'autres aliments; ils boivent l'eau de la rivière mais avec les plus grandes précautions. Ils y font bouillir, comme antidote, l'herbe *i—i* dont il vient d'être parlé et boivent cette infusion comme du thé; pour les étrangers cette précaution est encore plus nécessaire.

En approchant de la ville de Lang-son, l'horizon est borné par une infinité de cîmes âpres et aigües qui ressem-

blent de loin à des milliers de points noirs. Là s'étend la chaîne des monts Pang-che ling, qui se développe comme un serpent sur une étendue de plus de 20 *li*. La route qui la traverse est très pénible; tantôt il faut gravir les cîmes, tantôt faire des détours fatigants. Le 21, Tsaï-tin-lang arrive à Lang-son dans l'après-midi. Le gouverneur de la ville (selon la coutume) envoya dans le Kouang-si un messager prier le préfet de la ville chinoise de Taï-ping fou de faire savoir à quel moment il serait permis à son compatriote de passer la porte frontière. La réponse attendue arriva à Lang-son le 31 mars. Elle donnait au voyageur l'autorisation de traverser la frontière le 8 avril. Entre temps, Tsaï-tin-lang visite les environs de la ville et se remet en route le 3 avril. . . . . .

**De Lang-son à la frontière.**

Le 3 avril, Tsaï-tin-lang, après avoir passé la rivière, traversa le marché de Tsoï-moï-pou auquel ont droit de se rendre les négociants chinois des provinces du Kouang-si et du Kouang-tong. Après 35 *li*, il atteignit la ville annamite de Văn-uyên châu (Dong-dang). Il repart le 8 avril au matin. Sa route le conduit par de petits sentiers tournants dans la montagne. Silence, isolement! Nulle part on ne voit trace de l'homme; on n'entend ni le chant du coq ni l'aboiement des chiens. Après 45 *li*, il atteint la porte de Yo-aï ou Nan-kouan. Les annamites appellent cette barrière Io-tsong-aï [1]. Le même jour, les autorités chinoises de la rivière de gauche

1. La porte dont il est ici question est celle qu'a visité M. Aumoitte et dont il est parlé plus haut, page 17. — C'est celle qu'a fait sauter le général de Négrier. Tsoï-moï-pou est peut-être un des noms du marché de Ki-lua.

ou Tso-kiang, de la rivière Ming-kiang et du cercle de Ning-ming tcheou envoyèrent des gens à la porte frontière pour recevoir Tsaï-tin-lang. . . . . .

**De la passe de Tchen-nan kouan à Nan-ning fou, lieu d'embarquement sur le fleuve occidental, Si-kiang 西江 ou Nei-si-ho 內西河.**

Le 8 avril, Tsaï-tin-lang franchit la porte frontière du sud; après l'avoir quittée on trouve peu de villages; la route est inégale et difficile, ce sont encore les contreforts des montagnes désolées. Après 25 *li* il s'arrête dans un hôtel de l'Etat, dans la sous-préfecture de Hia Che; il continue sa route le même jour et arrive dans la ville de Chang Che-tcheou; l'escorte qui lui est donnée se compose d'aborigènes du Kouang-si qu'il qualifie de nonchinois. [1]

Le lendemain, 9 avril, notre voyageur atteint la ville de Ning-ming tcheou après 70 *li* de marche; il y reste jusqu'au 12 avril. Le 12, après 40 *li*, il traverse une petite montagne surmontée d'une forteresse avec cette inscription: Fyn-ming-tsziong-ling (?). Après avoir marché encore 4 ou 5 *li* il passe la nuit au village de Van-sioï.

Le 13, il arrive dans la ville provinciale de Taï-ping fou après avoir franchi 35 *li* depuis Ning-ming tcheou et s'arrête dans le faubourg septentrional de Tsying-huï-sioï.

Le 14, la pluie l'empêche de se mettre en route.

Le 15, il part malgré le mauvais temps et en 4 jours il atteint la ville provinciale de Nan-ning fou.

1. Vid. sup. page 10.

**De Nan-ning fou à Canton par le Si-kiang ou fleuve occidental.**

A Nan-ning fou, Tsaï-tin-lang loue une petite barque (18 avril) et le soir il dépasse le chef-lieu du district de Yong-chouen hien. Il avait fait par eau 200 *li*.

Le 22 avril, il traverse un des rapides nombreux sur cette rivière; on y rencontre beaucoup de rochers et le passage est des plus difficiles. Le soir il dépasse la ville de Hoang-tcheou, chef-lieu du cercle, à 160 *li* de la ville de Yong-chouen hien.

Le 23, Tsaï-tin-lang se met en route de bonne heure et après 50 *li* il atteignit la petite ville de Tyn-tan-ia: on y trouve un temple au bord de la rivière.

Le 24 il atteignit le poste de Tan-tou-siang et visita un grand temple bâti en l'honneur du guerrier Fou-po [1] dont l'Esprit fait encore beaucoup de miracles dans ces régions. A midi il franchit le rapide de Ki-kin (rapide de la terreur.) Là, l'eau se précipite avec la rapidité d'une flèche, bouillonne, tourbillonne; il est impossible de maintenir l'esquif en ligne droite. De l'eau sortent des rochers aigüs comme les dents d'un tigre; le bateau jeté tantôt à droite, tantôt à gauche, dispute sa route à l'eau. De tous les rapides sur la rivière Si-kiang c'est le plus dangereux. Il s'arrête le soir à 180 *li* de là près du chef-lieu du district de Koei-hien.

Le 25, après avoir franchi 190 *li*, Tsaï-tin-lang dépasse

1. Les chinois ont donné son nom à une des corvettes qui se trouvaient au combat de Fou-tcheou.

la ville provinciale de Sin-tcheou fou à 40 *li* de laquelle on rencontre le rapide de Kien-kiang. D'énormes pierres sortent de l'eau; la rivière se divise en une foule de courants; par suite de la résistance, la rapidité de l'eau est effrayante. Les sifflements, le bruit, les chocs, assourdissent l'oreille. En passant au milieu des rochers le bateau les heurte souvent. Au bout du rapide se trouve une voûte de pierre appelée Tchang-k'eou (la large gueule) en forme de corbeille; à la moindre défaillance du pilote l'esquif tombe sous cette voûte et périt.

Le 27, après 166 *li* depuis Ping-nan hien, notre voyageur dépasse le chef-lieu du district de Teng-hien.

Le 28 au matin il atteint le rapide de Si-ma (bain des chevaux). C'est le dernier des rapides. Tsaï-tin-lang en compte 68 depuis le point où il s'est embarqué, c'est-à-dire sur un parcours fluvial d'environ 790 *li*. Le soir, à 120 *li* de Teng-hien, il dépasse la ville provinciale de Ou-tcheou fou.

Le 29, après 60 *li*, il arrive au chef-lieu de district Fong-tchouen hien et sort de la province du Kouang-si. Après 100 *li*, le soir, il s'arrête dans la ville de Te-king tcheou, chef-lieu de cercle.

Le 30 avril, après 180 *li*, Tsaï-tin-lang dépasse la ville provinciale de Chao-king fou. Auprès du rivage on voit la tour de Hoei-hien et plus loin, près de la barrière de Long-men (les portes du Dragon), la montagne de Ouang-heou chan. La nuit, à 130 *li* de Chao-king fou, il passe devant le chef-lieu de district San-chouei hien.

Le 1er Mai, après avoir fait 100 *li*, il atteignit la petite ville de Fo-chan tch'eng dont les environs sont très pittoresques et les habitants très riches. Le marché de cette ville est

le premier après celui de Canton. Après 70 *li* il atteignit Canton.

De Nan-ning où il s'est embarqué sur la rivière occidentale ou Si-kiang, Tsaï-tin-lang compte plus de 1700 *li* et 15 jours de voyage.




Ce fleuve est navigable jusqu'à Pe-se, ville située par 24° de latitude et environ 105° de longitude.
105°
23°
22°
CHEN-NGAN FOU
PRÉFECTURE DE TAÏ-PING
PRÉFECTURE DE NAN-NING FOU
NAN-NING FOU
TAÏ-PING FOU
LONG TCHEOU
Défilé de Ngo-tsao aï
Long-ing tcheou
Hou pun tch'aï
Hia-lei tcheou
Défilé de Keng-ping aï
Sae-tch'eng tcheou
Défilé de Ti tan aï
Ngan-ping tcheou
Défilé de To-lie aï
Taï-ping tcheou
Défilé de Tou-aï
Ligne télégraphique de Canton, établie en 1884
Sin-ning tcheou
Tchong-tcheou
Teng-leh tang
Nan-Ngan
Kiang Keou tang
Kiang-tcheou
Lope
Marché aborigène de
Touen-chan
Hia che tcheou
Sae-Ming tcheou ou Hiae-Ming tcheou
Sae-tcheou ou Sae-Ming fou
Kouei-tou
Chang-che tcheou
Pte de Chine ou du Sud
Mt Yin pao chan
To-fou tong
Défilé de Nien-Ti aï
Ye-Yang
Toan-long
Chang-sae tcheou
Mts Che quan chan
Mts Quang Kuang chan
Sae-pin tong
Lo-feou tong
Défilé de Pan Siang aï
Sae-lak tong
PRÉF. DE LIEN-TCHEOU
KOUANG-TONG
Sous-préf. de Kin-Tcheou
Si-Kiang ou Fl. Occidental appelé aussi Yuh-Kiang
Ce fleuve va à Canton d'où il se jette dans la mer. 15 jours en barque à partir de Nan-Ning. Il y a quatre jours de route de la porte de Chine à Taï-ping-fou et cinq jours de cette ville à Nan-ning-fou.
Yu-Kiang R. ou Ou-ni Kiang
Rivière de droite ou Yeu-Kiang
Tso-Kiang R.
LANG-SON
Loc-Binh
Défilé de Ping-Kong aï
Ligne de partage des eaux
Ngan-nan Kiang
GOLFE DU TONG-KING
phu Truong-Khanh
Dong-Sung
On-chau
QUANG-YEN
Haï-phong
SIGNES CONVENTIONNELS
(En noir) d'après les cartes originales des Jésuites, gravées et présentées en 1718, à l'Empereur de la Chine, par ordre de la Cour de Péking. (Aff. Etrangères, Arch. géog. N° 1648 A)
(En bleu) d'après des documents indigènes, chinois et annamites
Inexploré. Positions incertaines
(En rouge) d'après la carte publiée par le Dépôt de la Guerre (Paris, Février 1885)
d'après les observations de Mr le Cte de Kergaradec (Rapport sur la reconnaissance du Fleuve du Tonkin.)
Frontière Sino-Annamite, d'après les cartes des Jésuites.
Phu ou Fou. Préfecture de 1re classe.
Tcheou ou Chaü, en Chine, sous-préfecture; au Tong-King, arrondt de montagne.
Hien ou Huyen, en Chine, sous-préfecture de 2me classe, chef-lieu de district; au Tong-King, sous-préfecture.
Aï, défilés donnant accès d'un pays dans l'autre. Portes-frontières
Tchaï et Tang, station militaire
Village. Canton
Agglomération d'aborigènes formant une marche frontière ou Sse.
Relai de poste ou Tram.
Limites provinciales.
Paris _ Imp. E. Dufrénoy. 49 rue du Montparnasse.

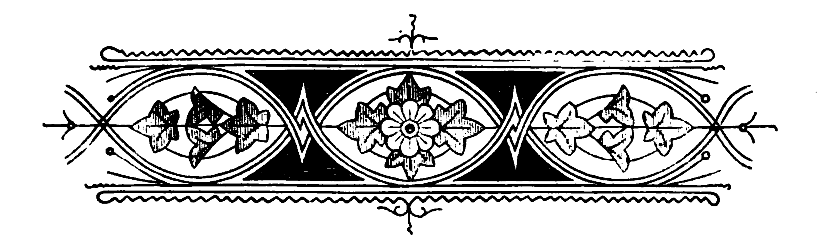
LA FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE.

DEUXIÈME PARTIE.

---

# NOTES ETHNOGRAPHIQUES.

---



# INTRODUCTION.

*Dans la partie méridionale du Céleste Empire habitent des peuplades de race non-chinoise qu'il importe d'autant plus de mieux connaitre que plusieurs d'entre elles se trouvent en contact avec nous au Tong-king. Bien que les noms que leur donnent les Chinois soient loin d'avoir une signification ethnique et qu'ils puissent même varier avec les localités tout en désignant les individus d'une même race, nous avons pensé qu'à défaut de renseignements plus précis, les descriptions de ces peuplades puisées aux sources chinoises pourraient offrir quelque intérêt.*

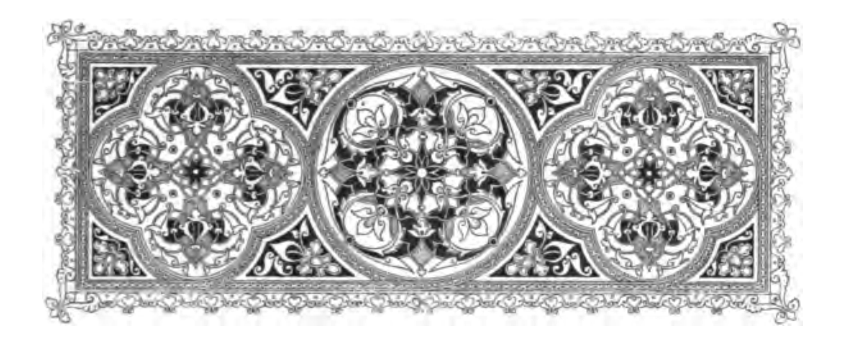
*Les notices que nous publions aujourd'hui en les annotant sont extraites d'un recueil ethnographique intitulé* Houang Tsing tche-kong t'ou 皇清職貢圖 *c'est-à-dire Tableau descriptif des peuples tributaires de la dynastie Tsing. C'est en 1751 que l'empereur Khien-long ordonna par décret à ses vice-rois et gouverneurs provinciaux d'envoyer au Conseil privé les documents nécessaires à la composition de cet ouvrage qui n'a été terminé qu'en 1773 et forme neuf livres. Chacune des descriptions qu'il donne est accompagnée de deux planches.*

*Ce tableau des peuples tributaires ne compte pas moins de dix-neuf peuplades différentes dans les huit préfectures*

*chinoises dont les territoires confinent au Tong-king septentrional. Nous n'avons pas tenté de les classer d'une manière ethnique; ce n'est que plus tard que leur histoire mieux connue et leur philologie permettront peut-être de les grouper méthodiquement; nous n'avons tenu compte pour le classement de leurs descriptions que des lieux qu'occupent ces peuplades sur la frontière sino-annamite en procédant de l'est à l'ouest.*

*Paris, le 22 Juin 1886.* *G. DEVÉRIA.*





# DEUXIÈME PARTIE.

**Description des diverses peuplades occupant le territoire des préfectures et sous-préfectures chinoises voisines du Tong-king.**

## CHAPITRE I.

### PROVINCE DU KOUANG-TONG.

**Préfecture de Lien-tcheou.**

**Les Yao et les Tchouang.**

---

**Les Yao 猺人.**

Les Yao de la préfecture de Lien-tcheou laissent croître leurs cheveux pour en faire un chignon, ils s'entourent la tête d'un morceau d'étoffe rouge et y ajoutent, les jours de fête, une plume de coq. Ils sont d'un caractère violent et indocile. Il en est parmi eux qui connaissent les caractères chinois. Quelques-uns viennent parfois dans les marchés apporter des fruits cueillis dans les montagnes. Les femmes Yao de Lien-tcheou coupent et ornent elles-mêmes leurs vêtements, elles s'attachent un foulard noir autour de la tête. En fait de bijoux elles ont des épingles de cheveux et des pendants d'oreilles, elles mettent des chaussures faites de la plante appelée *Mang* 芒 pour aller chercher

du combustible dans les montagnes. A l'occasion des mariages on chante des chœurs à deux parties. Leur demeure est à quarante *li* de la ville de Lien-tcheou. (T. K. T. liv. 4, f°. 19.)

Les Yao sont de la race de P'an-hou 槃瓠. Ils émigrèrent du Tchéou (Hou-nan) dans les sous-préfectures cantonnaises de Sin-ning, Ts'eng-tcheng, Kiu-kiang, Lô-tchang, Jou-yuan, Tong-ngan et *Lien-tcheou*. Sous la dynastie des Ming, dans les années Hong-vou (1368—1399) et les années Yong-loh (1403—1424), un chef Yao nommé P'an-kouei 槃貴 et d'autres vinrent successivement faire des visites d'hommage à la cour de Chine; on commença dès lors à nommer des administrateurs indigènes parmi leurs congénères. Postérieurement aux années Tcheng-t'ong (1436—1449) ils commirent des troubles et au XVII[e] siècle, faisant acte d'indépendance, ils opérèrent des razzias dans le pays; on les réduisit en différentes fois. L'empereur Kang-hi, ayant enfin obtenu en 1703 leur complète soumission, les répartit sous l'administration préfectorale de différents Hien et Tcheou. (T. K. T. liv. 4, f° 7).

**Observation n°. 1.**

Le nom de Tch'ou 楚 qui désigne actuellement la province du Hou-nan s'appliquait autrefois à un état feudataire qui a existé sous la dynastie des Tcheou de l'an 740 à l'an 330 av. J. C. sous l'administration de vingt princes; il occupait le territoire des provinces du Houkouang et partie du Ho-nan et du Kiang-sou avec Kingtcheou fou, sur le Yang-tze, pour capitale.

L'Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin (traduite par M. le Marquis d'Hervey de St. Denys) nous

fournit sur les Yao et leur ancêtre P'an-hou les renseignements complémentaires suivants:

. . . . . «Ils aimaient à porter des vêtements de cinq couleurs, disposées et mélangées de diverses manières. La coupe de ces vêtements figurait toujours une sorte de queue. Le langage des P'an-hou tchong était très difficile à entendre. Quand ils se furent multipliés on les appela Man-y 蠻夷....

«On lit dans l'ouvrage intitulé *Kouei-haï-yu-heng tçhi* de l'auteur Fan chi-hou (qui vivait au milieu du XIIe siècle):

«Les barbares appelés Yao sont les descendants de P'an-hou, ils habitent les hautes montagnes et les vallées profondes qui s'étendent depuis les pays de Pa (partie orientale du Sse-tchouen) et de Chou (partie des provinces actuelles du Hou-pei, du Hou-nan et du Kiang-si) jusqu'aux extrêmes limites du Hou-kouang sur une étendue de plusieurs milliers de *li*. Ils nouent leurs cheveux au sommet de la tête en forme de marteau [1] et ne font point usage de chaussures. Ils portent des vêtements de toile ou de laine aux couleurs variées.... Les familles Yao se réunissent en communautés qui forment autant de villages.... Ils portent de lourds fardeaux sur leurs épaules; ils les maintiennent au moyen d'une corde qui passe sur le front et, bien que courbés, ils marchent très vite [2].... Dès qu'un jeune garçon commence à marcher on lui brûle le talon et la plante des pieds avec un fer ou avec une pierre fortement chauffés afin de les lui rendre insensibles: aussi marchent-ils sur des épines et sur des cailloux aigus sans se blesser....

1. C'est un chignon retenu par une grosse aiguille de bois tel que celui que portent encore aujourd'hui les prêtres du Tao.

2. Cette coutume existe chez les Tibetains. Les planches de la description du Tibet intitulée *Ouei tsang t'ou tche* 衛藏圖識 en font foi. On verra plus loin qu'elle existe aussi chez les Lolos.

«Au commencement de l'année ils sacrifient à leur auteur P'an-hou en mêlant de la viande, du poisson, du riz et du vin dans un mortier de bois pour ce sacrifice. Au premier jour de la dixième lune chaque village célèbre la fête du grand roi Tou-pei[1] 都貝大王....

«P'an hou, dont il est question dans ces notices, aurait vécu vers l'an 2457 av. J. C.. Si l'on en croit la tradition, dit Ma-touan-lin, l'empereur Ti-kou qui règna de l'an 2457 à l'an 2367, s'affligeant des maux que causaient à ses sujets les incursions des barbares placés aux frontières occidentales de la Chine, fit publier dans tout l'empire que, s'il se trouvait un homme capable de lui apporter la tête de leur chef, il donnerait à cet homme sa fille cadette en mariage pour le récompenser dignement. Or, Ti-kou comptait parmi ses serviteurs un barbare nommé P'an-hou qui apporta la tête mise à prix et devint l'époux de la jeune princesse.... il l'emporta sur ses épaules dans les montagnes de la préfecture actuelle de Tch'en-tcheou du Hou-nan et fut l'ancêtre de la race P'an-hou[2]....» à laquelle, selon les Chinois, appartiennent les Yao de la sous-préfecture de Lien-tcheou, les Tchouang 獞 des monts Che-ouan chan, les Miao-tze et les Tchouang jen ou Tchouang kia, dont il sera parlé plus loin.

Le célèbre Ts'aï-chen (1167—1230), dans son commentaire de la deuxième partie du Chou-king, en parlant des Miao-tze (三苗), semble porté à croire que les peuplades désignées d'une manière générale sous ce nom sont de la

1. Peut-être une altération du tibétain T'ub-pa, synonyme de Mouni, servant à désigner Bouddha, *Sa-kya Túb-pa*.

2. Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin, traduit du chinois par le Marquis d'Hervey de St. Denys, Membre de l'Institut. Vol. II, p. 1.



YAO.



FEMME YAO.

même race que les Yao, car les prisonniers que l'on faisait de son temps parmi les Yao du Hou-nan disaient pour la plupart s'appeler Miao 猫.

Un autre auteur chinois, Houang-yuan-tche, parlant des Miao-tze du Kien-tchong, dit qu'on ne peut comprendre ni leur langage ni leurs signes d'écriture pour la plupart de forme carrée. Le territoire de Kien-tchong comprenait une grande portion du Hou-kouang, du Sse-tchouen oriental et du Kouei-tcheou supérieur.

**Observation n. 2.**

Francis Garnier parle des Yao ou Yo-jen habitant le territoire Yunnanais de Xieng-hong (Tch'e li). Les Yo-jen, dit il, passent pour très habiles au tir du fusil et au métier de voleurs de grands chemins. Ils se réunissent fréquemment par bandes de vingt ou trente pour dévaliser les voyageurs.[1]

La description des peuples tributaires qui nous décrit les Yao de la préfecture cantonnaise de Lien-tcheou mentionne également leur présence ainsi que celle des Tchouang dans la province du Kouei-tcheou sur le territoire de Li-po hien (préfecture de Tou-yun) et sur le territoire de Kouei-ting hien (préfecture de Kouei-yang). Ces Yao qui vinrent du Kouang-si en 1724 ont des écrits qu'ils appellent Pang-po 榜簿 dont les signes ont une forme analogue à celle des caractères employés sur les sceaux chinois; ces écrits sont inintelligibles, ce sont des raretés que les Yao conservent comme autant de reliques mystérieuses. (T. K. T. liv. 8, f° 86).

1. Voyage d'exploration en Indo-Chine, Vol. I. p. 410.

### Les Tchouang 獞人.

Les Tchouang de la sous-préfecture de Ling-chan étaient originairement les Lang-ping (soldats loups) 狼兵 ou Lang-jen (hommes loups) du Kouang-si. Ils sont comme les Yao de la race de P'an-hou[1].

Sous les Ming, dans les années Tien-chouen (1457—1465), ils contribuèrent pour le compte de la Chine à la pacification de la contrée. Dans la suite ils se répandirent par groupes dans la partie des monts Che-ouan chan[2] qui se trouve comprise dans la sous-préfecture de Ling-chan; ils sont d'un caractère rude, grossier et violent. On les désigne simplement aussi sous le nom de Chan-jen 山人 qui signifie montagnards. Ils portent des chapeaux de bambou tressé et marchent nu pieds, leur costume est le même qui celui des autres habitants chinois. Ils boivent de l'eau dans leurs mains et mangent avec leurs doigts. Ils se connaissent en simples, ils sont adroits au tir de l'arbalète et vivent du produit de leur chasse.

Dans leurs maisons de chaume construites sur pilotis, ils logent sur les planches qui forment l'étage supérieur et placent en dessous leur bétail[3]. Ils n'ont pas de cérémonies nuptiales.

1. Vid. sup. p. 92. Lang 狼 pourrait n'être qu'une altération de Lang 郎 qui signifiait *chef* chez les Lao (ou Leao). Cf. Ethnographie des peuples étrangers, traduction de M. le Marquis d'Hervey de St. Denys', Vol. 2, pp. 118, 163.

2. Vid. sup. p. 2.

3. Cette coutume existait au XIIe siècle chez les Nong dont il sera parlé plus loin. Ces sortes de châlets existent aussi chez les habitants du territoire compris entre Dong-dang et That-khe. Les cases, dit M. Aumoitte, sont presque toutes construites sur pilotis en gros bois et très rapprochés les uns des autres. Chaque maison a donc un étage où habitent la famille et les domestiques. Le rez-de-chaussée, complètement fermé la nuit, abrite les bestiaux et les volailles. Le tigre est très abondant dans le pays, c'est ce qui explique la façon dont sont construites les maisons sur tous ces collines.

Les femmes Tchouang portent sur la poitrine un plastron de taffetas brodé. Leur pantalon ne descend que jusqu'aux genoux ; elles fréquentent les marchés et les foires et ont toujours un parasol. (T. K. T. liv. 4, p. 21).

### Observation.

Les Tchouang qui ont passé de la province du Kouang-si dans celle du Kouang-tong sont vraisemblablement les Tchouang-kou dont parle le père Chouzy dans sa relation de voyage publiée dans le numéro du 16 Janvier 1885 des *Missions Catholiques :*

. . . .«La race Tchouang-kou, dit ce missionnaire, s'identifie ou, tout au moins, a des liens de bien proche parenté avec les Kiang-pien (ripuaires), avec les Pou-la-tsé et surtout avec les Pen-ty (indigènes des frontières du Kouei-tcheou.)

«Comme ces derniers, les Tchouang-kou ont adopté le costume, la religion et presque entièrement les mœurs des chinois proprement dits.

«Si les Tchouang-kou ne sont pas les aborigènes, ils sont du moins les premiers colons du Kouang-si. Par la langue, le Père Chouzy l'a observé, ils se rattacheraient aux Siamois.

«Aujourd'hui cette race, surtout dans le centre du Kouang-si, n'est plus homogène ; nombre de familles émigrées du Hou-nan ou du Kouang-tong se sont fondues dans l'élément dominant de la population.... Ils sont très mauvais jardiniers ; chez eux la culture des jardins est ordinairement abandonnée aux émigrés du Kouang-tong de race Ke-kia.

«La race Tchouang-kou forme la plus grande partie de la population des deux tiers de la province du Kouang-si c'est-à-dire qu'elle est partout en majorité sauf dans l'est et dans le sud-est.»

L'ouvrage que nous traduisons, le Houang-Tsing tche-kong t'ou, dit que c'est sous la dynastie Mongole des Yuan (1280—1368) que les Tchouang du Kouang-si sont venus du Hou-nan et du Kouei-tcheou; quant à leur nom, il viendrait de l'audace de leurs attaques: Tchouang-touh 撞突. *Tchouang* 獞 ne serait qu'une altération de 撞 qui signifie «se saisir de». (T. K. T. liv. 4, p. 43.)

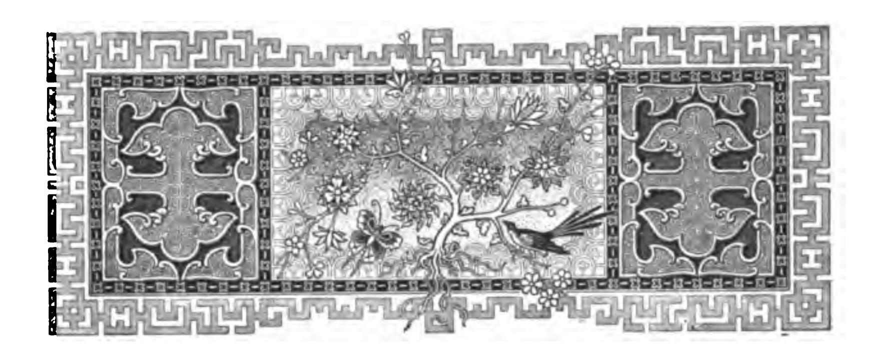




TCHOUANG.



FEMME TCHOUANG.



# CHAPITRE II.

## PROVINCE DU KOUANG-SI.

### Préfecture de Taï-ping fou.

Les T'ou ou Thô.

---

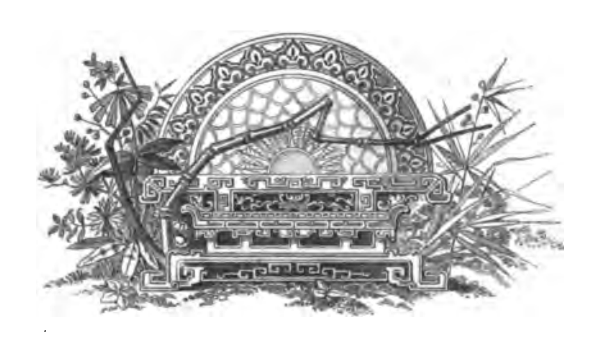
### Les T'ou ou Thô 土人.

La Marche de Taï-ping faisait anciennement partie du territoire qu'on désignait sous le nom de Loh-yuê ou Lac-Viêt 駱越. Les Yao et les Tchouang ne s'y trouvent pas répandus. La population commune du pays est toute composée de T'ou qui ont des administrateurs héréditaires pris parmi eux. Ces T'ou ou T'ou-jen sont les descendants des soldats qui, sous les dynasties précédentes, ont fait campagne contre les barbares méridionaux. Ayant bien mérité du gouvernement chinois celui-ci leur donna comme récompense des territoires dont la garde leur fut confiée. La plupart des T'ou ainsi établis sont coiffés d'un morceau d'étoffe, ils ne portent ni barbe ni moustaches. Ils ont des chaussures de cuir qu'ils graissent pour sortir, ils mettent dans des filets de soie les objets qu'ils apportent dans les marchés.

Les femmes ont jusqu'à trois ou quatre bracelets aux poignets. Elles portent une tunique courte sur une longue jupe qu'elles rentrent dans leur ceinture pour marcher. Elles portent ordinairement sur l'épaule un panier de bambou dans lequel elles mettent les herbes sauvages qui servent à leur nourriture. Lors des mariages, les cadeaux consistent en noix d'arèque. Depuis qu'ils sont sous l'administration chinoise il y en a dont les enfants étudient les lettres chinoises pour se présenter aux examens; ils exercent toutes sortes de professions. (T. K. T. liv. 4, p. 69.)

**Observation.**

Les T'ou sont bien probablement les *Thó* qu'a recontrés M. Aumoitte entre Bac-lé et Truong-khanh lorsqu'il se rendit de Lang-son et à That-khé. Il s'en trouve également dans la province de Hung-hoa.





T'ou (Thô).



Femme T'ou.



# CHAPITRE III.

## PROVINCE DU YUN-NAN.

**Préfectures de Kouang-nan, Khaï-hoa, Lin-ngan et P'ou-eurl fou.**

Les Pa-y, les Cha-jen, les Nong, les T'ou-lao, les P'o-la, les Miao Lolos, les Mou-ki, les Pe-jen ou Min-kia, les P'ou-tch'a, les Ouo-ni ou Ho-nhi, les Lolos blancs, les Lolos noirs, les K'ou-ts'ong, les Tch'e-sou, les Pou-jen, les Mang-jen.

---

### Les Pa-y 擺夷 ou P'o-y 僰夷.

Les Pa-y ou P'o-y [1] constituaient sous la dynastie des Han la principauté de P'o-tseou 叵[illegible]甸 et sous la dynastie des Thang les tribus de Pou-hiong et de Si-ngo [2] 步雄嶍峨二部. C'est au commencement de la dynastie

1. Ce nom s'écrit encore de différentes manières en chinois: 僰彝。白彝。白衣。百夷。百譯 L'histoire du royaume de Nan-tchao, intitulée 南詔備考 *Nan-tchao pei k'ao*, dit que les Pa-y sont aussi désignés sous le nom de 地羊魂 *Ti-yang-kouei* et que ceux d'entre eux qui s'entourent les jambes d'étoffe blanche sont appelés *Pi-tsiu* 比苴 ou K'ong-tah 孔荅 (liv. 4 p. 34 et 36). Le *Nan-tchao pei k'ao* est un recueil de notes historiques, géographiques et ethnographiques sur le Yunnan, composé vers l'année 1800 et publié en 1834.

2. Pou-hiong et Si-ngo figurent parmi les 37 tribus qui étaient soumises à l'ancien état de Nan-tchao. Ces deux tribus occupaient alors le territoire de la sous-préfecture actuelle de Kiang-tchouen (préfecture de Tcheng-kiang) et celui de la sous-préfecture de Si-ngo (préfecture de Lin-ngan). (*Nan-tchao pei k'ao*, Histoire du Nan-tchao, liv. 1, f° 7.)

Mongole des Yuan qu'ils se donnèrent à la Chine. Leur centre était alors limitrophe de la Birmanie (Mien-tien) et de Tch'e-li 車里[1]. Actuellement il y a des Pa-y dans les préfectures Yunnanaises de Kiu-tsing, *Lin-ngan*, Ou-ting, *Kouang-nan*, Yuan-kiang, *Khaï-hoa*, Tchen-yuan, *P'ou-eurl*, Ta-li, Tchou-hiong, Yao-ngan, Yong-pei, Li-kiang et King-tong fou. Ils vivent épars parmi les populations de ces préfectures et se rangent sous la même juridiction qu'elles.

Les hommes s'entourent la tête d'un morceau d'étoffe noire et mettent (dans leur chevelure) des ornements ou des fleurs; ils portent un chapeau fait de fibres de bambou reliées par du fil de toutes couleurs. Ils ont des vêtements d'étoffe noire ou bleue et ils s'entourent les jambes de (bandelettes de) toile blanche. Ils tiennent ordinairement à la main une sorte de serviette.

Les femmes Pa-y roulent en corde leurs cheveux autour de leur tête, elles y mêlent du taffetas de couleur auquel sont attachées des franges retombant de chaque côté. Elles portent aux oreilles des anneaux d'argent et tiennent toujours à la main deux ou trois bourses renfermant de

1. Tch'e-li, situé sur le territoire du Yun-nan et sur la rive droite du haut Mékong, est aussi écrit par les chinois 徹里 et Tch'an-li 產里; les indigènes appellent ce territoire Muong-lai; ce nom laotien est également celui d'un affluent de gauche du haut Mékong ou Kieou-long kiang au dessus de Tch'e-li. Tch'e-li, d'après les annales chinoises, aurait fait partie de l'ancien royaume laotien des Pa-pe-Si-fou ou Bát-bá T'úc'-phu 八百媳婦 qui appelaient leur état *Xieng-maï*, tandis qu'il était appelé Muong-yong par les Pa-y, état dont les habitants s'intitulaient Thaï-niai ou grands Thaï; (Muong-yong, 21° 11′ 10″ N. 98° 00′ 30″). Tch'e-li est le Ku-ly des documents que publie le Père Amiot dans le tome XIV des *Mémoires concernant les Chinois* (p. 302 et suiv.) Sous la dynastie Mongole, on distinguait le grand et le petit Tch'e-li. Sous les Ming, le territoire désigné sous ce nom de Tch'e-li ou Tch'an-li comprenait toute la préfecture actuelle de P'ou-eurl.

de l'argent. Leurs terres produisent des céréales et entre autres le blé et les tournesols.

Ils paient la contribution en nature et les taxes. Ils fréquentent beaucoup les marchés pour y faire du commerce.

**Observation n° 1.**

Tch'e-li dont il vient d'être parlé répond au Xieng-Hong [1] ou Alevy de Francis Garnier [2]: «A Xieng-Hong, dit-il, se réunit le *Sena*, haute assemblée qui se compose de quatre grands mandarins et de huit autres d'un rang inférieur représentant chacun l'une des douze provinces ou *Chip song panna* qui forme le royaume de Xieng-Hong.... Le mot *panna* signifie *millier* et se rapporte au nombre des inscrits [3].... Les Pa-y deviennent de plus en plus

1. 22° 00′ 18″ N., 98° 28′ 00″ E. Le mot *Xieng* selon Francis Garnier remplace, dans la partie septentrionale du Laos, le mot *Muong* employé dans le sud pour désigner le chef-lieu de la province.

Ce terme de *Xieng* semble avoir été rendu dans les ouvrages chinois tantôt par *Kien* 瞼 avec la signification de *Tcheou* 州 dans le sens de *dpéartement*, tantôt par le caractère 賧 *T'an* prononcé *Chen* 閃, tantôt enfin par le caractère 景 *King* et 耿 *Keng* comme dans 景邁 King-maï, pour Xieng-maï, et dans 耿凍 Keng-tong, pour Xieng-Tong.

*Mong* ou *Muong*, qui a la même signification que Xieng, s'écrit en chinois de différentes façons: 蒙 ou 孟 ou 猛 ou 目 ou 木 ou même *Man* 蠻. C'est ainsi que l'histoire du Nan-tchao nous dit: Après que le Nan-tchao eut soumis les cinq Tchao, ceux-ci ne furent plus appelés Tchao (royaumes) mais seulement Man 蠻. Le dictionnaire Pa-y traduit 蠻人 par *Ho*, mot qui signifie également *esclave*. (Nan-tchao pei k'ao liv. 1, f° 7.) Mong ou Muong a aussi été écrit *Mou* 目 ou 木 comme dans 目子 Mou-tze au lieu de Mong-tze et dans 木邦 Mou-pang au lieu de Muong-pang.

2. Voyage d'exploration en Indo-Chine, tome I, pp. 408 et 473.

3. Dans un vocabulaire Chinois-Pa-y en ma possession, *Sena* ou plutôt *Sila* est traduit par *Ts'ao* li 皂隷 *gouverneur*. Pa-na 八那, d'après le même ouvrage, signifie *résidence* 里 *li*, et l'on voit sur la carte de la grande Géo-

nombreux et presque indépendants quand on se rapproche de la frontière du Tong-king». D'après M. J. Dupuis, ce sont des Pa-y qui peuplent les rives du haut fleuve Rouge de Man-hao à Lao-kaï. Les chinois, selon Francis Garnier, désignent les Thaï sous le nom de Pa-y dans les environs de Yuan-kiang dont l'ancien nom était Muong-choung. (Dans le vocabulaire Pa-y-chinois du collége des interprètes de Péking, le terme Pa-y est rendu par *Loc Thaï* [1] 六歹). Les Thaï de Xieng Hong prennent le nom de Lu...; les Thaï-neua ou Thaï d'en dessus se rencontrent à l'est du Yun-nan, enfin dans une foule de provinces (laotiennes) on ajoute au mot Thaï le nom de la province elle même pour en désigner les habitants.

### Observation n°. 2.

Au commencement du IX$^e$ siècle (821—825), la famille Muong du peuple de P'o (les Pa-y) du royaume de Ta-li (*alias* Nan-tchao) avait envoyé en Chine un certain Tchang Tche-tch'eng pour y faire ses études; il avait la manière

graphie impériale chinoise dont nous donnons le fac-simile sous le n° 26, *Che-eurl Panna* 十二板納, c'est-à-dire *les douze Panna*, marqué sur le territoire de la préfecture Yunnanaise de P'ou-eurl entre un des affluents du haut Mékong et la rivière Li-sien qui forme le cours supérieur de la rivière noire.

D'autre part on lit dans une description moderne appelée *Tong-ki-sien-tche* 峒谿纖志 que les Pa-y sont désignés sous le nom de *che-eurl ying* qui signifie *les douze cantonnements*.

*Panna* est sans doute l'équivalent de l'expression *Pan-ma* 盤麻 employée par Ma Touan-lin au chapitre Tsang-ko. *Ethnographie des peuples étrangers* de Ma Touan-lin, traduction de M. le Marquis d'Hervey de St.-Denys, tome 2, p. 89.

1. Loc thay pourrait se traduire par «les six Thay» mais pourrait être aussi un nom de localité: En 1187, dit Crawfurd, le 23$^e$ roi de Siam avait sa cour à *Lo-kou-taï* sur les frontières du Laos (*Cochinchine et Siam*, Tome II.)



Pa-y.



FEMME PA-Y.

d'écrire usitée en Chine au IVe siècle, époque à laquelle vivait le célèbre calligraphe Ouang-hi-tche 王羲之 qui jouissait d'une très haute estime.[1]

L'histoire des Mongols intitulée *Yuan-che-lei-pien*,[2] au chapitre du royaume de Ta-li, nom du royaume de Nan-tchao, en parlant des Pa-y au XIIIe siècle, nous dit que pour les conventions de peu d'importance ils entaillaient des bambous, qu'ils se servaient au contraire des caractères birmans dans les actes officiels que nécessitaient les affaires sérieuses et qu'ils n'avaient pas de recueils littéraires.[3]

Dès le règne de Yong-loh (1403—1425) on voit figurer au Collège des interprètes de Péking un cours de langue et d'écriture Pa-y. Il y avait en 1469 à la cour de Chine six interprètes tant pour le Pa-y que pour les autres dialectes du Yun-nan. L'empereur Khien-long décréta en 1748 la suppression du cours de Pa-y en donnant pour motif que les Pa-y (demeurant sur le territoire chinois et) relevant de la Chine, leurs affaires ne devaient plus regarder que les gouvernements des provinces chinoises qu'ils habitent.[4]

Antérieurement à l'année 1580 le Collège des interprètes de Péking possédait déjà parmi ses recueils lexicographiques un vocabulaire Pa-y-chinois. Ces recueils, qui avaient été imprimés, ont été envoyés en 1748 par l'ordre de Khien-long[4] aux gouverneurs chinois des provinces où l'on etait

1. *Chou-hoa-p'ou* 書畫譜, (Extrait de l'*Histoire de l'écriture* 書史會要) liv. 2, fo 43.

2. 元史類編 appelé par de Rémusat *Sou houng kian lou*, liv. 42, fo 68.

3. Cette assertion est contredite par M. Grosvenor, il parle d'une tribu Shan se désignant elle même sous le nom de Taï, se vantant d'être une ancienne nation distincte et ayant un élégant alphabet: «*Ces Taï ont, dit-on, des recueils écrits de l'histoire de leur race.*» Margary, blue book, 1877. *China Review.*

4. *Ta-tsing-hoei-tien.* liv. 401.

le plus à même d'en contrôler le contenu; ces fonctionnaires furent chargés de les faire corriger.[1] Le Père Amiot qui vint à Peking en 1751, fit parvenir à Paris une copie de la collection de ces vocabulaires, c'est celle que possède notre Bibliothèque nationale (relevé Stanislas Julien, n°. 986). Ce missionnaire faisait en même temps parvenir en France une série de documents parmi lesquels figurent des suppliques en langue Pa-y datant de la dynastie des Ming. Nous publions le fac-simile de l'une d'elles[2] à titre de spécimen de l'écriture des Pa-y; on pourra se convaincre en l'examinant que cette écriture procède bien plutôt du tibétain que du birman. Les Pa-y tiennent vraisemblablement leur alphabet des Tibétains auxquels, au VIIIe siècle, l'état de Nan-tchao dont les Pa-y faisaient partie a été temporairement assujetti.

Les tribus Kouo-lo (Lolos), Tchong-kia et Ki-lao ne se comprenant pas entre elles, c'est le Pa-y qui leur sert de langage intermédiaire.... La religion des Pa-y est le Bouddhisme, ils font usage du chapelet et chantent des prières. Le 24e jour de la sixième lune est la fin de leur année; ils offrent ce jour là des sacrifices au ciel.[3]

1. C'est un de ces exemplaires revus et corrigés que je possède.

2. Voici la traduction qu'Amiot donne de cette pièce d'après une version chinoise:

«See-lo, Garde-des-Sceaux du Tou-kouan de Muong-yang, fait savoir aux grands Mandarins et Officiers généraux du *Yun-nan*, que, sans avoir égard à la protection dont l'Empereur m'honore comme son esclave, See-lieou vient continuellement infester mes terres. Nous, *See-lo*, *Tao-mong* et autres, vos esclaves, nous instruisons de cela, vous, grands Mandarins, afin que vous ayez pitié de nous. Nous vous prions de nous faire restituer *Man-mo* et quelques autres lieux qui nous ont été enlevés, afin que nous puissions en toute liberté porter notre tribut à l'Empereur.»

3. Playfair. The Miao-tzu of Kwei-chou and Yun-nan, from Chinese Descriptions. *The China Review*, Vol. 5, 1877.

Spécimen d'écriture Pa-y. (XVI[e] Siècle.)



## Les Cha ou Cha-jen 沙人.

Les Cha-jen [1] sont les descendants de chefs du Ngan-nan [2] dont le nom était Cha (Xá). Au commencement de la dynastie des Ming, ils administraient les préfectures de *Kouang-nan* et de Kouang-si; il s'y commettait fréquemment des désordres que la famille Mou 沐氏 réprima [3]. Le chef aborigène Cha Ting-tcheou 沙定洲 en reprit les

1. Les Cha-jen sont aussi désignés sous le nom de Yue-sih y 越析夷, barbares de Yue-sih, et sous le nom de Mong-souei y 蒙巂 ou barbares de Mong-souei; Yue-sih et Mong-souei étaient deux des six principautés qui, au VIIIe siècle, s'appelaient *Leou Tchao* 六詔 et formèrent ensuite l'état de Nan-tchao appelé aussi *Ta-li*. Le centre de la principauté de Yue-sih appelée aussi Mo-siè (Mossos) 摩娑詔 et Hoa-ma kouo 花馬國, royaume de Hoa-ma, occupait le département de Souei-tcheou 巂州 qui répond à la préfecture actuelle de Li-kiang fou. Le centre de la principauté de Mong-souei occupait le territoire de Yue-souei qui répond à la sous-préfecture actuelle de Yue-souei ou Yue-si dans la préfecture de Ning-yuan fou de la province du Sse-tchouen. (*Nan-tchao-pei-kao*, Histoire du Nan-tchao, liv. 1, f° 1 et 2, liv. 4, f° 44.)

2. 安南 Ces deux caractères désignent ordinairement l'Annam mais ici ils semblent désigner une marche frontière appelée Ngan-nan qui, au XVIIe siècle, occupait encore le territoire compris entre la préfecture actuelle de Khaï-hoa et celle de Lin-ngan fou. Vid. sup. p. 40.

3. En 1441. Cette expression *la famille Mou* désigne Mou-ying, célèbre général chinois mort en 1441, et ses cinq fils qui dirigèrent des expéditions ans le sud de la Chine et au Tong-king.



Cha-jen (Xá).



Cha-jen (Femme).

villes mais (en 1647) le général chinois Li-ting-kouô, partisan des Ming, s'en empara à son tour et, en 1658, toute la partie orientale du Yun-nan faisait sa soumission à l'armée envoyée par l'empereur Chouen-tche pour pacifier ce pays.

Les Cha-jen paient un impôt annuel en nature, ils sont dispersés en différentes localités des préfectures Yunnanaises de *Kouang-nan*, Kouang-si, Kiu-tsing, *Lin-ngan* et *Khaï-hoa fou*. La plupart de leurs habitations sont situées sur les montagnes ou dans les forêts de bambous, on les appelle *Tchang-fang* 掌房. Les Cha-jen couchent sans couverture, ils s'asseoient sur des peaux de bœuf et entretiennent du feu jusqu'au matin; ils vivent de leur culture, de leur pêche et de leur chasse. Lorsqu'ils sortent ils portent ordinairement un sabre et une arbalète. Ils sont d'un caractère astucieux et violent.

Les vêtements des hommes et des femmes sont à peu près semblables à ceux de la population chinoise; quant à leurs coutumes, elles ressemblent pour la plupart à celles des *Nong*[1] mais les Cha-jen sont plus batailleurs et plus robustes. (T. K. T. liv. 7, p. 21.)

1. Vid. inf. p. 108.





## Les Nong 儂人.

Leurs chefs appartiennent à la famille Nong. Ce nom leur est venu de leur ancêtre Nong Tche-kao (Nùng-trí-cao) 儂智高. Sous la dynastie des Song (960—1278), leur territoire s'appelait T'e-mo tao 特磨道 ou cercle de T'e-mo; on en fit, sous les Ming, la préfecture chinoise de Kouang-nan fou. Lorsque la dynastie actuelle pacifia le Yun-nan, les Nong commencèrent à se ranger sous son administration et l'on continua à prendre parmi les descendants de cette famille Nong, des administrateurs indigènes (sous-préfets).

Il y a des Nong dans les préfectures de *Kouang-nan*, Kouang-si, *Lin-ngan* et *Khaï-hoa*. Ils aiment à loger dans des maisons à étage; ils ôtent leurs chaussures quand ils montent s'y reposer, ils couchent sans lit.

Les hommes s'entourent la tête d'un morceau d'étoffe bleue ou noire, leur tunique est courte, ils s'entourent les jambes (de bandelettes) d'étoffe blanche.

Les femmes relèvent en chignon leurs cheveux et les roulent autour de la tête, elles portent une veste courte avec de gros boutons, leur jupe est plissée, leurs souliers sont brodés.

Les Nong sont d'un caractère violent et batailleur, lorsqu'ils sortent ils s'arment d'une lance et d'une arbalète.

Ils ressemblent aux *Cha-jen*[1] et paient annuellement l'impôt foncier et l'impôt en grain. (T. K. T. liv. 7, f° 23).

### Observation.

Sous la dynastie des Thang (618—905), le pays situé au sud-ouest de Sin-ning tcheou dans la préfecture de Nanning fou du Kouang-si s'appelait Si-youen 西原. Les barbares de cette contrée, divisés en différentes tribus, occupèrent, au VIIIe siècle, à peu près toute la province du Kouang-si et s'étendirent ensuite à l'est dans la province du Kouang-tong et à l'ouest jusqu'à la préfecture de King-tong fou dans le Yun-nan; leurs chefs avaient pris le titre de roi; deux d'entre eux, à la tête de leur horde, pénétrèrent au nord-est jusqu'au coeur de la province du Hou-nan.

En 822, deux tribus de ces barbares de Si-youen, la tribu de Houang et celle de Nong occupaient à elles seules dix-huit départements (Tcheou 州). Quelques années après, la Chine, alliée au royaume de Nan-tchao, commença à refouler vers le sud cette invasion. Deux siècles plus tard, nous retrouvons la tribu des Nong occidentaux occupant le département de Quang-nguôn (aujourd'hui sous-préfecture de la province annamite de Cao-bang) où le fleuve Yuh a ses sources et dont le sol renferme de l'or et du cinabre[2]. Ce pays de Quang-nguôn était alors important par ses

1. Vid. sup. page 106.

2. Quang-nguôn s'écrit aussi Quang-uyên et Quang-nguyên 廣淵; le fleuve Yuh 鬱 est le même cours d'eau que la rivière appelée Long-kiang ou Tso-kiang ou rivière de gauche: Vid. sup. p. 22.

bourgades populeuses et ses nombreux villages. Les annamites l'avaient soumis à leur autorité et tenaient sous leur dépendance tous les chefs de la famille Nong; des compétitions entre eux motivèrent en 1039 l'intervention de l'Annam contre l'un d'eux nommé Nong Tsuan fou. Sur le point de tomber entre les mains des annamites et craignant que sa femme Ngo-nong (ou A-nùng) ne fut emmenée en esclavage, il la donna pour épouse à un riche marchand dont elle eut un fils nommé Tche-kao (Trí-cao). Ce Tche-kao tua son père, prit la fuite et prit par usurpation le nom de famille *Nong*; sa mère se remaria en troisième noce avec le chef Nong Hia-king qui était du cercle de T'e-mo 特磨, actuellement territoire de la préfecture Yunnanaise de Kouang-nan fou. En 1041, Nong Tche-kao revint dans la province de Đàng-du ou Tang-yeou[1] et y établit le royaume de Đai-lìch 大歷. La cour d'Annam envoya de nouvelles troupes contre lui. Nong Tche-kao avait en vain fait appel à la Chine et avait grossi son armée de tous les proscrits et de tous les mécontents qu'il avait pu recruter, il fut fait prisonnier avec sa mère. Le roi annamite leur fit grâce et les rétablit dans leur ancien territoire qu'il agrandit même à cette occasion. En 1048 Nong Tche-kao se révolte et se soumet de nouveau. Quatre ans plus tard, après avoir encore une fois proclamé son indépendance et pris le titre d'Empereur de Đai-nam (du grand sud), il parcourut en vainqueur tous les territoires qui le séparaient de la ville de Canton et mit le siège devant cette place; repoussé enfin par les chinois et complètement défait dans les défilés de Kouen-louen au nord-est de Nan-ning fou dans le Kouang-si, Nong Tche-kao se réfugia par les voies

1. Nom qu'il m'a été impossible d'identifier.

fluviales dans le royaume de Ta-li (Yun-nan). Sa mère, Ngo-nong, voulut du moins défendre le cercle de T'e-mo contre les troupes chinoises victorieuses. Nong Hia-king, son mari, rallia environ trois mille barbares et tenta d'opérer une diversion en ravageant quelques territoires du Céleste Empire, mais on sut profiter de son éloignement pour investir le T'e-mo. La mère et le frère cadet de Nong Tche-kao furent faits prisonniers, envoyés à la capitale et exposés dans une cage de bois à la curiosité populaire. Quant à Nong Tche-kao les chinois envoyèrent des émissaires au Yun-nan pour qu'on le leur livrât: à leur arrivée il venait de mourir [1].

Un autre membre de la famille Nong, appelé Nong Tsong-tan, avait violé en 1057 les frontières de la Chine. Le gouverneur du Kouei-tcheou le fit rentrer dans le devoir par des moyens pacifiques en contractant avec lui un traité d'alliance et en obtenant de la cour qu'un titre honorifique lui fut confié.

En 1062, ce Nong Tsong-tan et ses fils demandèrent que les territoires placés sous leur domination fussent incorporés à l'empire chinois. L'empereur acueillit favorablement cette requête et leur conféra des mandarinats. L'exemple qu'ils avaient donné fut bientôt suivi par les Nong du cercle de T'e-mo.....

Chez les barbares de Si-youen, dit l'auteur Fan Chi-hou qui écrivait au XII$^e$ siècle, le commun du peuple est désigné sous le nom de *Ti-t'o* 提陀 équivalant à l'expression chinoise *les Cent familles*..... Peu à peu il y

1. *Ethnographie des peuples étrangers* de Ma touan lin, traduction du Marquis d'Hervey de Saint-Denys, tome 2 p. 236 et suivantes.

*Cours d'Histoire annamite* de M. Petrus Tru'o'ng-vinh-ky, tome 1, p. 56 et suiv.

eut des chefs barbares qui vinrent habiter les provinces intérieures de l'empire chinois et qui se firent inscrire sur les registres de la population de leur nouvelle résidence, payèrent l'impôt en grain, furent considérés comme chinois et obtinrent de véritables mandarinats..... Les chefs indigènes auxquels est confié le gouvernement des sous-préfectures (Tcheou 州) ont sensiblement accru le chiffre de la population qui leur est soumise, tantôt en faisant contre les Lao[1] montagnards des expéditions qui leur procurent de nombreux captifs, tantôt en achetant à ces mêmes Lao des jeunes filles qu'ils marient avec leur prisonniers de guerre de manière à leur fournir une race d'esclaves héréditaires exercés à la milice et auxquels ils donnent des champs à cultiver comme à leurs propres compatriotes....

Les *Ma-lan* ou habitations particulières des barbares de Si-youen n'ont qu'un seul étage au-dessus de celui qui repose sur le sol.... Le rez-de-chaussée est occupé par les boeufs et l'étage supérieur par les habitants qui couchent sur des peaux de boeufs et s'accoutument à respirer ainsi une continuelle odeur de fumier. Le pays renferme beaucoup de tigres et de loups[2]..... L'industrie particulière des indigènes consiste à fabriquer un tissu de coton et de duvet d'oies..... Le sol est riche en mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de malachite et de cinabre.

L'ancienne famille Houang est toujours nombreuse. Celle de Nong au contraire a presque disparu. Cela vient de ce qu'après la pacification des troubles suscités par Nong Tchi-kao, cette famille Nong, ayant donné des marques de sa fidélité à la cour de Chine, reçut d'elle l'autorisation de

1. Je préfère cette prononciation de *Lao* à celle de *Leao* donnée par M. le Marquis d'Hervey de St-Denys. J'en donne la raison plus loin.

2. Les auteurs chinois disent les mêmes choses des Tchouang, vid. sup. p. 95.



NONG.



Femme Nong.

prendre le nom de famille de la dynastie règnante des Song qui était *Tchao* 趙. Il ne reste donc plus dans le pays qu'un très petit nombre d'indigènes ayant conservé le nom de *Nong* mais on y compte beaucoup de *Tchao*[1].

1. *Ethnographie des peuples étrangers* de Ma Touan-lin, traduction de M. le Marquis d'Hervey de St-Denys, tome 2, p. 254 et suiv.





### Les Tou-lao 土老 ou 土獠.

Les T'ou-lao[1] sont désignés aussi sous le nom de *Chan-tze* 山子 (montagnards). D'après la tradition, ils seraient de la race des Kieou-lao 鳩獠 qui étaient eux-mêmes de celle des Ou-man 烏蠻 ou barbares noirs méridionaux du Yun-nan venus des territoires du Sse-tchouen, du Kouei-tcheou et du Kouang-si.

Ils vivent épars parmi les populations des préfectures Yunnanaises de *Lin-ngan*, Tcheng-kiang, Kouang-si, *Kouang-nan*, *Khaï-hoa* et Tchao-t'ong fou.

Les hommes s'entourent la tête d'un morceau d'étoffe noire et sont vêtus d'une tunique de toile de chanvre; ils portent ordinairement sur leurs épaules une hotte en bambou contenant leurs provisions de vivres et de vin; ils fréquentent les marchés pour y faire du commerce.

Les femmes portent une haute coiffure; leur courte tunique de grosse laine est ornée d'un plastron d'étoffe rouge brodée, ce sont d'excellentes ménagères. Lorsqu'il leur naît un enfant elles le mettent dans l'eau avant de l'allaiter, s'il ne surnage pas elles l'abandonnent; cette coutume tend aujourd'hui à disparaître.

Les T'ou-lao font des sacrifices en poussant de grandes

1. Le caractère 獠 se prononce *Leao* et *Lao*. Nous préférons la seconde de ces prononciations parce que le texte chinois lui donne comme homophone le caractère 老 qui ne se prononce que *Lao*.



T'OU-LAO MAN.



Femme T'ou-lao.

clameurs; ils appellent cela *aller au devant du bonheur*. Les terres qu'ils cultivent produisent différentes espèces de céréales. Ils paient des droits d'affermage et l'impôt foncier. (T. K. T. liv. 7. f° 33).

**Observation.**

Les T'ou-lao semblent devoir être les T'ou-la Man ou barbares T'ou-la 禿剌蠻 des annales Mongoles [1] et les Thô-lô-man de Marco Polo: [2]

«Tholoman, dit le voyageur vénitien, est une province vers Levant. Les gens sont idolastres et ont langage par eus et sont au grant Kaan. Ils sont moult belles genz, mais ne sont pas bien blanches, *mais brunes gens*. Il sont bons genz d'armes. Ils ont citez assez et chasteaus à grant habondance, et grans montaignes et en fors lieus. Et quant il muerent, il font ardoir les corps, et prennent les os et les mucent[a] en petites arches; puis les metent en grans montaignes et hautes et les metent en grans cavernes et les pendent en tel maniere que beste ne homme n'y puet toucher.

»En y trouve or assez. La monnaie que il despendent est de pourcelainne[b] en tel maniere comme je vous ai dit. Et aussi toutes les provinces, c'est-à-dire Bangala et Cangigu[c] et Aniu[d], despendent pourcelaines et or. Il y a marcheans qui sont moult riches et portent moult de marchandise. Il vivent de char et de lait et de ris, et font leur vins de poison[e] de riz et d'espèces moult bons.

»Or vous lairons de cette province, qui n'y a autre chose qui à ramentevoir face. Si vous conterai d'une autre province qui a nom Cuigiu[f] vers Levant.»

1. *Yuan-che-lei-pien*, déjà cité, liv. 12 p. 1.
2. Pauthier, *Marco-Polo*, Chap. CXXVIII.

a. mettent. — b. Cauris. — c. Royaume de Pa-pe c.-à.-d. Tch'e-li (Xieng-hong et Xieng-Maï). — d. Les Ho-nhi, vid. inf. — e. Boisson. — f. Kouei-tcheou.



### Les P'o-la 樸喇.

Les P'o-la, appelés aussi P'o-si 丨腊, étaient autrefois les P'ou-na 蒲那. Ils sont de la race de Kieou-long 九隆 et constituaient le département de Sin-tien 尋甸部 [1] des Muong du royaume de Nan-tchao 南詔蒙氏. Ils furent incorporés à l'empire chinois à dater des premières années Tche-yuan (1264—1295).

Il y a actuellement des P'o-la [2] dans les préfectures de *Lin-ngan*, Kouang-si, *Kouang-nan* et Yuan-kiang fou; ils habitent pour la plupart dans les passes les plus reculées des hautes montagnes.

Les hommes font un chignon de leurs cheveux et y piquent des plumes de coq; leur tunique est noire, ils portent un manteau de peau de mouton et vont nu-pieds. Ils cultivent sur les montagnes l'arbre appelé *Mou-mien* 木棉 (bombax ceiba) et prennent des oiseaux; tels sont leurs moyens d'existence.

Les femmes se coiffent d'un morceau d'étoffe noire et portent une longue tunique de la même couleur; elles fréquen-

1. Actuellement sous-préfecture de Sin-tien dans la préfecture Yunnanaise de Kiu-tsing fou. C'était la tribu Jen-ti 仁地 qui occupait ce territoire à l'époque du royaume de Nan-tchao.

2. Ce nom s'écrit aussi *Pou-la* 蒲剌. Sous la dynastie des Ming il y avait des P'ou-la sur le territoire de Tch'e-li (Xieng-Hong).

tent les marchés et y font commerce de cucurbitacées et de légumes qu'elles portent sur leur dos.

Les P'o-la qui habitent les montagnes de Ouang-nong sont de plus désignés sous le nom de Ma-la 馬喇; ils sont de la même espèce que ceux qui viennent d'être décrits. (T. K. T. liv. 7, f° 37).

**Observation.**

Kieou-long fut le fondateur du royaume de Aï-lao 哀牢[1]; la notice précédente nous montre ses descendants constituer une des tribus ou un des départements du royaume de Nan-tchao[2]. Une légende empruntée probablement aux peuplades du sud de la Chine et que je résume ici nous explique comme il suit la communauté d'origine de ces deux anciens royaumes :

Piao-tsiu-ti 驃苴低 ou Asôka 阿育王, souverain du

1. Aï-lao ou Ngaï-lao. Cf. l'*Ethnographie des peuples étrangers* de *Ma-Touan-lin*, traduction du Marquis d'Hervey de St-Denys, tome 2, p. 174.

Ngaï-lao est encore le nom d'une montagne du Yun-nan qui domine le cours du haut fleuve Rouge ou Ho-ti kiang (*Chouei-tao-ti-kang*, Description des fleuves et cours d'eau de la Chine, liv. 21.)

La géographie chinoise intitulée *Fang-yu-ki-yao-kien-lan*, liv. 32, p. 25, nous montre dans la préfecture de Yong-tch'ang (Yun-nan) une montagne appelée Aï-lao, nom qu'il faudrait prononcer *Ngan-lo* 安樂; elle est à 20 *li* à l'est de Yong-tch'ang; cet ouvrage mentionne aussi une ancienne ville de Aï-lao hien au sud-ouest de Yong-tch'ang.

Le *Cours d'histoire annamite* de M. Petrus Tru'o'ng-vinh-k'y nous montre encore au XIIIe siècle une tribu de Aï-lao qui guerroye contre l'Annam en 1296 et en 1300, envahit la province de Nghê-an en 1331; plus d'un siècle plus tard en 1421 trente-mille hommes de l'Aï-lao offrent leur concours à Leloï et le trahissent de connivence avec les chinois. En 1427 les Aï-laociens envoient une ambassade à Leloï et, en 1434, la cour d'Annam fait châtier les tribus de *Ba-long man* qui avaient envahi l'Aï-lao. Dans l'histoire annamite il est question de cet état jusqu'à la fin du XVIIe siècle. (tome 1, p. 97, 98, 103, 161; tome 2, p. 12 et 29).

Une géographie annamite nous dit que ce pays de Aï-lao est ou était à l'ouest du territoire de Tran-ninh, avec les *Ho-mang* du Laos au nord-est. Ce serait de l'Aï-lao que sortirait le fleuve Song-ma.

2. Cf. l'*Ethnographie des peuples étrangers*, tome 2, p. 189.

royaume indien de Magadha 摩竭國, prit pour femme Tsien Muong-kouei 欠蒙虧 dont il eut un fils nommé Ti Muong-tsiu 低蒙苴.

Ti Muong-tsiu eut neuf fils:

1°. Mei-fou-lo 眉附蒙 qui fut l'ancêtre de seize royaumes.

2°. Muong Tsiu-lien 蒙苴廉 qui fut l'ancêtre des Tibitains (吐蕃).

3°. Muong Tsiu-no 蒙苴諾 qui fut l'ancêtre des Han ou Chinois.

4°. Muong Tsiu-tch'eou 蒙苴酬 qui fut l'ancêtre des Man orientaux.

5°. Muong Tsiu-tou 蒙苴篤 (ou 蒙伽獨 Muong Kia-tou) qui eut douze fils dont sept saints et cinq sages. Les barbares du Aï-lao rapportent qu'un jour que Muong Kia-tou pêchait dans le lac Y-lo 易羅 qui est au sud de la ville de Yong-tch'ang, il s'y noya. Sa femme, Cha-y (ou Cha-hou), vint pleurer à cet endroit. Un arbre flottant vint la heurter sur le bord de l'eau ce qui lui causa une vive émotion: à la suite de cela elle conçut dix fils qu'elle conduisit sur le lac. L'arbre se changea en dragon et une voix cria: «Où sont nos fils?" Neuf des enfants s'étaient sauvés effrayés; le dixième, le plus petit, se tenait assis sur le dos du monstre qui était en train de lui lécher le dos. Dans le langage des barbares méridionaux le dos s'appelait *kieou* et *long* signifiait se tenir assis; c'est de là que vint le nom de famille *Kieou-long*.

Au pied de la montagne Aï-lao, appelée aussi Tien-king chan (mont du puits céleste), qui se trouve sur le territoire de la préfecture de Yong-tch'ang une femme appelée Nou-po-si était mère de dix filles. Kieou-long et ses neuf frères les épousèrent, ils créèrent ainsi les dix familles appelées



P'O-LA.



Femme P'o-la.

Tong 董, Hong 洪, Kia 段 (Touan), Che 施, Ho 何, Ouang 王, Tchang 張, Yang 楊, Li 李 et Tchao 趙 qui tatouèrent sur leur corps l'image du dragon dont la partie postérieure de leurs tuniques imitaient la queue. Leur nombreuse postérité habita la montagne Kieou-long [1] (au sud de Yong-tch'ang) et forma les 99 tribus d'où sortit le royaume de Nan-tchao [2].

6°. Muong Tsiu-t'o 蒙苴託 qui fut l'ancêtre du royaume de Ceylan (Royaume du lion).

7°. Muong Tsiu-lin 蒙苴林 qui fut l'ancêtre des Kiao-tche (Tongkinois).

8°. Muong Tsiu-song 蒙苴頌 qui fut le père de Jen-kouô 仁果, ancêtre du royaume de Pe-tze. Ce Muong Tsiu-song, huitième fils de Ti Muong-tsiu, roi Asôka de Magadha, résidait à Pe-yai (à 90 *li* au sud-est de Tchao-tcheou dans la préfecture de Ta-li fou, aujourd'hui Houng-yai 紅崖). Ce territoire devint le royaume de Pe-yai, appelé aussi Kouen-mi et puis Pe-kouô, royaume de Pe, dont le général chinois Tchouang-kiao [3] fit l'état de Tien 滇國 (nom du Yun-nan, en annamite *Xan*).

Jen-kouô, descendant de Muong Tsiu-song, était de la race de Souklôdana Râdja 白飯王, oncle de Sakyamouni. Ayant

1. Le Gouvernement de Tch'e-li (Xieng-hong) est situé au pied des monts *Kieou-long* près de la grande rivière également appelée Kieou-long (haut Mékong). C. Baber. *Travels and Researches in the interior of China*. p. 186.

2. Cette légende est extraite de l'histoire du Nan-tchao, ouvrage déja cité; elle diffère en quelques parties de celle que rapporte Ma Touan-lin dans son chapitre consacré au royaume de Ngaï-lao. Cf. *Ethnographie des peuples étrangers*, traduction du marquis d'Hervey de Saint-Denys, tome II p. 175.

3. Au IIIe siècle avant l'ère chrétienne le général Tchouang-kiao (ou Tchouang-hao) se serait avancé jusqu'au cœur du Yun-nan; toute retraite lui ayant été coupée, il garda pour lui-même les régions qu'il avait conquises, adopta le costume et les mœurs des peuples de Tien et devint leur roi. *Ethnographie des peuples étrangers*, tome II p. 148.

obtenu le gouvernement du territoire de Pe-yai, il fut investi par la dynastie des Han du titre de Pe-tze kouô ouang 白子國王 et transporta sa capitale à Tcheng-kiang fou; son royaume s'appela alors Kien-ning 建寧國.

Un de ses descendants à la dix-septième génération maria, en 649 de notre ère, une de ses filles à un certain Si-nou-lo 細奴邏 et lui abandonna le royaume. Si-nou-lo descendait lui-même à la trente-sixième génération du roi indien Asôka; il avait fui avec son père Muong Che-long le pays de Aï-lao et était venu se réfugier dans les monts Ouei-pao (sous-préfecture de Mong-hoa, Yun-nan). C'est lui le fondateur du royaume de Nan-tchao [1].

1. Chez les méridionaux *Tchao* 詔 signifie *roi*; il y avait six *Tchao* ayant chacun leur territoire:

1°. Muong-che tchao 蒙舍 dont le royaume était au midi des cinq autres et occupait le territoire de la préfecture yunnanaise actuelle de Yong-tch'ang et de la sous-préfecture de Yao-tcheou. Ce royaume s'empara des cinq autres et le siège de son gouvernement se trouva alors sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de Mong-hoa.

2°. Teng-chan tchao 鄧賧 dont le siège se trouvait sur le territoire actuel de la sous-préfecture de Teng-tchouen tcheou au Yun-nan.

3°. Che-lang tchao 施浪 dont le gouvernement occupait le territoire de la sous-préfecture de Lang-kiong hien au Yun-nan.

4°. Lang-kiong tchao 浪穹 qui occupa successivement le territoire de Lang-kiong et celui de Kien-tchouen tcheou au Yun-nan.

5°. Yuê-si tchao 越析, appelé aussi *Mo-sie* 摩些 (Mosso) et Hoa-ma tchao 化馬, qui occupait le territoire de la préfecture Yunnanaise actuelle de Li-kiang.

6°. Muong-souei tchao 蒙巂 dont le gouvernement était établi sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de Yuê-souei 越巂 (préfecture de Ning-Yuan, province du Sse-tchouen). En dépit des auteurs chinois qui veulent que le second de ces caractères se prononce *souei*, les habitants le prononcent *hi*. On doit donc dire Yuê-hi. M. C. Baber qui s'est rendu dans cette localité rapporte qu'elle est administrée par un magistrat et par un

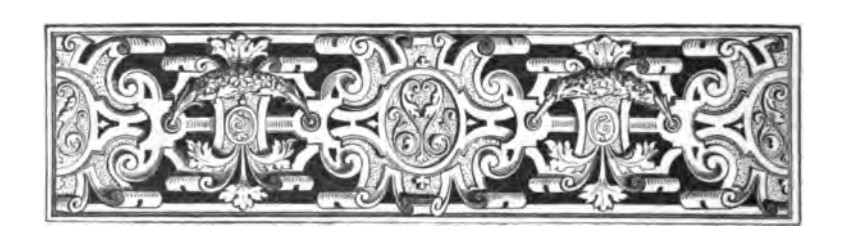
9°. Muong Tsiu-tch'ou 蒙苴閦 qui fut l'ancêtre des Pa-y [1].

colonel chinois ayant 750 hommes sous ses ordres; qu'il s'y trouve aussi un chef Lolo, administrateur indigène, qui exerce une grande influence et a la juridiction sur la population Lolo de cette sous-préfecture dans laquelle se trouvent aussi des Si-fan (Tibétains). *Travels and Researches in the interior of China*, p. 65.

Trente sept tribus se repartissaient entre ces six gouvernements; elles se soumirent au Nan-tchao.

1. Histoire du Nan-tchao.





### Les Miao Lolos 妙玀玀.

Les Miao Lolos descendent de chefs de barbares Man autochthones, on les désigne sous le nom de *Hou-teou*[1] *ying tchang* 虎頭營長, chefs des campements de Hou-teou, ou sous celui de *Kouan-no* 官娜.

Les Miao Lolos diffèrent des Lolos blancs et des Lolos noirs. Il y a des Miao Lolo dans les dix préfectures yunnanaises suivantes: *Kouang-nan*, Yuan-kiang, *Khaï-hoa*, Tchen-yuan, Ta-li, Tchou-hiong, Yong-tch'ang, Yong-pei, Li-kiang et Yao-ngan fou. Ils n'y forment pas d'agglomérations mais sont répandus dans ces différentes localités, obéissant aux magistrats des préfectures qu'ils habitent.

Leur physionomie est repoussante, ils sont d'un caractère violent et sont très habiles à manier la lance et l'arbalète.

Pendant l'hiver ils établissent au centre de leurs habitations un brasero autour duquel tous les membres de la famille viennent s'étendre.

Les hommes nouent leurs cheveux en chignon et ont des

1. Ce nom s'écrit aussi Houô-teou 火頭. D'après l'*Histoire du Nan-tchao*, ouvrage déjà cité, il existe une espèce de ces Miao Lolos connue sous le nom de Kouô-lo man 猓落蠻 qui portent une toque en plumes de pies; d'autres qui s'enveloppent les mollets d'étoffe blanche s'appellent Lolos aux pieds blancs 白脚玀 | (liv. 4. p. 32).



MIAO-LOLO.

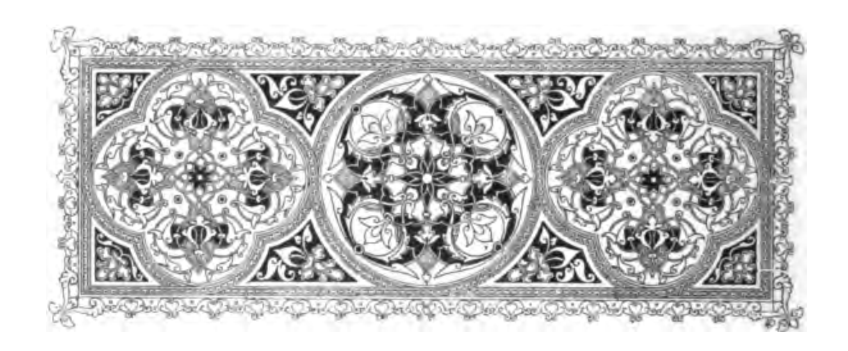


Femme Miao-Lolo.

tuniques courtes. Les femmes se coiffent d'un morceau d'étoffe noire roulé en corde autour de leur tête. Elles portent sur l'épaule droite une écharpe qu'elles relèvent du côté gauche, leur jupe est courte, elles marchent pieds nus.

Dans les mariages c'est la femme qui choisit son mari. Les Miao Lolos paient des taxes et des droits d'affermage comme les autres sujets chinois. (T. K. T. liv. 7, f° 13).





### Les Mou-ki 牳雞.

Les Mou-ki appartenaient autrefois à la tribu des Tsouan orientaux, ils se soumirent à la Chine sous la dynastie mongole des Yuan en même temps que les autres barbares méridionaux.

Il y a des Mou-ki sur le territoire des préfectures de *Lin-ngan* et de *Khaï-hoa fou*. Ceux qui habitent les monts Ouang-nong 王弄山 dans la sous-préfecture de Ning-tcheou (préfecture de Lin-ngan) sont méchants et d'aspect repoussant. Ceux de la sous préfecture de Mong-tze portent des vêtements faits de *Li-houei*[1]. Les uns et les autres relèvent des autorités (chinoises) de leur résidence. Ils habitent pour la plupart dans les endroits les plus inaccessibles, ils se font des huttes en bambous et ne se fixent pas longtemps dans le même endroit.

Les hommes se font un chignon en forme de marteau. Ils y piquent des plumes de coq, leur tunique est courte ils vont nu-pieds.

1. 離卉服 littéralement: *vêtements d'oiseau*, *de plantes*. Il s'agit peut-être d'un tissu analogue à celui que fabriquaient les Nong en coton et duvet d'oies. Vid. sup. p. 29.



Mou-ki.



Femme Mou-ki.

Les femmes portent un collier d'effilés de soie; elles ont une tunique courte sur une longue jupe, leur col est brodé.

Les Mou-ki sont querelleurs, stupides et trompeurs; ils sont armés d'un sabre et d'une arbalète: ils mangent cru le produit de leur chasse. Pour consulter les sorts ils se servent d'os de poulets. Ils défrichent le sol des montagnes et cultivent une sorte de tournesol appelé *Kiao* 莜. Ils paient des taxes. (T. K. T. liv. 7, p. 53).

**Observation.**

L'*Ethnographie des peuples étrangers* de Ma Touan-lin nous apprend que les Tsouan formaient deux hordes qui se divisaient en Tsouan blancs ou occidentaux (Pe-man) et en Tsouan noirs ou orientaux (Ou-man).

Les chefs des Tsouan occidentaux se disaient issus d'un certain 爨瓚 Tsouan-tsan né sur le territoire qu'occupe actuellement la province du Chan-si et qui, au VIe siècle, gouvernait pour la Chine le territoire préfectoral désigné aujourd'hui sous le nom de Kiu-tsing fou au Yun-nan. Profitant des troubles de l'empire, il s'etait rendu indépendant vers l'année 550; demeuré maître du pays, il s'était assuré la soumission des indigènes. Ce pays qui avait mille *li* d'étendue devait se trouver compris dans les limites des provinces du Sse-tchouen, du Kouei-tcheou et du Yun-nan. Les Tsouan reconnurent successivement la suzeraineté de la Chine, celle du royaume de Nan-tchao et celle des Tibétains. Les Tsouan noirs ou orientaux ont pendant de longues générations mêlé leur race avec celle des Nan-tchao. Ils comptaient sept tribus parmi lesquelles celle de *Kiong* 邛部[1]

1 Rien n'indique que ces tribus fussent de même race et cette tribu de Kiong pourrait être celle des Mo-siè ou Mossos dont il sera parlé plus loin.

dont le chef (Tsiu-ke) au Xe siècle se donnait le titre de chef souverain de tous les barbares méridionaux (Man) des deux versants des montagnes de Kiong et du midi de la rivière Ta-tou ho (*alias* rivière T'ong), un des affluents de la rivière Min qui se jette elle même dans le Yang-tze à son passage dans la province du Sse-tchouen ..... A l'occident des Tsouan man habitaient les Sse-mo-ti man [1] 徙莫祇蠻 et les Kien-ouang man 儉望 | qui se soumirent à la domination de l'empire en l'année 650 ....; à l'ouest de Long-tong [2] 弄棟 étaient d'autres peuplades dont le pays formait les deux *Tcheou* (départements) de Ta Po-long [3] et de Siao Po-long [4] et qui, dans la direction de l'ouest, s'étendaient jusqu'à Hoang-koua, Ye-yu [5] et jusqu'aux bords du fleuve Si-eul ho [6]. Tous ces barbares portaient leur tribut au siège du gouvernement de Chou (ancien nom du Sse-tchouen occidental actuel). Ils n'ont pas de chef souverain et vivent entre eux dans de continuelles inimitiés. [7]

Bien que, comme le fait très justement remarquer M. le Marquis d'Hervey de Saint-Denys, *Tsouan* ne soit pas un

Li-kiang fou, dit M. C. Baber, est l'ancienne capitale des *moso* qui sont appelés *Djiung* par les Tibétains et *Nashi* par eux mêmes. (ouvrage déjà cité. p. 96).

1. On verra plus loin que les Lolos blancs portent encore aujourd'hui un nom analogue, on les appelle Si-ma et Sa-ma-tou. D'autre part la grande Géographie impériale I. T. T. signale pendant la première moitié du VIIIe siècle les Siè-mo-t'ou-man 些麼徒 sur le territoire de Lin-ngan fou.

2. Actuellement Yao-tcheou dans la préfecture de Tchou-hiong, Yun-nan.

3. Actuellement Yun-nan hien dans la préfecture de Ta-li, Yun-nan.

4. A 90 li au sud-est de Tchao-tcheou, Yun-nan.

5. Circonscription actuelle de Ta-li, Yun-nan.

6. Cours d'eau et lac à l'est de Ta-li et au nord-ouest de Tchao-tcheou; ils se déversent dans le Lan-tsang kiang ou haut Mékong. Le Si-eurl ho prend sa source à 20 *li* au nord de Lang-kiong hien dans la sous-préfecture de Teng-tchouen.

7. *Ethnographie des peuples étrangers* de Ma Touan-lin, traduction de M. le Marquis d'Hervey de St.-Denys, tome 2 p. 271 et suivantes.

nom de peuplade et qu'il servit seulement à distinguer une nationalité de formation accidentelle et transitoire, nous retrouvons néanmoins ce terme employé encore au XIIIe siècle pour désigner des tribus habitant les mêmes territoires. C'est ainsi que le *Yuan-che-lei-pien* [1] nous dit qu'en 1277, Nacir-ed-din, lors de l'expédition qu'il conduisait contre les Birmans, avait une armée composée de Mongols, de *Tsouan*, de Pa-y, de Mo-siè (Mossos) représentant un effectif de 30,000 hommes.

Les Tsouan du royaume de Ta-li [2] 大理, dit le même ouvrage, [3] ont conservé l'usage des caractères Tsouan. C'est A-bhi (ou Avi) 阿毗, issu de la tribu de Na-keou 納垢 du département de Ma-long 馬龍 [4] dans leYun-nan, qui en est l'auteur; leur syllabaire se compose de 1840 signes dont la forme ressemble à celle des caractères chinois appelés *Ko-teou* 科斗 [5]. Personne qu'eux ne peut en expliquer le sens [6].

Les chinois considèrent comme descendants de Tsouan, les Mou-ki, les Lolos noirs, les Kan Lolos, les K'ou-ts'ong, les Tch'e-sou et les Mo-tch'a.

1. Ouvrage déjà cité, liv. 42, f° 42.

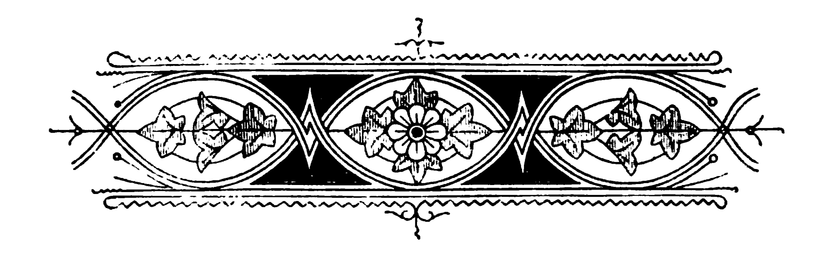
2. Nom qui fut donné au royaume de Nan-tchao lorsque la famille Kia (ou Touan), succédant à celle des Muong, en devint souveraine en 937. Kiu-tsing fou en fut la capitale. En 969 la limite de ce royaume était, au nord, la rivière T'ong (*alias* Ta-tou ho). Les Mongols le détruisirent en 1252.

3. liv. 42. f° 68.

4. Na-keou est le nom d'une des tribus de l'ancien royaume de Nan-tchao; elle occupait le territoire de Ma-long dans la préfecture de Kiu-tsing fou du Yun-nan. (Ma-long signifie *cheval dragon*). Le territoire de Kiu-tsing fou est celui qu'autrefois Tsouan-tsan, l'ancêtre des Tsouan, administrait pour le compte de la Chine.

5. C'est le nom d'une ancienne écriture chinoise dont les signes ressemblaient à des têtards de grenouille.

6. On verra plus loin que les Lolos ont conservé une écriture particulière qui pourrait être celle dont il vient d'être parlé. Les auteurs chinois classent les Lolos parmi les descendants des Tsouan et l'on peut constater, d'après l'observation qui précède, que les territoires qui leur sont attribués par les annales chinoises sont précisément ceux qu'occupent aujourd'hui les Lolos.



## Les Pe-jen 白人 ou Min-kia tze 民家子.

Les Pe-jen [1] habitaient d'abord sur le territoire de Pe-yai tchouen [2] 白崖川 de Ta-li, c'est une tribu des barbares blancs *Kin-tche* 金齒 (Dents d'or). Ils sont tous de la même race que les Pa-y. Ils habitèrent plus tard le territoire de la préfecture de King-tong fou [3] mais on en trouve aussi sur le territoire des préfectures de Yun-nan, *Lin-ngan*, Kiu-tsing, *Khaï-hoa*, Ta-li, Tchou-hiong [4], Yao-ngan, Yong-tch'ang [5], Yong-pei et Li-kiang fou. Ils sont soumis à l'administration du lieu de leur résidence; leurs demeures sont éparses parmi celles de la population (chinoise); ils en adoptent les mœurs et le costume. Il en est parmi eux qui étudient et se présentent aux concours littéraires. Un certain nombre de Pe-jen s'enveloppent la tête d'un morceau

1. Ce nom signifie hommes blancs.

2. Nom d'un affluent du Li-che kiang (haut fleuve Rouge) au sud-est de Tchao-tcheou, préfecture de Ta-li fou.

3. King-tong est l'ancien territoire de In-cheng appelé Muong-choung par les laotiens.

4. La géographie chinoise *Fang-yu-ki-yao* mentionne le nom de Kin-tche t'cheng ou ville de Kin-tche comme ancienne dénomination de la ville de Yong-tch'ang et le vocabulaire chinois-Pa-y en notre possession traduit Kin-tche par Ouan-tchang (Yong-tch'ang).

5. En 1277, le gouverneur mongol du Yun-nan obtenait la soumission des *Kin-tche Lo-lo* de Ouei-tchou 威楚金齒落 | dont les villes et villages fortifiés comprenaient 32200 familles. (*Yuan-che-lei-pien*, liv. 2, p. 38) Ouei-tchou est un ancien nom de Tchou-hiong fou.

d'étoffe, marchent nu-pieds, portent des tuniques courtes et des pardessus de peau de mouton.

Les Pe-jen sont aussi appelés *Min-kia tze;* ils paient l'impôt foncier et des taxes. (T. K. T. liv. 7, p. 17).

**Observation n°. 1.**

Les Kin-tche, dit un ouvrage ethnographique chinois, sont des descendants de Kieou-long [1] du royaume de Aï-lao [2]; on les désignait primitivement sous le nom de *Mang-che* man 芒施 ou barbares de Mang-che [3] (localité qui se trouve dans la partie sud-ouest du Yun-nan, sur la rive droite de la Salween au sud-ouest de Yong-tch'ang). Marco-Polo et Rachid-ed-din nous parlent des Kin-tche et de leur pays sous le nom persan de Zardandan qui, comme celui de Kin-tche, signifie *Dents d'or* [4]: «Quant l'en est parti de *Caraian* [5], et l'en chevauche. V. journées par ponent, dit Marco-Polo, si treuve l'en une province que l'en appelle Zardandan. Il sont idolastres et sont au grant Kaan. La maistre cité si a nom Vocian. Les gens de ceste contrée si ont toutes les dens dorées, c'est que chascun a couvertes ses dens d'or; car il font une forme d'or faite en

1. Vid. sup. 117.
2. Extrait du *Tong-ki-sien-tche* 峒谿纖志, liv. 1, p. 9.
3. Extrait de la géographie chinoise *Fang-yu-ki-yao-kien-lan* déjà citée, *sub voce* Yong-tch'ang.
4. Pauthier, *Le livre de Marco Polo*, p. 397.
5. Le Karajang 合剌章 de l'histoire des Mongols, dont la capitale était la ville de Ya-tchi 押赤 (*Jacin* de Marco Polo) c'est-à-dire la ville actuelle de Yun-nan fou: «Ya-tchi dont les Ou-man ou barbares noirs ont fait «leur capitale est contigüe au lac Tien-tchi 滇池 dont les eaux entourent la ville de trois côtés.» (*Yuan-che-lei-pien*, liv. 19, f°. 1*b*). Tien-tchi est un des noms du lac Kouen-ming sur le bord duquel est construit Yun-nan fou.

9

la maniere de leur denz et cueuvrent leur denz de celle fourme; et aussi les denz desseure comme celles dessouz. Et ce sont les hommes et non pas les femmes; car les hommes sont tuit chevaliers selonc leur usage; et ne font riens fors que aler en l'ost, et aler chacier et oiseler. Les dames font toutes les choses, et leur esclaz qu'il ont conquesté d'autre part; et leurs femmes font toutes les besoingnes....»

Les différents voyageurs qui ont le plus récemment parcouru la partie sud-ouest du Yun-nan, notamment M. Baber [1], déclarent n'avoir retrouvé aucune trace de la coutume dont parlent Marco-Polo et les auteurs chinois.

### Observation n°. 2.

Le texte du *Houang-tsing Tche-kong-t'ou* nous dit que les Pe-jen étaient les Kin-tche [2], qu'ils sont de l'espèce des Pa-y et sont surnommés Min-kia tze (enfants des familles du peuple). Or, les Min-kia, d'après Garnier, disent être venus des environs de Nan-king: «Leurs femmes, ajoute t-il, ne se mutilent pas les pieds et les jeunes gens des deux sexes portent une sorte de bonnet orné de perles d'argent d'une forme très originale. Leur costume et leur langage indiquent un mélange très intime avec les anciennes populations laotiennes de la contrée." [3]

Si les Pe-jen étaient originaires de Nan-king ils seraient chinois, ce qui est en contradiction non seulement avec le texte que nous avons traduit et d'après lequel ils seraient

1. Cf. *Travels and Researches in the interior of China*, p. 159.
2. Le colonel H. Yule est porté à croire que les Kin-tche sont des Kakhyens ou des Singphos. Cf. *Travels of Marco Polo*, Vol. II, p. 73.
3. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, tome I. p. 518.

de la même race que les Pa-y, mais encore avec le passage suivant de l'histoire du royaume de Nan-tchao: «Les Pe-min 白民 (populations blanches) sont désignés sous les noms de A-pe ou A-po 阿白, Pe-eurl-tze 白兒子 (fils blancs) et *Min-kia tze*. Ce sont les aborigènes du Yun-nan 滇中之土著也. Leur origine remonte au *Royaume blanc* ou Pe-kouô 白國[1] (appelé aussi Pe-tze kouô) qui était le nom du Yun-nan lorsque Jen-kouô[2] en était le souverain vers le deuxième siècle avant l'ère chrétienne».

### Observation n°. 8.

Les Min-kia de la plaine de Ta-li, dit M. le Dr. Thorel, et les Che-pin jen[3] doivent être réunis comme ayant la même origine et les principaux traits communs. Ils ne sont cependant pas absolument identiques, mais les uns et les autres résultent du croisement des Laotiens avec les sauvages à type caucasique, additionné probablement d'un peu de sang de sauvages océaniens. Ils forment incontestablement le groupe le plus intéressant et le plus nombreux parmi ces populations croisées. Leur civilisation est parfaitement distincte de celle des chinois; elle est relativement très avancée surtout chez les Min-kia et présente de grandes analogies avec celle des Laotiens. Les caractères distinctifs des Min-kia sont d'être trapus, vigoureux et très bien proportionnés. Leurs membres, surtout les jambes, sont forts et les mollets bien développés. Leur tronc est assez court, pourtant la taille commence à se dessiner. Leur peau est ordinairement peu colorée; presque toujours pour-

1. *Nan-tchao-pei-k'ao* déjà cité, liv. 4, f°. 28.
2. Vid. sup. p. 128.
3. Les gens de la sous-préfecture de Che-pin (préfecture de Lin-ngan fou).

tant elle offre une légère teinte brune et paraît quelque peu enfumée. Leur tête est sphérique, leur visage arrondi ou légèrement ovale. Leurs traits sont réguliers, ramassés le plus souvent. Leur nez est assez prononcé, mais épaté inférieurement et moins large à la racine que celui des Indo-Chinois; pourtant il est encore mousse à son extrémité. Leurs lèvres sont assez épaisses, leurs yeux sont horizontaux, plus ouverts et moins bridés que ceux des chinois. Leur barbe est sensiblement plus abondante que chez les individus de race mongole; elle est frisée et se montre toujours sur les côtés du visage. En résumé, l'impression qu'on éprouve à la vue des Min-kia c'est qu'ils présentent une très grande ressemblance avec les Laotiens et certains types caucasiques, et peu d'analogie avec les chinois. [1]

1. Notes anthropologiques de M. le Dr. Thorel, dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, tome II, p. 329.





PE-JEN.



PE-JEN (FEMME).



## Les P'ou-tch'a 普岔.

Les P'ou-tch'a appartiennent au territoire de Tong-ngan-li 東安里 [1] de la préfecture de Khaï-hoa, dont l'extrême limite confine à l'Annam. Ils sont d'origine Tongkinoise. A l'époque de la dynastie des Han leur pays constituait l'état de Keou-ting [2] 句町國; il dépendit du royaume de Nan-tchao sous la dynastie des Thang; les Ming en firent les marches ou principautés aborigènes de Kiao-hoa, Ouang-nong et Ngan-nan [3]; en 1667, l'empereur Kang-hi en fit la préfecture de Khaï-hoa fou et enfin, en 1679, lors de la pacification du Yun-nan, la cour de Péking investit l'indigène Tcheou Ying-long 周應龍 de l'administration des habitants de cette région dont il dut faire le recensement.

1. On lit dans l'histoire du Nan-tchao, liv. 3, p. 36, qu'à 200 *li* à l'est de Khaï-hoa fou coule une rivière appelée Tsi-je ho 濟熱河 *rivière chaude*, qu'à *Tong-ngan-li* elle exhale des vapeurs très chaudes et que les habitants s'y baignent pour se guérir de certaines maladies.

2. Ce nom s'écrit aussi 鉤町. Entre les années 86 à 79 av. J. C., les barbares Kou-tseng 故繒 de Ye-yu 葉榆 (territoire de Ta-li fou) se révoltèrent, le prince de Keou-ting, nommé Ouang po, les attaqua et les fit rentrer dans le devoir, service que l'empereur de Chine reconnut en créant ce prince roi de Keou-ting. (Cf. *Ethnographie des peuples étrangers*, trad. de M. le Marquis d'Hervey, Vol. 2, p. 131.)

3. Vid. sup. p. 40 et 106.

Les P'ou-tch'a des deux sexes sont vêtus d'une tunique courte ornée d'un long collet noir ou blanc, ils portent une longue écharpe dont les bords sont dentelés.

Les P'ou-tch'a sont cultivateurs et pêcheurs, leurs terres produisent du millet et du blé, ceux qui possèdent des champs paient des contributions à raison de leur nombre d'arpents. (T. K. T. liv. 7, p. 76).





P'OU-TCH'A.



FEMME P'OU-TCH'A.



Ho-nhi.



Femme Ho-nhi.



## Les Ouo-ni 窩泥 (Ho-nhi).

Les Ouo-ni [1] sont les descendants des barbares méridionaux appelés Ho-nhi 和泥蠻. La famille Muong du royaume de Nan-tchao, lorsqu'elle créa le département (Xieng) [2] de Ouei-yuan, donna aux Ho-nhi le nom de Tribus de In-yuan [3]. Les Ming en firent la préfecture de Yuan-kiang fou s'étendant à l'est jusqu'au fleuve Yuan-kiang (haut fleuve Rouge), au sud jusqu'à Tch'e-li (Xieng-hong) [4], à l'ouest jusqu'à Ouei-yuan et au nord jusqu'à Sse-t'o [5] 思陀; le territoire ainsi décrit était occupé par les Ho-nhi. Actuellement il y a des Ho-nhi sur le territoire des préfectures yunnanaises de *Lin-ngan*, King-tong, Tchen-yuan, Yuan-kiang et Yun-nan fou; ils habitent les montagnes les plus profondes et sont simples d'esprit. Leur teint est brun

1. Les Ouo-ni sont aussi appelés Ngo-ni 倭泥, Kan-ni 幹泥, Ho-ni 洽泥, Lou-mi 路彌, No-pi 糯比, Ko-ni 哥泥 et Oua-he 瓦黑 (*Nan-tchao-pei-k'ao*, liv. 4. p. 35).
2. Vid. sup. p. 101.
3. Du temps du royaume de Nan-tchao les Ho-nhi désignés sous le nom général de tribus de In-yuan relevaient du Xieng ou Département de Ouei-yuan (sous préfecture actuelle de Ouei-yuan, préfecture de P'ou-eurl).
4. Vid. sup. p. 101.
5. Sse-t'o *tien* ou Sse-t'o *sse* sur le territoire de la préfecture de Lin-gnan, cette marche se trouve sur la rive droite de la rivière Nan-k'e ho, un des affluents de droite de la riviére Yuan kiang ou fleuve Rouge supérieur.

mat. Les chapeaux qu'ils portent sont faits de paille tressée, leurs vêtements sont faits d'un tissu appelé *Houo-ts'ao pou*[1] 火草布 ou de toile de chanvre.

Les hommes et les femmes portent une tunique courte sur de longs pantalons. Ils cultivent le sol des montagnes, élèvent des porcs, paient l'impôt foncier ainsi que l'impôt en grains et fréquentent les marchés pour y faire du commerce.

Il y a aussi des Ho-nhi (Ouo-ni) qui habitent parmi les populations des hameaux et des villages fortifiés. La coutume pour les filles, lors qu'elles sont fiancées, est de porter comme marque distinctive un morceau de liane attaché au dessous du genoux.

Les Ho-nhi répudient leur femmes si, après un certain nombre d'années, elles n'ont pas eu d'enfants. Lorsqu'ils reçoivent des hôtes ou offrent des sacrifices, ils ont une musique composée de tambours, de cymbales et d'orgues portatifs (Cheng 笙). (T. K. T. liv. 7 f° 35).

**Observation.**

Francis Garnier nous parle des Ho-nhi dans les termes suivants: «La population de T'a-lang (dans la préfecture de P'ou-eurl) se mélange dans une proportion très considérable de sauvages auxquels les chinois donnent le nom de *Ho-nhi*. Ils ressemblent comme costume aux Khas Khos mais ils sont plus beaux et plus forts: Ce sont les têtes qui se rapprochent le plus de notre type occidental: le front est étroit, la face rectangulaire, les sourcils horizontaux, l'oeil noir, le teint cuivré. Les femmes sont excessivement vigoureuses et l'oeil se repose avec plaisir sur ces filles à l'allure vive et franche qui passent agiles et dédaigneuses à côté de la pauvre

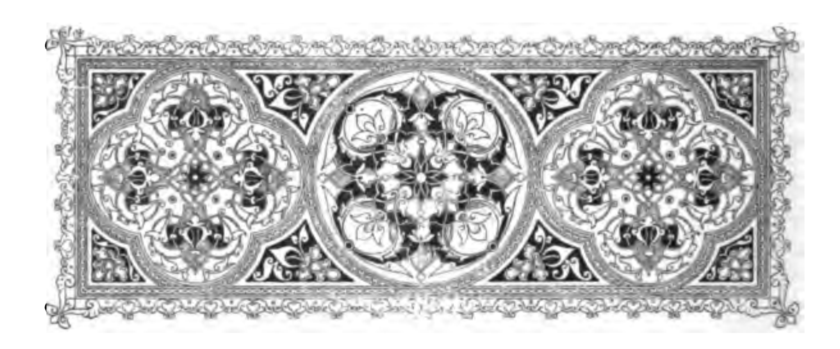
1. Mot-à-mot *tissu d'herbe de feu.*

chinoise mutilée . . . . Les Ho-nhi se sont joints aux chinois pour repousser l'invasion mahométane. Ils sont très habiles au tir de l'arc et se servent de flèches empoisonnées. Il semble que cette race qui paraît indigène dans les montagnes du Yun-nan soit celle dont dérivent les laotiens, de même que les sauvages qui habitent la grande Cochinchine sont peut-être le tronc d'où sont sortis les annamites . . . . . .

«A Yuan-kiang la physionomie des habitants est assez profondément altérée par le mélange avec les races sauvages des environs, surtout avec les Ho-nhi, pour perdre presque complètement son caractère chinois. Les femmes Ho-nhi se reconnaissent facilement à la ceinture qu'elles portent sur les reins et à la pièce d'étoffe bleue qui leur entoure la tête [1].»

1. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, Vol. I. p. 437.





**Les Lolos blancs 白玀玀.**

Les Lolos blancs occupent le dernier degré de l'échelle parmi les barbares étrangers. Il y en a dans les préfectures de Yun-nan fou, de *Khaï-hoa* et de King-tong fou. On les désigne aussi sous les noms de *Sah-ma-tou* 撒馬都 et de *Si-ma* 洒摩 [1], leurs hordes paient un tribut et des taxes comme les Lolos noirs. Ils habitent dans les montagnes et les forêts de bambous ou bien dans des hameaux.

Les hommes se couvrent la tête d'un morceau d'étoffe, leur tunique est courte, ils portent en bandoulière une bourse brodée et sont chaussés de souliers de cuir.

Les femmes retroussent leurs cheveux pour en faire un chignon qu'elles recouvrent d'un morceau d'étoffe noir ou bleu orné de coquillages [2] et de grelots d'étain. Elles se bandent les pieds, portent des chaussures et sont obligées de travailler à la terre.

Lors des mariages les Lolos blancs se font des cadeaux de boeufs et de chevaux. Lorsqu'ils offrent des sacrifices

1. Vid. sup. p. 126, et plus loin ce que dit M. C. Baber des Lolos blancs. Garnier dit qu'ils sont désignés sous le nom de Y-kia 夷家 (familles étrangères). Cf. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol. I, p. 519.

2. Ces coquillages ou Cauris que Marco Polo appelle *pourcelaines* (cyprea moneta) servaient encore de monnaie dans le territoire de Yun-nan fou au XIIIe siècle. Ces coquillages, d'après le voyageur vénitien, venaient de l'Inde. Cf. Pauthier, *Le livre de Marco Polo* pp. 389 et 393.



Lolo blanc.



Femme de Lolo blanc.

ils piquent à leur porte, pendant la douzième lune, trois-cents branches de l'arbre appelé *Tchen* 榛 *de montagne* (Corylus heterophyla), ils récitent des prières et font des saluts rituels.

Pour consulter les sorts, les Lolos jettent des grains de blé dans l'eau et tiennent compte de ceux qui surnagent et de ceux qui sont immergés. Leur langage, leur manière de se nourrir, les impôts fonciers et taxes qu'ils paient sont les mêmes que ceux des populations (chinoises). (T. K. T. liv. 7, p. 9).

**Observation.**

Il est à remarquer que dans la planche représentant une femme de Lolo blanc, la manière dont elle porte un fardeau est celle indiquée par F. Garnier lorsqu'il décrit les Khas Mou-tse de Muong-lim: «Quand les femmes portent des fardeaux elles ajoutent à leur costume déjà si compliqué un plateau en bois qui se place sur les épaules en offrant au cou une échancrure suffisante et auquel on accroche la hotte qui contient les objets à transporter. Ce plateau est retenu en avant par des cordes que l'on attache à la ceinture ou que l'on tient à la main.»





## Les Lolos noirs 黑玀玀.

Les Lolos noirs forment la classe la plus estimable des étrangers qui habitent sur le sol yunnanais. Les administrateurs indigènes (T'ou-kouan 土官) et les chefs de campements (Ying-tchang 營長) appartiennent tous à leur race. Ils vivent répandus sur les territoires des préfectures de Yun-nan, Kiu-tsing, *Lin-ngan*, Tch'eng-kiang, Ou-ting, Kouang-si, Tong-tchouen, Tchao-t'ong, Tchou-hiong, Chouen-ning et Mong-hoa fou.

Les Lolos noirs qui habitent sur le territoire de Hoh-king (dans la préfecture de Li-kiang fou) sont surnommés *Haï-si-tze* [1]) 海西子.

C'est depuis la dynastie des Thang (618—934) qu'ils furent considérés comme appartenant aux tribus des Tsouan orientaux et occidentaux [2]. Les Mongols (Yuan) s'emparèrent de leur territoire et les répartirent sous l'administration des préfectures et des sous-préfectures qu'ils y établirent.

Les habitations des Lolos noirs sont appelées *Chan-pien* 苫片 lorsque pour leur construction ils se sont servi de bois au lieu de briques.

1. Mot-à-mot: *gens de l'ouest de la mer*. Peut-être la mer désigne-t-elle ici le lac Si-eurl ho ou Si-eurl haï qui est à l'est de Ta-li, peut-être aussi ce mot désigne-t-il simplement des plaines.

2. Vid. sup. p. 125.

Les hommes s'entourent la tête d'un morceau d'étoffe noire ou bien portent un chapeau fait de bambou; sur leurs vêtements de toile ils mettent un manteau de feutre.

Les femmes s'entourent aussi la tête d'un morceau d'étoffe noire et portent des pardessus de peau de mouton, elles se serrent les pieds et portent des chaussures.

Le langage et la nourriture des Lolos noirs (dans les préfectures precitées) sont à-peu-près les mêmes que ceux de la population (chinoise). Ils sont simples d'esprit et sont bons archers à la chasse. Au jour de l'an ils forment des voeux pour la prospérité du pays et la bonne récolte de l'année; ils se servent à cette occasion (dans leurs sacrifices) de poulets, de vin et de sonnettes à marteau de bois. Les terres qu'ils cultivent produisent du riz et du millet, ils paient consciencieusement les taxes. (T. K. T. liv. 7, p. 7).

**Observation. n°. 1.**

Les Lolos pourraient être les Lô-man 裸 ou barbares Lô dont parle Ma Touan-lin dans le chapitre qu'il consacre au royaume de Nan-tchao [1]. Au temps des Han postérieurs (l'an 224 de notre ère), le général chinois Tchou-ko-leang, canonisé sous le titre de Wou-heou, entra en campagne contre un chef nommé Mong-hou qui avait toute la confiance des barbares du midi et fut ensuite fait prince de Lô-tien (principauté ou marche de Lô) 裸甸. Ce fut lui qui enseigna aux tribus Kouô-lo 猓羅 à faire usage du feu [2].

Ce nom de Kouô-lo désigne bien vraisemblablement les Lolos: 猓 peut être une altération de 裸 analogue à celle

1. *Ethnographie des peuples étrangers*, traduction de M. le Marquis d'Hervey de St.-Denys, Vol. 2, p. 147, 202.
2. G. M. H. Playfair, *The China Review*, Vol. V, p. 92.

que nous avons signalée plus haut en parlant des Tchouang [1] et pourrait donc se prononcer Lo. «Les Kouô-lo ou Lolos, dit l'histoire du Nan-tchao, sont les descendants de ou des *Lou-lou* 盧鹿 des barbares Tsouan [2], le nom de *Kouô-lo* est une corruption de *Lou-lou* [3]». Ce nom prend au XII<sup>e</sup> siècle une nouvelle forme: «En 1255, disent les annales mongoles, le général Ou-leang-kia-taï, venant de chez les Tibétains, «alla attaquer les Karájan, le Tchaghanjan [4] et les *Lo-lo-sse* 羅丨斯 dont le nom s'écrivait primitivement *Lou-lou* 盧鹿, c'est par corruption qu'on l'écrit autrement" [5].

Dans les années Tche-chouen (1330—1333), l'armée mongole défaisait les Lolos dans les monts Siuê-chan (montagnes neigeuses) qui sont à 30 *li* au nord-ouest de Li-kiang fou (Yun-nan) [6]. Enfin les annales annamites nous disent qu'en 1508, les Lolos noirs, *Hàc-la-la*, tribu sauvage du Yun-nan, avaient passé la frontière et envahi l'Annam [7].

**Observation n°. 2.**

C'est à M. Colborne Baber que le monde savant est redevable des renseignements les plus précis sur les Lolos, aussi croyons-nous devoir donner ci-après un extrait de ses notes [8] recueillies lors d'un séjour sur les territoires habités par ces peuplades:

«Les Lolos, dit M. Baber, sont d'une race dont la taille

1. Vid. sup. p. 96.
2. Vid. sup. p. 125.
3. Histoire du Nan-tchao, ouvrage déjà cité, liv. 4. p. 30.
4. *Vide infra.*
5. *Yuan-che-lei-pien*, ouvrage déjà cité, liv. 1, p. 19.
6. Histoire du Nan-tchao, ouvrage déjà cité, liv. 3, p. 49.
7. *Cour d'histoire Annamite*, déjà cité, vol. 2, p. 40.
8. *Travels and Researches in the interior of China*, déja cité, chap. 4. p. 58 et suiv.

dépasse de beaucoup celle des chinois; leur taille dépasse même peut-être celle d'aucun peuple d'Europe. Durant notre voyage nous avons rencontré beaucoup de Lolos mais jamais nous n'en avons vus qu'on puisse qualifier de petits ou considérer comme au dessous d'une taille moyenne même en prenant comme point de comparaison la taille des Anglais. Ils sont, presque sans exception, remarquablement bien bâtis, sveltes et musclés. Beaucoup d'entre eux sont robustes et l'obésité qu'acquiert le riche chinois sédentaire semble inconnue parmi eux. Leur poitrine est forte ainsi que le devient celle des montagnards. Leur résistance à la fatigue et l'allure rapide avec laquelle ils escaladent leurs montagnes sont prodigieuses et devenues proverbiales parmi les chinois. De grands yeux horizontaux éclairent leur belle face ovale qui est brun rouge chez ceux qui vivent le plus au grand air. L'os des pommettes est saillant sans exagération, le nez est arqué et plutôt large, la bouche est ordinaire avec des lêvres quelque peu épaisses, la forme pointue de leur menton épilé est caractéristique. Ils ne portent pas de moustaches, leur lèvre supérieure est bien proportionnée; leurs dents sont remarquablement blanches et régulières ce qu'ils attribuent à la coutume de ne pas manger de viande rotie mais seulement des aliments bouillis. Le caractère le plus particulier de leur figure est une tendance curieuse à se rider, spécialement sur le front qui est large et bas: son peu d'élévation pourrait du reste être plus apparent que réel car il est ombragé par une coiffure d'un style particulier. A quelques très rares exceptions près, les Lolos du sexe masculin, riches ou pauvres, libres ou soumis (à l'autorité chinoise), peuvent être immédiatement reconnus à leur corne. Toute la chevelure est ramenée en un noeud sur le devant de la tête

et mêlée de telle sorte à de l'étoffe de coton que cela a l'aspect de la corne d'une licorne. Cette corne avec son enveloppe atteint bien quelquefois une longueur de neuf pouces. Les Lolos considèrent cette coiffure comme sacrée, c'est du moins ce que l'on m'a dit et même ceux qui par convenance se font une petite natte de cheveux en entrant sur le territoire chinois, conservent encore la corne dissimulée alors sous un turban qui est de mode dans le Sse-tchouen.

»Le principal vêtement des Lolos est leur manteau, c'est un ample pardessus sans manches, fait de feutre gris ou noir, retenu autour du cou par un cordon, et descendant presque jusqu'aux talons. Chez les gens de la classe la plus aisée ce manteau est fait d'un feutre fin très recherché des chinois, et il est orné dans le bas d'une frange de tissu de coton. Pour voyager à cheval, ils ont un manteau semblable à celui qui vient d'être décrit mais il est fendu de bas en haut jusqu'à moitié du dos..... Le feutre est naturellement gris, mais il devient brun foncé ou noir avec le temps.... Les Lolos croisent leurs bras sous ce vêtement qu'ils maintiennent généralement fermé sur leurs épaules. Leurs jambes, revêtues de pantalons faits de cotonnade chinoise, sont emmaillotées dans des bandes de feutre retenues par des cordons..... Pendant l'été un manteau de coton remplace celui de feutre et leur chapeau tenant lieu d'ombrelle est tissé en bambou, il est bas, de forme conique et recouvert de feutre.....

»La chevelure des femmes est tressée en deux nattes dont elles s'entourent la tête, elles portent des jaquettes et un tablier sur des jupons plissés garnis de volants et tombant jusqu'à terre.....

»Beaucoup de Lolos soumis de la frontière sont soldats

à la solde des autorités chinoises.... Un missionnaire français qui avait visité leur contrée, a déclaré avoir vu de leurs livres sans qu'il lui fut permis de les examiner. Ils possèdent en effet l'art d'écrire mais dans une forme particulière qui leur est exclusivement propre et dont il sera question plus loin[1].....

»Que sont les Lolos? D'où viennent-ils? A quelle race appartiennent-ils? Ce sont autant de questions auxquelles il m'est difficile de répondre avec compétence[2]..... Ils ont été confondus avec les Miao-tze, les Man-tze, les Si-fan, les Ye-jen, les T'ou-y et autres peuplades portant des noms chinois d'un caractère vague ou méprisant n'ayant aucune signification ethnique.

»Le mot *Lolo* est une injure d'une origine chinoise inconnue dont on ne pourrait pas faire usage en leur présence bien qu'ils l'excusent et l'emploient même quelquefois eux-mêmes par complaisance lorsqu'ils ont affaire à des étrangers ignorants. Dans un rapport du général chinois Lo-ping-tchang adressé à la cour de Péking, ils sont appelés Y 夷 (c'est-à-dire *étrangers*, *barbares*) terme appliqué par les chinois aux Européens. Ils ne font pas d'objection à être désignés sous le nom de Y-kia *familles étrangères* mais ce nom n'est pas leur nom national. Près de

1. Vid. sup. ce qui est dit de l'écriture des Tsouan. p. 125.

2. M. le Dr. Thorel dit que les Lolos noirs appartiennent à la race brune ou rameau noir de la race caucasique. Cf. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol. II, p. 324: «Ces Lolos noirs à type indo-européen, sont-ils véritablement indigènes dans le sens le plus absolu du mot? Sont-ils venus de «l'Asie centrale, qu'on assigne comme ayant été le berceau des races aryennes? «Viennent-ils de l'Inde comme les Bohémiens avec lesquels nous les avons «comparés? Il nous est complètement impossible de répondre à ces questions. «L'histoire chinoise et la philologie de ces peuples permettront peut-être de les «résoudre et de constater qu'ils sont d'origine aryenne.» Ibid. p. 327.

Ma-pien[1] ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *Lo-sou*. Dans les environs de Lei-po ting[1] leur nom est *No-sou* ou *Ngo-sou* (probablement une simple variante de *Lo-sou*); près de Hoei-li tcheou[2] le terme employé est *Lé-sou*. Les tribus soumises, sur les bords de la rivière T'ong (ou Ta-tou ho) près du mont Wa, se donnent aussi le nom de *Ngo-sou*; j'ai constaté que cette peuplade parlait très irrévérencieusement des Lo-sou.... mais il n'est pas douteux qu'ils sont de la même race et parlent le même langage. Quelles que puissent être les subdivisions des Lo-sou et des Ngo-sou, il est impossible de nier qu'ils appartiennent à la même famille. Physique, manières et langage, tout est semblable.

»La contrée occupée dans le Sse-tchouen par les Lolos indépendants, c'est-à-dire une superficie de 11,000 *miles* carrés, est appelée *Leang chan* ou *Ta Leang chan* montagnes des hauts sommets, dénomination qui ne désigne pas quelque chaîne ou quelque pic particuliers mais bien toute la région des Lolos, district montagneux d'un bout à l'autre et contenant quelques sommets qui s'élèvent au-dessus de la ligne des neiges éternelles[3].

1. Sous-préfecture du territoire préfectoral de Siu-tcheou fou qu'arrosent la rivière T'ong (ou Ta-tou ho) et la rivière Min. (Vid. sup pp. 172, 173).

2. Dans la province du Sse-tchouen, préfecture de Ning-yuan et sur la rive gauche du Kin-cha kiang ou haut Yang-tze. C'est dans la préfecture de Ning-yuan que M. Baber a pris ses notes sur les Lolos. Ce territoire porte le nom de vallée de 建昌 Kien-tch'ang; Kien-tch'ang est l'ancien territoire de Kiong-tou qui, sous la dynastie des Thang, tomba entre les mains des Tibétains et dont les Mongols firent la marche de Kien-tch'ang. (T. K. T. liv. 6, f° 54). C'est le *Caindu* de Marco Polo. C'était, sous la dynastie des Han, le Kiun ou Division de Yue-souei (ou Yue-hi).

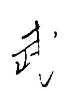
3. Le massif de Ta Leang chan se trouve compris entre la rivière T'ong (ou Ta-tou ho) au nord, la préfecture de Yue-hi et celle de Ning-yuan avec la rivière Ya-long à l'ouest; Hoei-li tcheou au sud, le Kin-cha kiang (ou haut Yang-tze) et Lei-po ting à l'ouest, la rivière Min au nord-ouest. Seuls habitants de ce

»L'expression *os noirs* est généralement employée par les chinois pour désigner les Lolos indépendants. Dans la bouche d'un Lolo cette expression semble signifier *homme libre* ou *noble* dans un sens qui n'est pas moins absurde que l'expression de *sang bleu* chez les européens. Les *os blancs*, autant que j'ai pu le comprendre, sont les vassaux ou serviteurs des patriciens, c'est-à-dire la populace. Une troisième classe est formée de *Wa-tze* [2] ou esclaves qui sont tous des chinois captifs......

»Près de Ma-lieh un chinois échappé de captivité m'avouait que, tout en préférant la liberté, sa condition comme esclave était assez douce et qu'il n'avait pas à se plaindre à ce sujet. Ses maîtres l'avaient tatoué sur le front d'une croix bleue ineffacable, c'était la marque du propriétaire [3].... Les esclaves adultes sont l'objet de punitions sévères s'ils sont indociles.... mais pour les captifs qui se montrent

massif montagneux qui semble leur principal centre, les Lolos forment donc, depuis des siècles, en plein territoire du Céleste Empire une enclave jusqu'ici inaccessible aux chinois. Les Lolos du Yun-nan ne sont probablement que des émigrés de Ta Leang chan.

1. Cette expression d'os blancs et d'os noirs se retrouve chez les Kirghiz de l'Asie centrale. L'ouvrage intitulé *Cheng-vou-ki* 聖歲記 désigne les Lolos sous le nom de *He-koua* 黑寡 au lieu de *He-kou* 黑骨.



2. Ce nom est peut-être l'équivalent ou une corruption de *Oua-ke* appliqué aux Ho-nhi (vide sup. p. 134.)

3. Des hommes ainsi tatoués ont été remarqués en 1885 parmi les troupes yunnanaises qui ont assiégé Tuyên-quang. On constatait également la taille extraordinaire de certains soldats de cette armée.

La marque d'une croix sur le front est aussi en usage chez les T'ou-jen; nos missionnaires ont signalé cette coutume qu'ils sont enclins à qualifier de tradition chrétienne. En signe de bonheur, suivant eux, les T'ou-jen peignent à l'encre sur le front de leurs enfants le caractère 十 et, de même, avant d'entreprendre un voyage, ils tracent à la main le même signe sur leur propre front.

Marco Polo, en parlant de Yun-nan fou, y signale l'existence d'*un pou de Crestiens Nestorins*. — *Le livre de Marco Polo*, Pauthier, p. 389.

disciplinés la situation devient assez sortable; ils sont tatoués des marques de la tribu et on les traite alors en tous points comme le sont les *Os blancs*. Le même individu m'a rapporté que les Lolos font de larges routes et vivent dans de jolies maisons de pierre.

»On pourrait supposer, d'après ce qui précède, qu'il y a, parmi les esclaves bien traités, des métis de pères Lolos et de femmes chinoises esclaves. Il n'en est rien. Même les T'ou-sse, c'est-à-dire les Lolos qui par hérédité sont administrateurs des tribus soumises à la juridiction chinoise et qui parlent, écrivent le chinois et portent le costume officiel chinois, même ceux-là ne se marient qu'à des femmes de leur tribu. Beaucoup de filles chinoises sont, il est vrai, emmenées en captivité mais ce n'est que pour en faire les femmes des esclaves chinois.....

»Lorsqu'il leur naît un garçon on le lave dans de l'eau froide et on lui met sur le front, en manière de baptême, de la bouse de vache pour le rendre robuste et sans crainte. La naissance d'une fille est généralement regardée avec plus de satisfaction. Les femmes sont en effet l'objet de beaucoup de respect et peuvent même être investies de l'administration d'une tribu; la meilleure garantie de sécurité que puisse se procurer un étranger qui désirerait pénétrer dans les montagnes des Lolos serait d'avoir pour guide une femme Lolo qui, avant de quitter sa tribu, aurait revêtu une jupe particulière. D'après leur loi un voyageur ainsi accompagné est sacré.....

»Un européen pourrait sans doute voyager en toute sécurité à travers les montagnes de leur territoire mais à condition d'être muni de recommandation, car une introduction en règle est indispensable; ils semblent surveiller très rigou-

reusement les approches de leur territoire, et le caractère d'un voyageur est bientôt apprécié à sa juste valeur. Si on ne leur est pas suspect on ne rencontrera pour pénétrer chez eux d'autres difficultés que celles que susciteraient au départ les fonctionnaires chinois.....

»Un chef épouse trois femmes, un sous-chef deux et le commun des Lolos une seule. Ils cultivent le blé, l'orge, le millet et font du vin avec ces différents grains; ils cultivent très peu de riz. Ils font usage de couteaux et de fourchettes; ils mangent le bœuf, le mouton et le porc, mais pas le cheval ni le chien. Ils font eux mêmes leurs sabres qui ont trois empans de long et dont l'extrémité est carrée. Ils n'ont pas de fusils mais des arcs qu'il faut trois hommes pour tendre. Leurs femmes portent des jupes plissées, des ornements d'argent et d'or et des souliers brodés.....

»Il est remarquable que le Bouddhisme ne compte pas un seul adepte parmi les Lolos. Leur culte quel qu'il puisse être est entretenu par une classe de magiciens ou médecins qui sont très respectés et monopolisent l'art d'écrire[1].....

1. Nous donnons plus loin, en *fac-simile*, des spécimens de l'écriture Lolo que M. C. Baber a pu se procurer pendant son voyage. Cette écriture est peut-être la même que celle dont nous parlent les annales mongoles, comme particulière aux Barbares Tsouan. (Vid. sup. p. 125.). M. Terrien de Lacouperie qui a examiné cette écriture dit qu'elle est phonétique, composée d'un petit nombre de caractères, moins de quarante; qu'elle est alphabétique, les lettres se combinant en groupes: «The interests of the writing discovered by «M. Baber is shown by four remarkable facts:

»1°. The intimate connexion of the Lolo characters with the legend of the stone seal found at Harapa, near Lahore, in an excavation undertaken for the Archæological survey of India by major Clarke, which, from archæological evidence, General Cunningham assigns to four or five hundred years before the Christian Era.

»2°. Its extraordinary ressemblance with the Rejang (Sumatra) and connected writing on one side, and the corean and Hifumi japanese on the other.

»3°. Its remote affinities with the Indo-Pali (d'Açoka) the last exhibiting in some cases more corrupted shapes of characters.

»D'après les renseignements fournis par des captifs.... ils adorent trois divinités: Lui-wo, A-pou-ko et Choua-chê-po dont Lui-wo est la plus considérable. Toutes trois résident sur le mont Ômi (situé sur la rive gauche de la rivière T'ong ou Ta-tou ho, dans la prefecture de Kia-ting fou)[1]. Les vieillards disent que les tribus de Leang-chan sont une branche de la famille *La-ka* (?) et vinrent primitivement de l'ouest...; le Tibet est à deux mois de voyage de leurs tribus, et au delà du Tibet est un pays étranger dont les marchandises leur parviennent, ils ne sont pas allés dans cette contrée...."

Aux indications que nous venons de lire sur la religion des Lolos, M. Baber ajoute qu'il a visité sur la rive gauche de la rivière T'ong (Ta-tou ho), à moitié route entre Tao-ssu Kouan et Ma-tzù-tchang l'image d'un roi sculptée dans un roc et que les habitants désignent sous le nom de Man-ouang ou Ma-ouang. Un chef Lolo qui connaissait ce monument lui a affirmé que cette statue représentait *Hsi-po*, un ancien roi Lolo (date inconnue) de quatre tribus puissantes appelées Lin, Long, Ma et Ouan, dont les territoires s'étendaient de Yuê-hi à Kia-ting fou. «Il pourrait se faire, dit M. Baber, que Hsi-po fut la même divinité que Choua-chê-po; quoiqu'il en soit, les Lolos adorent Hsi-po, lui brûlent de l'encens et l'appellent en chinois Ma-ouang, c'est-à-dire *Cheval-roi*. «Lorsque nous entreprenons quelque chose, disent-ils, nous invoquons son nom.... Il est appelé

»4°. Its many affinities with the *Siao-chuen*, chinese writing in use a few centuries B. C. — (Terrien de Lacouperie, on a Lolo manuscript written on satin, *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. XIV, part. I et *Travels and Researches in the interior of China*, déjà cité, p. 142).

1. Il est à noter qu'il n'existe sur le mont Omi que des temples bouddhiques, lieux célèbres de pélerinage.



Lolo noir.



FEMME DE LOLO NOIR.

Cheval-roi parcequ'il pourrait parcourir 500 *li* en une demi heure. Les chinois l'ont tué et ont mangé son cœur.»

Les informations de M. C. Baber sont en partie confirmées par le passage suivant de l'histoire du Nan-tchao, liv. 4, p. 30:

Les Lolos (猓玀) sont les descendants de (ou des) Lou-lou des barbares Tsouan, ils fixent le commencement du printemps à notre second mois; ils croient aux esprits, ils honorent les magiciens; parmi ces magiciens est le grand Hih-po 覡皤. Ils adorent Ma 禡 qu'ils repésentent sous la forme d'un cheval blanc [1]. Chez eux un chef du sexe masculin s'appelle Tsiu-k'o 苴可.

1. 拜禡白馬之號 cette phrase est assez obscure, on pourrait aussi la traduire ainsi: «Ils adorent Ma, désignation d'un cheval blanc (Pe ma)." Le caractère *Ma* 禡 signifie par lui-même un sacrifice offert au dieu de la guerre au moment d'entrer sur le territoire ennemi, c'est à cheval qu'on offrait ce sacrifice. Le même caractère désigne également le culte rendu par les voyageurs aux dieux des chemins (dii viæ). Hih-po ou Chê-po est peut-être une transcription du mot tibétain *Djiepo* ou *Gyalpo* qui signifie *roi*. D'autre part, *Pe-ma* pourrait être une variante de 必磨 *Pi-mo* ou *Bhi-má*, nom que donnent les Lolos à leurs magiciens.



Spécimen d'écriture Lolo.

Un
Deux
Trois
Quatre
Cinq
Six
Sept
Huit
Neuf
Dix

Cheval
Bœuf
Mouton
Poule
Chien
Porc
Eau
Feu
Rouge
A-
Tchou

Signes Lolos accompagnés de leur traduction.

Signes Lolos avec leur transcription chinoise.



## Les K'ou-ts'ong 苦蔥.

Les K'ou-ts'ong sont une variété de la race des Tsouan[1]. C'est depuis la dynastie Mongole qu'ils se sont soumis à l'empire chinois. Il y a actuellement des gens de cette sorte sur le territoire des préfectures de *Lin-ngan*, de Yuan-kiang, de Tchen-yuan et de *P'ou-eurl*. Ils habitent les montagnes près des ravins.

Les hommes relèvent en chignon leurs cheveux et s'entourent la tête d'un morceau d'étoffe bleue, ils ont de courtes tuniques de toile de chanvre, ils vont nu-pieds, portent un sabre et une arbalète et se nourrissent du produit de leur chasse.

Les femmes portent une tunique courte sur une longue jupe. Munies d'un panier de bambou elles vont dans les montagnes cueillir des simples.

Les terres qu'ils cultivent produisent du riz. Les K'ou-ts'ong paient l'impôt foncier et en nature. Ceux d'entre eux qui se trouvent parmi les *San Mong*[2] 三猛 comptent leurs années

1. Vid. sup. p. 125. Ces K'ou-ts'ong pourraient être les Kou-tseng 故繒 de Ma Touan-lin. Il en est parlé dans le 1r siècle av. J. C. — Cf. *Ethnographie des peuples étrangers*, traduction du Marquis d'Hervey de St-Denys, vol. 2, p. 131.

2. Mot-à-mot *les trois Mong*, il m'a été impossible de savoir ce que signifiait cette expression. Peut-être l'auteur emploie-t-il l'expression de San-mong



K'ou-ts'ong.



Femme K'ou-ts'ong.

du 24e jour de la 6e lune au 24e jour de la 12e lune. A ces deux dates ils font bouillir du mouton et du porc pour offrir des sacrifices et lorsqu'ils sont ivres et repus ils dansent. (T. K. T. liv. 7, p. 37).

dans le sens de San-miao *les trois Miao* et veut-il parler des K'ou-ts'ong formant des centres particuliers de population.





## Les Tch'e-sou 扯蘇.

Les Tch'e-sou [1] sont une variété des tribus Tsouan [2]. Aussi rustiques que les Lolos noirs, mais d'un caractère plus violent, ils se sont soumis comme eux (à la Chine).

Il y a des Tch'e-sou sur le territoire des préfectures yunnanaises de Tchou-hiong et de *P'ou-eurl fou*. Ils habitent dans les montagnes et les rochers des huttes faites de planches reliées entre elles.

Les hommes disposent leurs cheveux en chignon et s'enveloppent la tête; ils portent des tuniques courtes et un manteau de peau de mouton. Ils cultivent le sol des montagnes et paient des taxes.

Les femmes portent une tunique courte sur une longue jupe et marchent nu-pieds. Elles savent coudre et filer.

Les Tch'e-sou consultent les sorts au moyen de poils de boeuf; ils prient pour obtenir de la pluie. (T. K. T. liv. 7, p. 51).

1. Francis Garnier parle d'une peuplade yunnanaise appelée Chauzou ou Tchasu qui pourrait etre les Tch'e-sou. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol. I, pp. 440, 520.

2. Vid. sup. p. 125.



Tch'e-sou.



FEMME TCH'E-SOU.



## Les P'ou-jen 蒲人.

Les P'ou-jen sont les P'ou-man (c'est-à-dire les barbares méridionaux appelés Pou [1]). D'après la tradition, ils seraient les descendants des Pe-pou 百濮 [2]; Antérieurement à la dynastie Song (960), ils n'étaient pas entrés en communication avec la Chine.

C'est dans le commencement du XIV[e] siècle (1324—1328)

1. Il est à remarquer que *Po* ou *Pou* 濮 qui se prononce comme le caractère 卜, nom dans l'antiquité d'une peuplade du sud-ouest de la Chine, signifie *homme* dans la langue des Pa-y ou P'o-y 僰夷 et que ce mot *homme*, traduit dans la langue de certaines peuplades, semble servir à les désigner:

1°. Pou ou Po, *homme*, les Pa-y ou Po-y.

2°. Pa-po koua, *homme*, Pa-po mou *femme*, dans le dialecte Karyen dont Crawfurd donne un vocabulaire (*Court of Ava*, vol. II, p. 65). Pa-po semble être l'origine du nom de Pa-pe ou Pa-po que les chinois ont donné aux gens de Xieng-maï.

3°. Sing-pho, le nom d'une peuplade, signifie également *homme* en dialecte Kakhyen. (H. Yule, *Marco Polo*. tome II, p. 73).

4°. Ho, nom de peuplades probablement laotiennes, signifiait *homme* chez certaines tribus qui occupaient le territoire du Sse-tchouen. (Cf. d'Hervey de St-Denys, *Ethnographie des peuples étrangers*, les Leao ou Lao, tome II, p. 118. et *Voyage d'exploration en Indo-Chine*. Vol I, p. 375).

5°. A-djang ou Ha-tchang, nom de tribus, semble venir du Birman *A-jan lou*, *homme étranger* (selon un vocabulaire birman-chinois).

6°. Les laotiens donnent le nom de Ho à tous les habitants du Yun-nan (Dr. P. Neis).

2. Ils sont décrits comme ayant occupé le territoire de Yao-ngnan tcheou dans le Yun-nan. Vid. inf. ce qui est dit des Man-tsiè.

que la dynastie mongole des Yuan commença à les incorporer au Céleste Empire et l'on confia les fonctions de préfet à un chef indigène de la famille Mong 猛. La dynastie des Ming suivit d'abord cet exemple mais ensuite l'empereur. Hiuan-teh (1426—1436) rangea définitivement les P'ou-jen sous l'administration gouvernementale ordinaire.

Il y a des P'ou-jen sur le territoire des préfectures yunnanaises de Chouen-ning, Tch'eng-kiang, Tchen-yuan, *P'ou-eurl*, Tchou-hiong, Yong-tch'ang et King-tong fou; ils habitent à proximité des cours d'eau et n'en redoutent ni la profondeur ni le courant; ils dorment sans couverture ni lit. Ils ne se nourissent que du tournesol appelé *Kiao* et de l'ivraie appelée *Paï* 稗.

Les hommes s'enveloppent la tête d'un morceau d'étoffe noire, ils portent des vêtements noirs sous un châle de feutre, ils sont armés d'un sabre et marchent nu-pieds.

Les femmes s'enveloppent la tête d'un morceau d'étoffe noire, elles portent une tunique courte d'étoffe à fleurs sur une longue jupe; elles marchent nu-pieds et apportent du riz dans les marchés. (T. K. T. liv. 7, p. 25).

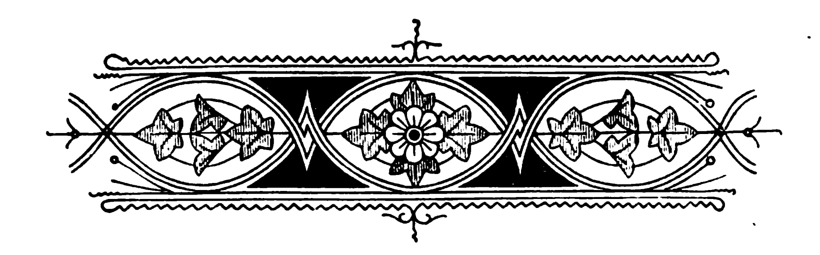




P'OU-JEN.



P'OU-JEN (FEMME).



### Les Mang 莽人 (Mang jen).

Les Mang faisaient partie des tribus Mien-tien 緬甸 (Birmanes). Les étrangers désignent leurs chefs sous le nom de Mang-gi[1] 莽紀, cela devint leur nom de famille.

Sous la dynastie des Ming, au commencement des années Kia-tsing (1522—1567), ils étaient en guerre avec les états de Mong-yang[2] et de Mou-pang;[3] ayant été vaincus ils s'incorporèrent à la Chine.

1. Les chefs de Mien 緬目 sont désignés sous le nom de Manggi, ils se laquent les dents et se tatouent . . . (Histoire du Nan-tchao, liv. 4 p. 48). Le nom de Mieu qui désigne la Birmanie semble s'être étendu, à une certaine époque, au territoire de la préfecture de Pou-eurl fou appelée Muong-mien en Laotien. Dans la même langue le nom de Mien-tien (la Birmanie) est traduit par Shien-wei.

2. Le Muong-yang de F. Garnier. Ce Muong est marqué sur les cartes chinoises dans la partie sud-ouest du Yun-nan, sur la rive gauche du Mékong et au dessus de Xieng-hong (Tch'e-li). Muong-yang a porté le nom de Hiang-po tch'eng 香柏城. En 1360, les Mongols avaient fait de ce territoire la marche de Yun-yuan. Les Ming, en 1582, en firent une préfecture du même nom et, en 1383, le département frontière de 2e classe de Mong-yang.

3. Peut-être le Muong-pang de Fr. Garnier, 22°. 30'. 25" N. — Lorsque l'empereur Mongol Koubilaï (1260—1295) ordonna la conquête du Tong-king, on traversa le territoire des Pa-y, ils firent leur soumission. L'ancien nom de leur contrée est Mong-tou 孟都 et aussi Mong-pang 孟邦; Mong-tou, dans le vocabulaire pa-y, signifie chef-lieu. On en fit en 1289 le département de Mou-pang avec un gouverneur général de l'armée et du peuple. En 1382, on créa la préfecture de Mou-pang qui devint ensuite administration indigène de 2e classe de l'armée et du peuple de Mou-pang dont dépendait Muong-mi

Il y a des Mang sur le territoire des préfectures de *Pou-eurl* et de Yong-tch'ang fou. Ils demeurent épars parmi les autres populations avec des gens de Mou-pang et d'Ava.[1]

Les Mang sont gras et vigoureux: les hommes relèvent leurs cheveux en chignon et se coiffent d'un chapeau laqué noir, ils s'enveloppent le corps dans un châle de toile et marchent pieds-nus.

Les femmes roulent leurs cheveux, ont des manches étroites, une tunique courte ornée d'un collet, leur jupe a la forme d'un fourreau; elles fabriquent des articles de vannerie en fils de bambous.

Les Mang mettent leur nourriture dans des vases qui ont la forme d'une gourde. Ils s'adonnent à l'agriculture et au tissage et paient l'impôt foncier et l'impôt en grains. (T. K. T. liv. 7, p. 45).

1. Les Mang se servent d'un style de fer pour écrire en birman sur de l'écorce de bambou. Leurs lettres diffèrent de l'alphabet birman dont se servent les gens de nos marches frontières, aussi les appelle-t-on *lettres Mang-tze*. Tel qui connaît l'écriture birmane peut ne pas pouvoir lire l'écriture Mang-tze. Il y a à Tch'e-li (Xieng-hong) des gens qui connaissent à la fois ces deux genres d'écriture. Quand un chef birman doit adresser une supplique aux autorités chinoises, on la lui rédige d'abord en lettres Mang-tze, puis ensuite en lettres birmanes pour être enfin traduite en chinois. De même aussi, les fonctionnaires chinois, quand ils ont un ordre à expédier, le font traduire successivement du chinois en birman puis enfin en lettres Mang-tze. (*Nan-man tche*, Description des barbares méridionaux).





MANG-JEN.



Femme Mang-jen.



## CHAPITRE IV.

**Description sommaire de diverses peuplades du Yun-nan occupant les territoires de préfectures non contigües au Tong-king: Kan Lolos, Tchong-jen ou Tchong-kia, Nou-jen, Kieou-jen, Lo-wou Lolos, Li-mei, Miao-tze, Li-sou ou Lissous, Mo-tch'a, Mo-siè ou Mossos, Kou-tsong, Tibétains Si-fan, A-tchang, Haï Lolos, A-tcho Lolos, Lou-wou Lolos, Me-tch'a, Man-tsiè, Li-mi, Piao, Yao.**

Les Kan Lolos 乾玀 | ou Lolos secs, dans les préfectures de Yun-nan, Kiu-tsing et Tong-tchouen fou. Ils sont de la race des Tsouan orientaux et ne comprennent pas le chinois. (T. K. T. liv. 7, f° 11).

Ce nom de *Lolos secs* leur viendrait de ce qu'ils habitent dans les montagnes.

---

Les Tchong-jen 狆人, sur le territoire des préfectures de Kiu-tsing et de Tchao-t'ong fou. Ils sont de la même race et de la même espèce que les Miao-tze yunnanais appelés *Tchong-kia* 狆家. Ceux de Kiu-tsing constituaient, sous la dynastie des Song, la horde de Mo-mi 摩彌 et ceux de Tchao-t'ong constituaient, vers le X$^{e}$ siècle, la horde de Ou-mong 烏蒙. (Liv. 7, f° 13).

Les Tchong-jen ou Tchong-kia seraient venus du territoire du Kouang-si au Xe siècle. Les Tchong-kia comprennent différentes peuplades

appelées Lo-mien 羅面, Me-tch'a 麥岔, P'ou-tch'a 普|, La-mao 喇毛 et Tiè-ma 疊馬. Les La-mao habitent le territoire de la préfecture de Li-kiang sur les deux rives du Lan-tsang kiang, ils portent sur la tête un morceau d'étoffe blanche qui, selon la tradition, est un signe de deuil en souvenir de Tchou Ko-leang (Wou-heou). Cf. l'*Ethnographie des peuples étrangers*, vol. 2, p. 96. Tchao-t'ong fou fut appelé, sous les Ming, *Ou-mong fou*. La horde de Mo-mi occupait le territoire de Kiu-tsing fou.

---

Les Nou-jen 怒人, dans les préfectures de Li-kiang et de Ho-king au delà des limites du territoire de la sous-préfecture de Ouei-si; leur tribu réside à dix journées du fleuve Nou kiang (Salween). Ceux qui habitent sur ses rives sont appelés Nou-jen, c'est à dire *gens du fleuve Nou*. (T. K. T. liv. 7, f° 17).

---

Les Kieou-jen 俅人, voisins des précédents, habitent au delà des grandes montagnes neigeuses de la vallée du Lan-tsang kiang (haut Mékong). Ce sont des sauvages étrangers des territoires situés à l'occident des préfectures de Li-kiang fou et de Ho-king tcheou. Ils ne comprennent pas les dialectes du Yun-nan. (Liv. 7, f° 29).

---

Les Lo-wou 羅婺 ou 羅武 (ou Lolos Lao-wou 老㹳), sur le territoire des préfectures de Yun-nan, Ta-li, Tchou-hiong, Yao-ngan, Yong-tch'ang et King-tong fou. La famille Touan 段, sous la dynastie des Song, avait créé une direction de la tribu des Lo-wou, (qui occupait le territoire de la préfecture de Ou-ting tcheou). (Liv. 7, f° 31).

C'est en 937 que la famille Touan succéda à la famille Muong qui avait règné sur le Nan-tchao. En 1252, les Mongols anéantirent l'état de

Ta-li que gouvernait les Touan, mais ils continuèrent à charger cette famille de l'administration générale. En 1383, la dynastie des Ming investit héréditairement les Touan de l'administration de la sous-préfecture de Yun-long tcheou dans la préfecture de Ta-li. La dynastie actuelle fit de même pendant quelque temps.

Les Lo-wou dont il est ici parlé pourraient être les Lawas que Francis Garnier mentionne entre Muong-yong et Xieng-tong. (Cf. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol. I, p. 391). Toutefois on ne saurait trop se garder des identifications exclusivement basées sur l'analogie des noms et je dois ajouter qu'il existe dans le Sse-tchouen, sur la rive gauche de la rivière T'ong supérieure ou Ta tou ho, une agglomération Tibétaine appelée Rapten dont le centre se trouve en un point appelé Lo-wou ouei; c'est peut-être de là que les Lo-wou du Yun-nan sont originaires et tirent leur nom. (Cf. C. Baber, *Travels and Researches*, p. 95 et la carte p. 93.) Vid. inf. p. 168.

---

Les Li-mei 灑美 ou Sa-mi 撒彌, peu nombreux au Yun-nan. On n'en voit que dans les préfectures de Yun-nan et de Kiu-tsing fou, ils ont le visage noir. Il en est parmi eux qui savent écrire. (T. K. T. Liv. 7 f° 41).

Li-mei pourrait être la transcription phonétique de Lemet, nom des sauvages de Xieng-khong, dont la plus grande partie reconnaît l'autorité de Luang-Prabang. La grande tribu des Lemet habite surtout la vallée du Nam-ta sur la rive gauche du Mékong. (Cf. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol. I, p. 359).

---

Les Miao-tze 苗子, ils se rencontrent dans les provinces du Hou-kouang, du Sse-tchouen et du Yun-nan. Ceux de cette dernière province habitent les territoires des préfectures de Kiu-tsing, Tong-tchouen et Tchao-t'ong. Ils seraient, dit la tradition, de la race de P'an-hou.

Sur P'an-hou et les Miao-tze, vid. sup. p. 92. Il y a, dit Francis Garnier, à Tchao-t'ong une tribu particulière de Miao-tze que l'on nomme Houan-miao. *Voyage d'exploration*, vol. 2, p. 523.

---

Les Li-sou 傈㑆 ou Li-siè 力些, ils ne forment pas d'agglomération particulière au Yun-nan; ils vivent épars sur

le territoire des préfectures de Yao-ngan, Li-kiang, Ta-li et Yong-tch'ang fou. Ils étaient au Yun-nan dès le IVe siècle av. J. C. lorsque le général chinois Tch'ou Tchouang-kiao pénétra dans cette contrée (T. K. T. liv. 7, f° 47).

Les Li-sou ou Li-siè sont les Lissous dont il est parlé dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol 1, p. 519. Peut-être *Li-sou* est-il une altération de *Losou*, nom que se donnent à eux-mêmes les Lolos. Vid. sup. p. 146.

---

Les Mo-tch'a 摩察, sur le territoire des préfectures de Ou-ting, Ta-li et Mong-hoa fou. Ils sont de la même race que les Lolos noirs. (Liv. 7, f° 49).

---

Les Mo-siè 麽些, sur le territoire des préfectures de Li-kiang et de Ho-king. C'est sous la dynastie des Song que leur chef Mong-ts'ou 蒙醋 s'empara de Li-kiang. Les Mongols en firent la principauté ou marche de Tchaghan-djang 茶罕章. La dynastie des Ming confia les fonctions de préfet à un chef nommé Mou 木. (Liv. 7, f° 55).

Les Mo-siè sont les Mossos ou Moussous. Entre le 27e et le 30e parallèles, entre le Cambodje et le fleuve Bleu, dit Francis Garnier, la masse de la population appartient à la race Mosso; elle a formé autrefois un royaume d'abord indépendant puis tributaire de la Chine, dont la capitale était Li-kiang. On doit sans doute rattacher les Mossos au rameau tibétain. Entre A-ten-tze et Ouei-si tous les chefs indigènes sont Mossos et relèvent du mandarin chinois de Ouei-si. (*Voyage d'exploration*, vol. 1, p. 520).

Les Mossos sont appelés Djiung par les Tibétains et Nashi par eux-mêmes. Il existe un poëme tibétain intitulé Djiung ling (division Mosso) qui raconte l'invasion d'une partie du Tibet par les Mossos. Li-Kiang fou est leur ancienne capitale[1]. C'est là en effet, ainsi qu'il a été dit plus haut (p. 125, 126), que siégeait le gouvernement de Yue-si tchao ou Mo-siè tchao, l'un des six états que le ro-

1. C. Baber. *Travels and Researches* p. 88 et 96.

yaume de Nan-tchao réunit sous sa domination; c'est au VIII[e] siècle que Y-meou-tsin, roi de Nan-tchao, soumit les Mo-siè ou Mossos[1]. La Géographie chinoise *Fang-yu-ki-yao* dit que les Mo-siè ou Mossos sont aussi désignés sous les noms de Mo-cha 摩沙 et de Mo-ti 摩狄. (Liv. 32 f° 28).

La signification de Tcha-ghan-djang, nom sous lequel les Mongols ont désigné le territoire de Li-kiang occupé par les Mossos, est donnée par le passage suivant du *Yuan-che-lei-pien* (liv. 1, p. 19):

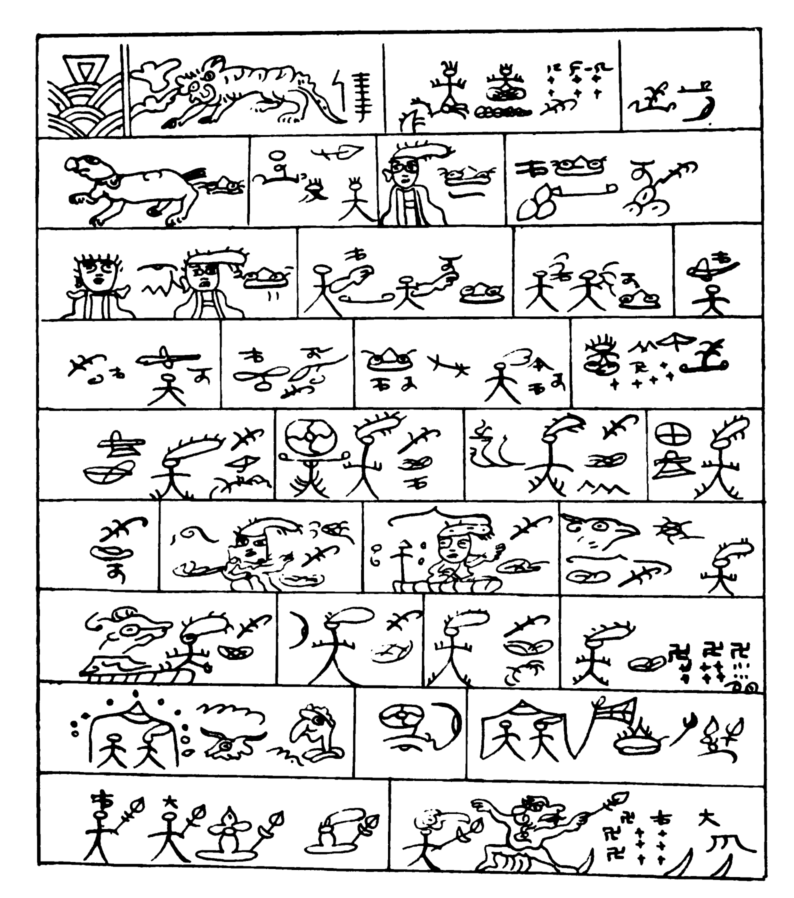
«En 1255, le général Mongol Ouriangcadaï, venant du Tibet, attaqua Karadjang 合剌章, *c'est-à-dire les Ou Man ou barbares noirs* (Yun-nan fou) et Tcha-ghan-djang, *c'est-à-dire les Pe Man* ou bar«bares blancs.» Kara et Tchagan signifient en effet *noir* et *blanc* en mongol. Vid. sup. p. 129, 142.

Les Mossos qui occupent le territoire de la préfecture de Li-kiang s'appellent tous *Ho* 和; les lamas du Tibet viennent recruter des disciples parmi eux. Il y a des Mossos qui étudient et se présentent aux examens chinois[2]. — Ils ont cependant une écriture particulière qui n'existe plus qu'entre les mains des *tomba* ou sorciers. Cette écriture, outre un très grand nombre de signes et de combinaisons comme celle des Lolos et d'anciens caractères chinois, contient, dit M. Terrien de Lacouperie, une quantité de figures mythologiques, divinités, animaux, caractères bouddhiques, etc. Le British Museum est redevable au capitaine Gill d'un très beau manuscrit Nashi (Mosso) qu'il a eu la bonne fortune de se procurer en passant à proximité de leur pays[3].

On lit dans le *Nan-man tche*: Les Mossos ont une écriture figurative; pour écrire *homme* ils dessinent un homme, de même aussi ils tracent l'image de l'objet qu'ils veulent désigner.... Leurs magiciens s'appellent To-pa 多巴.

Nous donnons ici un spécimen d'écriture Mosso que M. l'Abbé Desgodin, le missionnaire bien connu, a fait parvenir à M. Girard de Rialle qui a bien voulu nous le communiquer.

1. *Ethnographie des peuples étrangers*, ouvrage déjà cité, vol. II, p. 207.
2. *Histoire du Nantchao*, liv. 4, f° 41, et Playfair, loco citato, p. 98.
3. *Travels and Researches*, p. 143.



Fragments d'un manuscrit Mosso.

---

Les Kou-tsong 古 猔, sur le territoire des préfectures de Ho-king, Li-kiang et King-tong fou. Ils sont une variété de Si-fan (tibétains) et constituaient autrefois une tribu tibétaine (T'ou-fan 吐 蕃) établie au nord-ouest du Yun-nan. (T. K. T. liv. 7, f° 57).

D'après l'histoire du Nan-tchao, Kou-tsong serait le nom d'une localité située au nord du pont de fer de Li-kiang. Ce pont de fer est jeté sur le fleuve Kin-cha kiang à 30 lieues au nord-ouest de Li-kiang (loco cit. liv. 1, p. 37; liv. 4, p. 2).

Les Kou-tsong sont vraisemblablement les Kutung ou Koutong dont parle M. C. Baber: «The men are of dark reddish complexion, with rather prominent features, above the average height, and well proportioned, dressed in close-fitting woollen garments, which in some cases. we observed to be neatly cut and handsomely embroidered. The chinese have not acquired the art of spinning and weaving wool, and the clothes of these people never came, it is evident, from a European loom...... The yonger woman was particularly remarkable for a peculiarity of her long hair, which was naturally wavy, or «crimped", a feature which is never met with among the chinese. While watching these people, I felt in the presence of my own race (Cf. *Travels and Researches*, p. 156).

---

Les Si-fan 西番 (ou Pa-tsiu 巴苴), dans les montagnes des préfectures de Yong-pei et de Li-kiang. Ce sont des barbares d'au delà des frontières nord-ouest du Yun-nan; ils ne comprennent pas le chinois. (T. K. T. Liv. 7, p. 59).

Si-fan est le nom sous lequel les chinois désignent les peuplades tibétaines qui occupent une partie de la Chine occidentale. Les deux caractères Pa-tsiu peuvent se prononcer *et Pa-tcha*.

---

Les Ngo-tchang 峨昌 (ou A-tchang 阿昌), dans les montagnes des préfectures de Ta-li et de Yong-tch'ang fou, leur nom de famille est *La* 喇. (Liv. 7, p. 61).

---

Les Haï Lolos 海猓玀 | ou Lolos de la mer, il n'y en a que sur le territoire de la préfecture de Kiu-tsing fou. On les appelle aussi Pa Lolos 壩 | | ; ils demeurent dans les vallées plates et y cultivent des champs humides (rizières). Ces champs sont très étendus, les gens du pays les appellent *Haï* (mer) et aussi *Pa*. Telle est l'origine du nom de ces Lolos. (Liv. 7, f° 63).

Les gens du pays appellent l'eau *Haï* et les plaines *Pa*. (Histoire du Nan-tchao, liv. 7, f° 31).

---

Les A-tcho Lolos 阿者 sur le territoire de la préfecture de Kouang-si fou. Ils sont de la race des barbares noirs (Ou man) ou *P'o* 僰; orientaux, sous le règne de la famille Muong du royaume de Nan-tchao; à l'epoque des Thang, ils constituaient les tribus de Che-tsong, Mi-lei et Ouei-mo. Les Mongols les soumirent et firent de leur territoire la marche de Kouang-si qui devint préfecture du même nom sous les Ming. (T. K. T. Liv. 7, f° 65).

Che-tsong et Mi-lei sont encore les noms de deux sous préfectures dépendant de Kouang-si fou. Ouei-mo a formé dans le même département une sous préfecture qui n'existe plus. C'est encore aujourd'hui le nom d'une montagne située a 80 *li* au nord-est de la ville de Kouang-si.

---

Les Lou-wou Lolos 魯屋, il n'y en a que sur le territoire de Kiu-tsing fou; leur manière de vivre ressemble à celle des Lolos noirs. (Liv. 7, f° 67).

---

Les Me-tch'a 麥岔 sur le territoire de la préfecture de Ou-ting fou qui, sous la dynastie des Han, faisait partie de la division territoriale appelée Yuê-souei ou Yuê-hi qu'habitaient les P'o 僰, les Lou 獹 et autres barbares dont les Me-tch'a sont une variété. Sous la dynastie des Song, la famille Touan du royaume de Ta-li chargea le barbare noir A-li 阿歷 d'administrer ce territoire qu'on appela Lo-wou pou 羅婺部 (division ou tribu des Lo-wou). Actuellement on distingue les Me-tch'a des Lo-wou. (Liv. 7, f° 69.) Vid. sup. p. 162.

---

Les Man-tsiè 嫚且, sur le territoire de la préfecture de Yao-ngan qui était autrefois territoire des Po-pou 百濮. Les Han en avaient fait les départements de Long-tong et de Tsing-ling qui, au VI^e siècle de l'ère chrétienne, disparurent en tombant aux mains des barbares méridionaux. (T. K. T., liv. 7, f° 71). Vid. sup. p. 126.

Chez les Man-tsiè, dit l'histoire du Nan-tchao, le premier mois de l'année correspond au cinquième mois chinois. Tsing-ling et Long-tong comprenaient les territoires actuels de Ta-yao hien et de Yao-tcheou dans la préfecture de Tchou-hiong fou.

---

Les Li-mi 利米, dans les montagnes et les forêts de la préfecture de Chouen-ning; leur teint noir les fait ressembler aux P'ou 蒲. (Liv. 7, f° 73).

---

Les Piao 縹 ou 驃, ce sont les descendants des gens de Tchou-po 朱波, royaume qui était situé au delà de la frontière sud-ouest de la préfecture de Yong-tch'ang. Ce sont les anciens Kin-tche (Zardandan ou Dents d'or); ils dépendirent du royaume de Piao 驃 et de celui de Nan-tchao. Au XIII^e siècle, ils se soumirent à la dynastie mongole qui créa sur leur territoire une administration spéciale. Les Ming en firent, vers 1383, le *Ouei* ou poste militaire des Kin-tche (Dents d'or) et la sous-préfecture de Pao-chan hien sur le territoire de laquelle il existe encore un village fortifié appelé P'ou-piao 蒲縹寨, nom qui lui vient de ce que c'est par là que les P'ou et les Piao pénétraient en Chine. (Liv. 7, f° 77). Vid. sup. p. 158.

Tchou-po ou Piao kouô (royaume de Piao) désigne l'ancien Pégou

(Cf. *Ethnographie des peuples étrangers de Ma Touan-lin*, trad. de M. le Marquis d'Hervey de St-Denys, 2e partie, p. 228).

P'ou-piao est un large village situé entre le Mékong et la Salween, à une journée de ce dernier fleuve. La petite vallée dans laquelle P'ou-piao est situé a dû, d'après certains indices, avoir formé autrefois le lit d'un lac. (C. Baber. *Travels and Researches*, pp. 175 et 192).

---

Les Yao, déjà décrits. Vid. sup. p. 89.



# INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.


1. *Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin*, par le Marquis d'Hervey de St-Denys, 2e partie, pays situés au midi de l'empire chinois.

2. *The Miao-tzu of Kweichou and Yunnan*, from chinese descriptions. G. M. H. Playfair. (*The China Review*, vol. 5, 1877).

3. *The Miau-tsi tribes*, by Rev. J. Edkins. *ChineseRecorder*, vol. III, N°. 2 et 3, Juillet et Août 1870. *

4. *Travels and Researches in the interior of China*, by E. Colborne Baber, Chinese Secretary of Legation, Peking: *Royal Geographical Society*, *Supplementary papers*. Vol. I part. 1. 1882. *

5. *Sketches of the Meau-tze*, transl. by Bridgman, *Journal of North China branch of R. As. Soc.*

6. Parlementary papers for 1869. *Journal of Mac Leod.*

7. *Mémoire sur l'ethnographie de la Chine centrale et méridionale* d'après un ensemble de documents inédits tirés des anciens écrivains chinois, par le Marquis d'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut.

8. *Voyage au Laos* 1883, 1884, par le Dr. Paul Neis. Bulletin de la Société de Géographie, 3e trimestre 1885.

9. *Note sur les populations de race Thaï du Quang-si.* Compte-rendu de la Société de Géographie, 23 Janvier 1885. Romanet du Caillaud.

10. *Notice sur le Tongking*, par F. Romanet du Caillaud, extrait du Bulletin de la Société de Géographie, 1880. *

11. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, effectué pendant les années 1866, 1867 et 1868, par une commission française présidée par le Capitaine de frégate Lagrée et Fr. Garnier. Hachette, 1873. *

12. *Notice sur les Miao-tze*, faite par un voyageur chinois. *Chinese Repository*, t. XIV.

13. *Notes sur quelques peuplades sauvages dépendant du Tongking*, par le Père Pinabel, des Missions étrangères, *Bulletin de la Société de Géographie*, 1884, 4e trimestre.

14. *Missions catholiques*: Correspondance des missionnaires du Kouang-si, année 1877, *notes sur les Pan-y et les Y-jen*, par M. Lesserteur; année 1878, *notes sur les Pan-y et les Tou-jen* par M. Souchières.

15. Note du Père Crabouillet sur les Lolos, *Missions catholiques*, Lyon, 1873.

16. E. Rocher, *la Province chinoise du Yun-nan*, 1879.

17. J. Dupuis, *L'ouverture du fleuve Rouge au commerce et les événements du Tongking*.

18. Sylvestre, *Notes sur les Chaû Lao du Tonkin*, *Excursions et Reconnaissances*, 1886, n° 26, p. 169. *

Les titres suivis d'un astérisque indiquent les ouvrages renfermant des vocabulaires de plusieurs peuplades décrites dans notre travail.



# INDEX

des noms chinois et annamites.

---

## M.



## N.

## O.



## P.

**Q.**



**R.**

# ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

Page 11, *note*, ligne 2, au lieu de *qui se trouvaient*, lisez *que se trouvaient*.

" 17, ligne 4, au lieu de *Pan-piao ai*, lisez *Pan-lih aï*.

" 19, *note* 2, ligne 1, lisez *Ping-nan*.

" 27, ligne 5, au lieu de *Pan-piao ki*, lisez *Pan-lih ki*.

" 40, ligne 11, au lieu de *Ming*, lisez *Min*.

" 50, ligne 24, *Mong-t'che tsien* pourrait simplement signifier *forêts du Yun-nan*; Mong-tch'e est le nom laotien du Yun-nan.

" 68, ligne 6, au lieu de *Poh*, lisez *P'o*.

